FRC 2. f13896a

f13896

Cree
file
FRC
2:2443

Se trouve, ainsi que le Recueil même, chez RONDONNEAU,
au Dépôt des Lois, place du Carrousel.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DES

LETTRES CIRCULAIRES,

INSTRUCTIONS,

PROGRAMMES, DISCOURS,

ET AUTRES ACTES PUBLICS,

Émanés du C.en FRANÇOIS (de Neufchâteau), pendant ses deux exercices du Ministère de l'intérieur,

ET RECUEILLIS EN DEUX VOLUMES *in-4.°*

Forsan et hæc olim.....

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.

AN VII.

THE NEWBERRY LIBRARY

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Les actes publics émanés du C.en François (de Neufchâteau) dans le cours de ses deux exercices du ministère de l'intérieur, ont été réunis, par ses ordres, dans un recueil qui se formait à l'Imprimerie de la République, à mesure qu'il avait publié ses lettres circulaires, ses instructions, ses discours, &c.

Cette collection forme deux volumes *in*-4.°

Dans le premier, sont contenues, 1.° les pièces du premier exercice du ministère de l'intérieur, des mois de thermidor et fructidor an 5, en 100 pages de caractère cicéro ; 2.° les pièces du second exercice, depuis le 1.er thermidor an 6 jusqu'au 30 frimaire an 7 inclusivement, en 452 pages de différens caractères.

Le second volume comprend les pièces depuis le 1.er nivôse jusqu'au 5 messidor an 7, et un supplément où l'on a réuni quelques discours omis à leurs dates, le tout en 317 pages, aussi de divers caractères. Ce second volume contient néanmoins plus de 400 pages, parce qu'à la suite des pièces qu'il renferme est placée une table chronologique et analytique de toutes les pièces contenues dans les deux tomes, et de celles même qui, sans y être comprises, appartiennent à l'objet du recueil, comme ayant fait partie des travaux publics du Ministre. On a joint à ces dernières l'indication des Bulletins des lois, des Rédacteurs et autres feuilles où elles se trouvent imprimées.

Plusieurs articles de la table sont accompagnés de notes, pour rendre compte de l'effet des pièces qui s'y trouvent analysées, ou pour d'autres éclaircissemens devenus nécessaires, afin qu'on eût sous les yeux l'ensemble des travaux publics du Ministre. Ces notes

sont au bas des pages de la table. On y trouve un précis des comptes rendus par le Ministre.

La récapitulation de ces comptes se trouve, sur une feuille détachée, à la fin de la table analytique. On peut y voir avec quelle modération le Ministre a usé des crédits qui lui étaient ouverts, et combien il a laissé de fonds libres à ses successeurs.

On a tiré des exemplaires séparés de la table, pour l'usage des administrateurs et des autres fonctionnaires qui ont reçu dans le temps les lettres circulaires du Ministre, à mesure qu'il les faisait paraître. Ces fonctionnaires n'ont besoin aujourd'hui que de cette table, pour y chercher l'indication sommaire des dates et des objets qu'ils peuvent avoir intérêt de retrouver.

On a donc ici la série des opérations publiques et des actes imprimés émanés du C.^en^ FRANÇOIS (de Neufchâteau) pendant qu'il a été Ministre de l'intérieur. Il n'a pas occupé le ministère beaucoup plus d'une année en tout. Si l'on veut bien y réfléchir, on sera peut-être surpris de la multiplicité des matières traitées dans ce recueil, et de la quantité non moins étonnante des vues ultérieures qui y sont annoncées. Ce n'est encore cependant que la moindre partie des opérations qui ont été terminées ou conçues dans le très-rapide intervalle de ces deux exercices, puisque l'on ne présente ici que les actes qui ont été rendus publics dans le temps. On sent que les détails infinis du ministère supposent une masse bien plus considérable de travaux journaliers et secrets. Il en est de l'administration comme de l'architecture : ce qui paraît de l'édifice n'est qu'une très-faible partie de sa construction ; ses fondemens restent cachés, et sa solidité repose sur ce qu'on ne voit pas.

Le C.^en^ FRANÇOIS (de Neufchâteau), étant Ministre, destinait ce recueil à former un jour le code des administrations et des écoles républicaines. Il l'aurait perfectionné par son expérience. Il n'a pas eu le temps de fournir toute la carrière qu'il s'était tracée à lui-même ;

mais on peut juger par ce qu'il a fait, de ce qu'il se proposait de faire encore.

En se chargeant du ministère à deux époques différentes, il croit avoir donné la preuve du dévouement le plus sincère. Il était évident qu'il ne rencontrerait que des obstacles invincibles : on en trouvait à chaque pas. Les deux premiers pouvoirs émanés de la Constitution de l'an 3, étaient presque toujours en lutte ; souvent les membres des députations n'étaient pas plus d'accord entre eux. Au milieu de ces tiraillemens, les administrations trop nombreuses, sans cesse désorganisées et réorganisées, attendaient de l'impulsion du Ministre, le mouvement et la vie : mais les conjonctures déjà si pénibles, le devenaient plus encore par l'embarras des finances. Toutes les parties du service étaient toujours à la veille de manquer, faute de fonds. Les établissemens publics, les hospices sur-tout, souffraient de cette pénurie au-delà de ce qu'on peut dire. C'est dans ces circonstances que le C.^en^ FRANÇOIS (de Neufchâteau) a supporté le poids de l'administration. Il serait impossible d'exprimer ce qu'il a souffert. Les momens qu'il a passés dans les prisons de *Robespierre*, lui ont paru doux, en les comparant aux tableaux affligeans qui ont continuellement navré son cœur durant les deux périodes de son ministère, toujours dévoré du desir de faire le bien, et toujours arrêté par des difficultés insurmontables.

Le tableau qu'il présente de ses travaux, est sa seule réponse aux calomnies et aux outrages dont on a voulu l'abreuver. Il desire que ce faible monument de son zèle soit apprécié par des lecteurs républicains, et qu'après avoir parcouru l'analyse de son recueil, on puisse dire au moins : « L'auteur aimait le bien public. »

Dans les fonctions éminentes dont il a porté le fardeau, il peut se rendre témoignage qu'il a eu constamment devant les yeux cette règle tracée par l'orateur romain :

« Ceux qui sont appelés à gouverner la République, doivent

» sur-tout se conformer à deux préceptes de *Platon :* le premier, de » tout rapporter à l'utilité générale, en oubliant pour elle leurs intérêts » particuliers ; le second, d'embrasser toujours la République toute » entière, de peur qu'en ne songeant qu'à une partie seule, ils » n'abandonnent tout le reste. L'administration des affaires publiques » ressemble au mandat d'un tuteur, et doit être gérée, ainsi que » la tutèle, pour l'avantage unique de ceux qui lui sont confiés, et » non pas au profit de ceux à qui on les confie. »

Omninò qui Reipublicæ præsunt, duo Platonis præcepta teneant : unum, ut utilitatem civium sic tueantur, ut quidquid agant, ad eam referant, obliti commodorum suorum ; alterum, ut totum corpus Reipublicæ curent, ne dùm partem aliquam tuentur, reliquas deserant. Ut enim tutela, sic procuratio Reipublicæ ad utilitatem eorum qui commissi sunt, non ad eorum quibus commissa est, gerenda est. (CICER. I. Offic.)

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

Des Lettres circulaires, Instructions, Discours et autres Actes publics émanés du C.^en FRANÇOIS (de Neufchâteau), pendant ses deux exercices du Ministère de l'intérieur;

AVEC DES NOTES.

Ier EXERCICE DU MINISTÈRE.

Mois de Thermidor et Fructidor an 5. (Tome Ier du Recueil.)

---

28 Messidor an 5. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, *qui nomme* le C.^en FRANÇOIS (DE NEUFCHÂTEAU), *ministre de l'Intérieur.* (Bulletin des lois, cahier 135, n.° 1315.)

1.er Thermidor an 5. *LETTRE d'acceptation du ministère de l'intérieur*, adressée d'Épinal au Directoire exécutif..... TOME Ier *page* 1

Éloge du département des Vosges..... *ib.*
Idée que le Ministre se fait de ses devoirs..... *ib.*

14 Thermidor an 5. LETTRE à l'Administration centrale du département de la Dyle, contenant les motifs par lesquels *le Ministre refuse la permission d'exporter les grains, demandée par le département de l'Escaut.* (Rédacteur, du 28 thermidor an 5, n.° 608.)

17 Thermidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, sur les demandes des communes et des cultivateurs qui ont souffert *des grêles et des incendies*, en l'an 3 et en l'an 4. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 19 thermidor an 5, *page 454.*)

17 Thermidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, pour pourvoir *à l'entretien et réparation des canaux* de desséchement, digues, ponts et

écluses *du ci-devant district de Bergues*, connus sous le nom de *Wateringues*. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 19 thermidor an 5, *page 454.*)

18 Thermidor an 5. LETTRE circulaire aux Administrateurs de département. — *Livres envoyés aux écoles centrales*..... *Page* ij

Livres élémentaires..... *ib.*
Ouvrages sortis de l'imprimerie de la République..... iij
Séances des écoles normales..... v
Intentions du Ministre pour l'instruction publique..... *ib.*

20 Thermidor an 5. AUX Commissaires du Directoire exécutif près des administrations municipales, nouvellement nommés. — *Devoirs des commissaires du Directoire exécutif*..... vj

Remise des papiers, correspondances et registres..... *ib.*
Correspondance décadaire avec le commissaire central..... vij
État des recettes..... *ib.*
Correspondance avec le commissaire du tribunal correctionnel.... *ib.*
Vérification des registres de l'état civil, tous les trois mois.... *ib.*
Devoir envers les administrés *..... viij

20 Thermidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, avec un rapport du Ministre, et une carte relative à la limitation du rayon de six myriamètres, prescrit par la Constitution, pour la marche des troupes. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 20 thermidor an 5, *page 486.*)

21 Thermidor an 5. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire près des administrations centrales. — *Service des mercuriales*..... *ib.*

États des marchés, le primedi de chaque décade..... *ib.*
Obligations des administrations à cet égard..... ix.
Importance de ces tableaux, base des calculs politiques..... *ib.*

---

* Cette lettre était adressée à chaque nouveau commissaire du Directoire, avec l'arrêté de sa nomination. Le Ministre avait préparé de semblables instructions, pour guider, dans l'exercice de leurs places respectives, les nouveaux administrateurs et tous les autres fonctionnaires dépendans de son ministère. Ainsi, quand Genève fut réunie à la France, il traça aux administrateurs et au commissaire du nouveau département du Léman, les règles qu'ils avaient à suivre. (*Voyez* ci-après sous la date du 20 fructidor an 6.) Il n'y avait pas jusqu'aux simples gardes champêtres dont il ne se fût occupé. Il voulait que chacun d'eux reçût une courte instruction sur ses devoirs et les formules de ses actes.

24 Thermidor an 5. AUX mêmes. — *Réquisitionnaires.*

Rappel des soldats citoyens à leurs drapeaux..... *Page* x
Lettre du Directoire exécutif, du 18 messidor an 5..... *ib.*

26 Thermidor an 5. AUX Administrations de département. — *Fête de l'agriculture*..... xj

But de cette institution..... *ib.*
Le Gouvernement doit connaître les cultivateurs qui ont été distingués dans chaque lieu..... xij
Demande du résultat des procès-verbaux de chaque canton... *ib.*
(*Voyez* dans le second volume la lettre du 21 ventôse an 7.)

28 Thermidor an 5. AUX Départemens du midi et de l'ouest. — *Sourds-muets.*

L'école des sourds-muets de Bordeaux doit avoir soixante élèves; il n'y en a encore que vingt-six. Le Ministre rappelle les lettres de son prédécesseur, des 8 floréal et 28 thermidor an 4.... xiij
Un sourd-muet de chaque sexe..... xiv

28 Thermidor an 5. LETTRE aux Administrateurs du département de la Seine, pour faire mettre en activité, le 1.er brumaire an 6, la *troisième école centrale de Paris, aux ci-devant Jésuites.* (Rédacteur, du 6 fructidor an 5, n.° 615.)

29 Thermidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, sur la *situation économique des prisons et des hôpitaux.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 30 thermidor an 5, *page 708.*)

30 Thermidor an 5. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Comptes à rendre par les administrations centrales*..... xiv

Les comptes des cantons sont les élémens de ceux des départemens. xv
Objets principaux de ceux-ci..... *ib.*
1.° L'établissement du régime constitutionnel. 2.° Les contributions publiques. 3.° Les domaines nationaux. 4.° Les travaux publics. 5.° Les établissemens publics. 6.° Les secours publics. 7.° L'agriculture et le commerce. 8.° La force armée..... xvj
Vérité et célérité dans ce travail *..... *ib.*
(*Voyez* le message du 7 fructidor an 5, et le *Modèle des comptes des départemens, du 30 frimaire an 7.*)

---

* L'article 200 de la Constitution de l'an 3, exigeait de chaque administration un compte annuel. Ce compte, s'il était bien rédigé, devait présenter le résultat des travaux des corps

30 Thermidor an 5. AUX mêmes. — *Feuilles de route aux militaires réformés* ..... *Page* xvij

Ces feuilles ne doivent point être données pour venir à Paris. Les militaires doivent s'adresser par écrit au Ministre de la guerre, ainsi que les marins au Ministre de la marine..... *ib.*

30 Thermidor an 5. AUX mêmes. — *État des dépenses à la charge des communes* ..... xviij

État demandé par la loi du 17 thermidor an 5 ..... *ib.*
Envoi de trois exemplaires du modèle de cet état..... xix
Remarque sur la réduction à faire de ces dépenses * xx
Post-scriptum relatif aux propriétés des communes..... *ib.*

30 Thermidor an 5. AUX Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Même sujet que la précédente* ..... xxj

Les commissaires doivent faire rayer les dépenses inutiles.. *ib.*
Un gouvernement ne peut se soutenir que par l'économie ... xxij

.. Fructidor an 5. AUX Administrations centrales. — *Dépenses des écoles centrales.*

Fonds ordonnancés pour les trimestres de germ. et de messid. an 5. *ib.*
Écoles des premier, second et troisième ordres ..... xxiij
Excédant pour les dépenses imprévues..... xxiv
Indemnités aux instituteurs des écoles primaires..... *ib.*
Tableau de ce qui reste dû sur le trimestre de vendémiaire.... *ib.*
Annonce de questions sur la situation littéraire des écoles.. xxv

7 Fructidor an 5. AUX Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Questions sur le produit des récoltes.* *ib.*

---

administratifs, faire connaître la situation des départemens, et donner aux autorités supérieures les notions indispensables pour améliorer toutes les parties du service public. Une obligation si importante avait été négligée; mais après cette circulaire, plusieurs corps administratifs envoyèrent des comptes, dont quelques-uns offraient des détails précieux. L'uniformité y manquait. Le Ministre y avait pourvu par la circulaire du 30 frimaire an 7.

* On ne peut se faire une idée de la confusion qui régnait dans cette partie de l'administration publique. Les administrations municipales et les communes faisaient des dépenses effrayantes. On levait arbitrairement des centimes additionnels, dont la masse écrasait les contribuables : le montant général de cette surcharge excessive n'était pas même vaguement connu. La circulaire du 30 thermidor an 5, a porté la lumière dans ce chaos ténébreux; et d'après les renseignemens qu'elle a procurés, on a pu statuer, en connaissance de cause, sur les dépenses administratives. *Voyez* le Message du 13 vendémiaire an 7.

Les administrations ont négligé cet objet pour l'an 4.... *Page* xxv
Nécessité de connaître, tous les ans, le juste produit des récoltes. *ib.*
Essai d'une manière de les évaluer par dixièmes..... xxvj
Modèle d'état à remplir dans les municipalités..... *ib.*
Huit questions sur l'excédant ou l'insuffisance des récoltes.. xxvij
Importance et caractère de ce travail..... *ib.*

7 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, relatif à une somme de 25,000 francs qu'on doit payer au C.^en *Faujas*, pour *la réunion d'un cabinet précieux au Muséum d'histoire naturelle.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 10 fructidor an 5, *page 219.*)

7 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, relativement aux moyens d'assurer l'exécution de *l'article 200 de la Constitution, sur les comptes que les administrations centrales doivent rendre annuellement* de leur gestion. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 10 fructidor an 6, *page 208.*)

(*Voyez* ci-après la note à la fin de l'article du Modèle des comptes des départemens, sous la date du 30 frimaire an 7.)

9 Fructidor an 5. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — Demande de renseignemens sur les *fabriques et manufactures*... xxx
Manière dont le Ministre envisage le commerce national.... *ib.*
Perspective que lui ouvre la révolution..... xxxj
Envoi d'un état pour connaître la situation des fabriques.... xxxij
Fabriques diverses..... *ib.*
Observations sur sept articles relatifs à leur encouragement.. *ib.*
Manière dont il sera combiné..... *ib.*
Préférence aux fabriques nationales pour les fournitures des armées, des hospices, &c..... *ib.*
Fabriques ou cultures à la place des couvens de moines.... xxxiij
Exhortation aux administrateurs, en faveur du commerce.... *ib.*

(*Voyez* ci-après la lettre du 24 fructidor an 6, sur le commerce avec l'Espagne, et sur-tout le programme de la fête du 1.er vendémiaire an 7.)

9 Fructidor an 5. AUX mêmes. — Précautions à prendre contre *la morve et autres maladies contagieuses*..... xxxiij
Disparité des mesures prises par les départemens..... xxxiv
Dispositions des anciens règlemens..... *ib.*

CHAP. I.er Mesures administratives en quatorze articles tirés des lois et ordonnances..... *Pages* xxxiv-xxxviij
CHAP. II. Dispositions instructives.
ART. I.er Caractères distinctifs de la morve..... xxxviij
II. Cause de la morve..... xxxix
III. Conduite à tenir à l'égard des chevaux suspects... xxxix
IV. Conduite à tenir à l'égard des chevaux affectés... xl
V. Désinfection des écuries et des ustensiles qui ont servi aux chevaux morveux..... *ib.*
Concours des administrations et des tribunaux..... xlij

9 Fructidor an 5. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, sur la proposition du Ministre de l'intérieur, pour rendre commune aux *départemens réunis*, la loi du 29 germinal an 3, concernant les *écoles vétérinaires.* (Rédacteur, du 14 fructidor an 5, n.° 624.) *

9 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, pour distraire de la vente des domaines nationaux la partie de la maison des Bernardins de Paris occupée par *la boucherie des hospices civils et maisons d'arrêt*, l'un des plus beaux établissemens de ce genre, et qui peut tenir lieu d'un des quatre établissemens projetés depuis long-temps pour transporter les tueries hors de Paris. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 13 fructidor an 5, *page 300.*)

9 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, pour faire déterminer le mode à suivre relativement à l'*emploi des fonds remboursés ou donnés aux hospices.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 13 fructidor an 5. *page 303.*)

(*Voyez* ci-après sous la date du 3 vendémiaire an 7.)

---

* Les départemens réunis ont eu beaucoup d'autres preuves du desir qu'avait le Ministre d'accélérer les avantages de leur réunion à la France. C'est lui qui a proposé et rédigé l'arrêté du 13 vendémiaire an 6, relatif à la tenue annuelle de la *Foire générale de Bruxelles*, depuis le 27 vendémiaire, jusques et compris le 11 brumaire de chaque année. (Bulletin des lois, cahier 150, n.° 1470.) A sa sortie du ministère, il était au moment de lier le commerce de la ci-devant Belgique avec celui du reste de la France, par la confection des canaux qui peuvent seuls opérer cette liaison. Il avait communiqué son ardeur pour l'exécution de ce grand projet, à une compagnie de capitalistes en état de l'entreprendre. Dans peu, l'on aurait pu aller par eau de Paris à Anvers et Bruxelles, comme on va par eau de Bruxelles et d'Anvers jusque dans la mer du Nord.

9 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, relatif à *la réunion au Muséum d'histoire naturelle, des bâtimens et terrains* qui l'entourent dans l'alignement des rues de Seine, des Fossés-Victor et Poliveau, du quai Bernard et de celui de l'Hôpital. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 13 fructidor an 5, *page 304.*)

10 Fructidor an 5. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Dépenses relatives aux prisons* ..... *Page* xlviij

Compte à rendre des crédits ouverts pour les prisonniers et les prisons pendant l'an 5 ..... *ib.*
Observations à faire pour l'an 6 xlix
Inquiétudes du Ministre sur la malheureuse situation des prisonniers xlix

11 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, pour faire adjuger, au profit de la République, *les droits de passage, bacs et bateaux des rivières navigables et canaux.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 14 fructidor an 5, *page 321.*)

12 Fructidor an 5. LETTRE circulaire aux chefs des établissemens publics. — Emploi des *nouvelles mesures linéaires* dans les établissemens publics ..... xlij

C'est à eux à donner l'exemple ..... *ib.*
Avantages du calcul décimal pour les entrepreneurs ..... xliij
Avantages de l'uniformité des mesures pour tous les citoyens. * *ib.*

(*Voyez* ci-après sous les dates des 21 fructidor an 6, 21, 27 et 29 brumaire, 11 frimaire, 26 pluviôse, 15 ventôse, 15 et 20 germinal, et 25 prairial an 7.)

---

* L'établissement de l'uniformité des poids et mesures a fixé particulièrement l'attention du Ministre. C'est à lui que la République sera redevable d'une des plus grandes opérations qui aient été exécutées pendant la révolution, savoir, *la comparaison de toutes les anciennes mesures locales de la France avec les mesures nouvelles.* On sait que la France, divisée ci-devant en une multitude de fiefs dont les propriétaires regardaient comme un de leurs priviléges d'avoir des mesures particulières, présentait un assemblage de mesures tellement variées soit dans leurs dénominations, soit dans leurs grandeurs, qu'il eût été impossible à l'homme le plus laborieux de parvenir jamais à les connaître toutes. Le Ministre comprit que l'on ne réussirait pas aisément à remplacer ce chaos ridicule et barbare par un système régulier, si l'on ne commençait par établir exactement les rapports de toutes les mesures anciennes avec les nouvelles. Secondé

.. Fructidor an 5. AUX Administrations centrales. — *Acadiens et Canadiens réfugiés en France* ..... *Page* xliv

Renseignemens nécessaires pour liquider l'arriéré des secours qui leur sont dus xlv

.. Fructidor an 5. AUX Commissaires du Directoire exécutif, et aux municipalités des communes où se tiendront les examens pour l'*École polytechnique*. — *Examen pour cette école* ..... xlvj

Concours annoncé pour le 1.er brumaire an 6 ..... *ib.*
Formes et solennité de ce concours ..... *ib.*
Extrait de l'instruction donnée aux examinateurs ..... xlvij

12 Fructidor an 5. LETTRE à l'Administration centrale du département du Lot. — *Insertion dans les procès-verbaux des administrations, des réquisitoires et observations des commissaires du Directoire exécutif.* l

Le commissaire n'a pas le droit de protester sur les registres contre un arrêté pris; mais on doit y mentionner ses observations antérieures à l'arrêté ..... *ib.*

13 Fructidor an 5. LETTRE circulaire aux Bureaux consultatifs du commerce. — Envoi et analyse de la circulaire du 9 fructidor, relative à l'*état et aux encouragemens des manufactures.*

Le concours des bureaux du commerce est réclamé pour la confection des tableaux qui tendent à la restauration de l'industrie ..... lj

---

par le zèle du bureau consultatif des poids et mesures, il entreprit ce grand travail. Des commissaires choisis sur les lieux parmi les hommes les plus instruits de chaque département, furent chargés de s'en occuper : des modèles exacts des nouvelles mesures et des nouveaux poids leur furent adressés, avec des instructions précises pour régulariser leurs opérations. Il en est résulté la collection précieuse des tableaux de comparaison de toutes les anciennes mesures locales de la France avec les nouvelles mesures. Plusieurs de ces tableaux sont déjà imprimés; mais leur publication et l'impression des autres ont été suspendues, à cause des corrections que nécessiteront les changemens apportés aux bases du système par la détermination définitive du mètre et du kilogramme : l'impression n'en sera reprise qu'après qu'il aura été pris un parti sur les modifications dont la nomenclature des nouvelles mesures peut être susceptible. Alors, on pourra regarder le nouveau système métrique comme réellement établi. Peu importe que le préjugé et la routine se servent encore, pendant un temps plus ou moins long, des anciennes mesures; il sera vrai de dire toutefois que l'uniformité existe, puisque chacun pourra sans peine, en consultant les tableaux de comparaison, rapporter sur-le-champ ces mesures locales à la mesure légale, et que l'on aura ainsi toujours un point fixe au moyen duquel on pourra s'entendre.

13 Fructidor an 5. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, provoqué par le rapport du Ministre, sur la célébration de la *fête de la fondation de la République*. (Bulletin des lois, cahier 140, n.° 1384.)

13 Fructidor an 5. PROGRAMME de la *Fête de la fondation de la République* ..... *Page* xcvj

Séance du Directoire exécutif aux Invalides, et couronnement de trois vétérans ..... *ib.*

Trophées élevés dans le Champ-de-Mars, aux braves morts pour la République, à ses armées, à ses législateurs, à ses magistrats, aux écrivains patriotes, aux amis de la Constitution.

Courses à pied ..... xcvij

Courses à cheval ..... xcviij

Courses sur des chars ..... *ib.*

14 Fructidor an 5. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Traitemens des commissaires*, six derniers mois de l'an 5 ... lij

15 Fructidor an 5. AUX mêmes. — *État civil.* — *Papier timbré pour les registres de l'an 6, délivré à crédit* ..... liij

15 Fructidor an 5. AUX Administrations centrales et municipales. — *Administrateurs rappelés à leurs devoirs.*

Plaintes contre la négligence à faire rentrer les impôts, à prévenir les crimes, à soutenir l'esprit public liv

Parallèle entre les Administrat.ns zélées et celles qui ne le sont pas. lvj

Les assassinats impunis dénoncent les fonctionnaires insoucians. lvij

Destitution annoncée aux administrateurs faibles et négligens. Exhortations pressantes aux administrateurs républicains * lix

---

* Pour juger cette lettre, il faut se rappeler le spectacle affligeant qu'offrait à cette époque la situation politique de la République. On sait bien qu'il en est de ces temps déplorables comme de ces plaies qui s'aigrissent, suivant le mot de *Cicéron*, quand on fait mine d'y toucher : *indolescunt vulnera ad suspicionem tactûs*. Ces souvenirs sont douloureux, mais ils ne sont pas inutiles. Au moment même où le Ministre écrivait cette lettre, le génie de la contre-révolution tourmentait un grand nombre de départemens, et armait de poignards les sicaires du royalisme. Les journaux n'étaient remplis que d'assassinats. Les administrations et les tribunaux se taisaient. L'anarchie menaçait d'engloutir la République. Il y avait quelque courage, de la part du Ministre, à élever ainsi la voix, pour tirer de leur léthargie les autorités constituées. Sa lettre fut réimprimée et affichée dans tous les départemens. On se doute bien à qui elle eut l'honneur de déplaire. Cette circulaire, du 15 fructidor an 5, peut être considérée comme le pendant, mais dans un autre sens, de celle du 14 ventôse an 7. (*Voyez* ci-après sous cette dernière date.) L'anarchie avait deux costumes, et les arborait tour-à-tour : le Ministre l'a poursuivie dans ses déguisemens. Il a bien mérité deux fois d'être proscrit par elle.

17 Fructidor an 5. AUX Administrations centrales. — *Dépenses communales et municipales.* Six derniers mois de l'an 5..... *Page* lx

17 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, *sur la situation des hôpitaux et des prisons.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents du 6 vendémiaire an 6, *page 104.*) *

17 Fructidor an 5. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, relatif aux mesures de police à prendre *pour prévenir* la propagation de l'*épizootie* qui régnait dans trente départemens, et sur-tout aux fonds nécessaires *pour solder les indemnités*, dans le cas du sacrifice des animaux affectés. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 6 vendémiaire an 6, *page 98.*) **

18 Fructidor an 5. LETTRE circulaire aux Administrations centrales et aux Commissaires du Directoire. — *Envoi des pièces authentiques concernant la journée du 18 fructidor* ..... lxj

---

* On voit, dans ce message, que les vêtemens, le pain, la paille même, manquaient aux prisonniers ; que les gardiens les nourrissaient à crédit depuis huit mois ; qu'il résultait de leur dénuement, des maladies contagieuses ; que les prisons étaient forcées de tous côtés ; que les administrations menaçaient d'en ouvrir les portes. Ce message intéressait l'*existence de quinze mille détenus et la sûreté générale de la République.*

En présentant le projet de ce message au Directoire le 17 fructidor, le Ministre ignorait ce qui se passerait le lendemain. Les événemens du 18 retardèrent l'envoi du message, qui ne fut lu au Conseil que le 6 vendémiaire suivant.

** L'objet de ce message est de la plus haute importance. Le Ministre de l'intérieur n'avait, pour les épizooties, qu'une somme de vingt mille francs. En 1775, il en avait coûté à l'ancien Gouvernement près de cinq millions pour indemniser les propriétaires des bœufs qu'on avait fait assommer dans la seule généralité d'Auch, où cette mesure fut adoptée beaucoup trop tard. On démontre dans le message que l'épizootie ne peut être arrêtée d'une autre manière ; qu'en s'y prenant à temps, l'indemnité doit être peu considérable ; qu'elle est dans tous les cas d'une justice rigoureuse, &c. Le Ministre avait cru devoir insister sur ce point ; mais il est arrivé de ce message comme de tant d'autres objets d'une utilité générale, reconnue et incontestable : on l'a lu, on l'a envoyé à une commission, et l'on n'y a plus donné de suite. Cependant, le mal que le Ministre avait voulu prévenir, ce mal a fait de grands ravages, et il existe encore ; l'épizootie des frontières alarme en ce moment tous les départemens ; elle menace de compromettre la culture de la partie de la France qui laboure avec des bœufs, l'approvisionnement de Paris, ceux des armées et des escadres, &c. &c. Quelles pertes et quel fléau l'on pouvait prévenir, en statuant dès le principe sur les réclamations du Ministre !

20 Fructidor an 5. AUX mêmes. — Demande d'un *compte détaillé sur les établissemens d'instruction publique* ..... *Page* lxij

Importance de la surveillance des écoles ..... *ib.*
1.° Questions détaillées pour former le tableau des écoles primaires. lxiij
Annonce d'un plan élémentaire pour ces écoles lxiv
2.° Questions détaillées sur les écoles centrales ..... *ib.*
Règlemens relatifs à ces écoles lxv
3.° Des musées et des bibliothèques ..... lxvj
Des sociétés libres de physique et d'agriculture ..... *ib.*
État de l'imprimerie dans chaque département ..... lxvij
4.° Sur les pensionnats ..... *ib.*
Les beaux-arts, les spectacles et les fêtes nationales devront être ramenés à l'instruction publique ..... *ib.*

20 Fructidor an 5. AUX Professeurs et Bibliothécaires des écoles centrales. — *Livres élémentaires* ..... lxviij

Idée de l'importance des fonctions des professeurs ..... *ib.*
Eux seuls peuvent donner de bons ouvrages élémentaires ... lxix
Invitation d'adresser au Ministre, pour le 1.er fructidor an 6, une copie de leurs cahiers lxx
Examen et distinction solennelle de ceux qui seront jugés les meilleurs * ..... *ib.*
Plan proposé par le Ministre pour faire de chaque école centrale une école normale où seront formés les institut.s des écoles primaires.** lxxj
Cartes élémentaires à substituer aux livres ..... lxxij
Vœu prononcé du Ministre pour s'associer aux professeurs, et mettre sa gloire dans l'impulsion à donner à l'instruction publique. lxxiij

(*Voyez* ci-après la lettre du 17 vendémiaire an 7.)

---

* Le Ministre a jeté d'avance, dans ces deux circulaires, le germe de beaucoup d'idées que le temps aurait pu mûrir, pour améliorer l'instruction publique. On ne lui a pas laissé le loisir de développer celles de ces idées qui avaient trait aux arts, à la typographie, &c. Mais il subsistera des monumens nombreux du zèle qu'il a eu le bonheur d'inspirer aux écoles centrales. Il en est sorti, à sa voix, des ouvrages élémentaires d'un mérite supérieur. (*Voyez* ci-après la notice des travaux du conseil d'instruction publique, sous la date du 17 vendémiaire an 7.)

** Le département de la Seine a vu commencer l'exécution de ce plan au mois de prairial an 7. Les séances de cette école pour les instituteurs ont été très-suivies, malgré les circonstances, qui jetaient de la défaveur sur toutes les idées purement libérales. Le Ministre comptait faire tenir un procès-verbal exact de ces séances : ce procès-verbal aurait été imprimé et distribué à toutes les écoles centrales.

Il se proposait aussi de faire établir à Paris une école normale pour les professeurs même. Le collége de France semblerait naturellement devoir y être destiné.

21 Fructidor an 5. AUX Commissaires du pouvoir exécutif près des administrations centrales. — *Renseignemens demandés sur l'exécution de la loi du 19 fructidor* ..... *Page* lxxiv

21 Fructidor an 5. AUX mêmes. — *Correspondance* lxxv

Négligence des commissaires à correspondre avec le Ministre, et ses causes avant le 16 fructidor ..... *ib.*

Compte décadaire que doivent leur rendre désormais les commissaires dans les cantons, et dont eux-mêmes doivent adresser chaque primedi le résultat au Ministre ..... lxxvij

Objets de ces comptes : l'esprit public, l'instruction publique, la police générale, les récoltes et subsistances, la police champêtre, celle des cultes, les hospices et établissemens de bienfaisance, les épidémies et épizooties, les maisons d'arrêt et prisons, le recouvrement des contributions et les biens nationaux, les grandes routes et les chemins vicinaux, l'agriculture et les plantations, les forêts, le commerce et l'industrie, la force armée, le concours entre les autorités pour la sûreté publique, la répression des délits, &c. * lxxviij

L'administration centrale doit au commissaire un secrétaire et des expéditionnaires ..... *ib.*

Publicité des instructions ministérielles lxxix

(*Voyez* ci-après les lettres des 14 et 27 fructidor an 6.)

21 Fructidor an 5. AUX mêmes. — *Suspension de la délivrance de congés aux Commissaires du Directoire exécutif* ..... *ib.*

22 Fructidor an 5. AUX Administrations centrales. — *Plantations* .... lxxxj

Disette des bois en France depuis un siècle ** ..... *ib.*

---

* Le plan de ces comptes décadaires sur toutes les parties de l'administration publique, était un thème proposé à chaque commissaire du Directoire exécutif. Il lui remettait sous les yeux le sommaire de ses devoirs. Il le forçait de mettre sous les yeux du Ministre le tableau de l'état de son département. Ces tableaux, rassemblés ensuite dans un cadre plus étendu, présentaient au Gouvernement la situation générale de la République. Il en aurait été de même du modèle des comptes des administrations centrales, formé aussi par le Ministre, dans le plus grand détail, le 30 frimaire an 7. En voyant la série des articles qui le composent, les administrateurs auraient été constamment avertis de se livrer avec une scrupuleuse exactitude à toutes les opérations dont ils étaient chargés. (*Voyez* ci-après le dernier article du premier volume de ce recueil.)

** Le C.en *François* (de Neufchâteau), étant commissaire du Directoire exécutif dans le département des Vosges, avait été témoin des dévastations horribles commises dans les bois nationaux et communaux. Il avait dès-lors provoqué la rédaction, si urgente et si vainement attendue depuis plusieurs années, d'un code forestier. L'administration des forêts ne fait pas

Plantation des routes, ordonnée par le chancelier *de l'Hôpital. Page* lxxxij
Cimetières de campagne entourés d'ormes, par *Sully* ..... lxxxiij
Bois sacrés à planter en l'honneur de la liberté..... *ib.*
Plantations pour la naissance et le mariage de chaque individu. lxxxiv
Intérêt des citoyens et des communes aux plantations ..... *ib.*
Annonce d'une instruction qui sera envoyée aux écoles primaires. *ib.*
L'activité française doit être tournée désormais vers ces deux sources de richesses, la terre et le travail..... lxxxv

(Voyez ci-après une autre lettre sur le même sujet, du 25 vendémiaire an 7.)

22 Fructidor an 5. PROGRAMME des encouragemens accordés *aux citoyens qui feront des plantations*..... *ib.*

Quatre articles relatifs aux pépinières..... lxxxvj
Trois articles relatifs aux semis en place..... lxxxvij
Dix articles relatifs aux plantations d'arbres divers ..... *ib.*
Médaille d'or et inscription pour celui qui plantera une promenade publique..... lxxxix
Distribution de ces récompenses le jour de la fête de l'Agriculture. *ib.*
Procès-verbaux adressés par les administrations xc

---

partie du ministère de l'intérieur; il n'avait donc, à cet égard, qu'une surveillance indirecte. Ne pouvant réparer le mal, il voulait indiquer le bien. Il ne lui restait guère d'autre moyen à employer que celui de répandre des instructions, des écrits, des circulaires, faits pour intéresser les administrateurs et les administrés à la régénération des forêts. Ministre de l'agriculture, sans doute les plantations étaient de son ressort; il devait les encourager. La loi était muette; le trésor public était vide: que pouvait faire le Ministre! Ceux qui lui ont fait gravement un reproche de *trop écrire*, ne voulaient pas voir que sa place était presque réduite à sa pensée et à sa plume. C'était-là sa seule influence: était-ce un crime d'en user!

On affectait aussi de paraître surpris de trouver des détails sur les plantations dans une circulaire purement ministérielle. On oubliait sans doute que des législateurs célèbres ont cru orner leurs lois, en y faisant entrer des détails de ce genre. On lit encore avec plaisir le titre des capitulaires par lequel on régla, sous *Charlemagne*, en l'an 800, les légumes, les aromates, les fleurs et les arbres fruitiers dont les juges des lieux furent expressément chargés de garnir les domaines. Cette loi spécifie qu'on doit placer dans chaque ferme, des pommiers, poiriers et pruniers de diverses espèces, des sorbiers, des coigniers, des noisetiers, des amandiers, des figuiers, des mûriers, des noyers et des cerisiers. Il semble qu'alors les pêchers ne fussent pas connus. Ils ne l'étaient pas davantage lorsque *Charles V* ordonna qu'on mît dans ses jardins des Tournelles et de Saint-Paul, *en une seule fois*, ce qui est remarqué comme un effort de la puissance, cent poiriers, cent quinze pommiers, onze cent vingt-cinq cerisiers, cent cinquante pruniers. Il n'y a maintenant, dans les environs de Paris, si mince domaine bourgeois dont le verger ne soit plus riche que ne l'étaient alors les grands jardins du roi de France.

Au surplus, l'effet qu'ont produit, dans les départemens, les circulaires du Ministre sur les plantations, a répondu suffisamment à ceux qui le blâmaient de les avoir écrites.

22 Fructidor an 5. LETTRE aux Membres du bureau consultatif d'agriculture, pour les charger de préparer une instruction courte et populaire, *sur les semis et plantations des arbres forestiers et fruitiers.* (Rédacteur, du 18 vendémiaire an 6, n.° 663.)

23 Fructidor an 5. EXTRAIT du procès-verbal des séances du Conseil des Anciens, portant que le C.^en *François (de Neufchâteau)* est proclamé membre du Directoire exécutif. (Bulletin des lois, cahier 143, n.° 1406.)

23 Fructidor an 5. PROCLAMATION du Directoire exécutif aux Français, pour rappeler et inculquer *la morale républicaine.* (Bulletin des lois, cahier 144, n.° 1416.)

Cette proclamation, rédigée par le Ministre, contient une apostrophe au peuple, finissant par ces mots : « Souviens-toi des principes » que ton immortel MONTESQUIEU assigne aux trois Gouvernemens. » Il donne au despotisme le fondement de la terreur. L'honneur est » le fantôme qui marche à la suite des rois; mais la base des Répu- » bliques, leur essence, c'est la vertu. »

24 Fructidor an 5. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire executif près des administrations centrales et municipales. — *Esprit public* ..... *Page* xc

Destruction progressive de l'esprit républicain avant le 18 fructidor ..... xcj
La veille du 18 fructidor, on criait dans Paris : *les crimes de Bonaparte* ..... *ib.*
Nécessité et moyens de rétablir l'esprit public ..... xcij
Annonce de la proclamation du Directoire exécutif, en date du 23, sur les institutions républicaines et les fêtes nationales ... xciij
Instruction à donner au peuple xciv
Conseils aux publicistes et aux gens de lettres ..... *ib.*
Vœu pour la paix xcv

24 Fructidor an 5. LETTRE du C.^en *François* (de Neufchâteau) au Directoire exécutif, portant *acceptation de sa nomination à la place de Directeur* c

Préférence qu'il aurait donnée au Ministère ..... *ib.*

2 Ventôse an 6. COMPTE des dépenses du Ministre de l'intérieur pendant le premier exercice du C.^en *François* (de Neufchâteau), depuis le 13 thermidor an 5, jusqu'au 1.er vendémiaire an 6.

Les fonds décrétés pour l'an 5, étaient de..... 95,747,759^f 87.
Le C.^en *Bénézech* a ordonnancé..... 54,617,415. 06.
Le C.^en *François* (de Neufchâteau) a ordonnancé. 576,346. 2.

(*Voyez* la suite des comptes du Ministre, sous les dates des 11 ventôse, 1.er floréal, 17 prairial et 5 messidor an 7.)

IIe EXERCICE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Du 1.er Thermidor an 6 au 5 Messidor an 7.

---

29 Prairial an 6. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, par lequel le C.^en *François* (de Neufchâteau), Ministre plénipotentiaire à Seltz, est nommé Ministre de l'intérieur. (Rédacteur, des 2 et 3 thermidor an 6, n.ºs 947 et 948.) *

2 Thermidor. *ORDRE du travail des bureaux du Ministre de l'intérieur.* **

Observations générales sur les heures du travail, la célérité, l'exactitude et les formes de la correspondance, &c..... TOME Ier *page* 1

---

* Cet arrêté fut annoncé au C.^en *François* (de Neufchâteau), à Seltz, par cette lettre du Directoire :

Paris, le 29 prairial, l'an 6 de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif,

Au C.^en François *(de Neufchâteau), Ministre plénipotentiaire de la République française à Seltz.*

« Le Directoire exécutif, citoyen Ministre, a pris en considération le vœu » que vous lui avez manifesté sur la détermination qu'il avait prise, avant votre » départ pour Seltz, de vous nommer Ministre des relations extérieures. Puisque » vous préférez à ce ministère celui que vous avez déjà exercé avec tant de dis- » tinction, il vient de vous nommer Ministre de l'intérieur. L'arrêté qui contient » votre nomination restera secret, et ne vous sera expédié que lorsque vous aurez » terminé la négociation de Seltz, &c. »

** Cet *Ordre de travail* a été inséré dans la feuille du Moniteur du 23 thermidor an 6, n.° 303. Les rédacteurs de cette feuille nationale ont recueilli également presque toutes les circulaires et les discours publics émanés du Ministre, à quelques jours de leurs dates. On en fait ici la remarque, pour en faciliter la recherche à ceux des lecteurs qui possèdent ou qui sont à portée de consulter la collection précieuse de cet intéressant journal.

Le Ministre et les bureaux se doivent au public..... *Page* 5
Le Ministre déclare son horreur pour l'intrigue..... *ib.*
1.re DIVISION. *Les Administrations.* Chef, le C.en DEVÈZE.
Esprit public. Vérification des comptes des départemens. Manuel à rédiger pour les agens des communes * 6
2.e DIVISION. *Les Secours publics.* Chef, le C.en MONT-LINOT.
Distinguer les vrais pauvres, et fonder le travail..... *ib.*
3.e DIVISION. *Les Travaux publics.* Chef, le C.en CAMUS.
La taxe d'entretien est mal organisée. La navigation intérieure doit l'être.
Il faut embellir Paris. Fonder des villages. Perfectionner l'architecture civile ** 7
4.e DIVISION. *L'Agriculture et le Commerce.* Chef, le C.en DUBOIS.
Lumières à répandre. Renseignemens à recueillir. Tracer un plan aux sociétés d'agriculture. Maxime de *Sully*..... 8
Le Ministre s'occupe d'un système d'agriculture pour les petits propriétaires *** 9

---

* Le Ministre avait recueilli les matériaux nécessaires pour cette instruction, qui aurait fait partie du *Manuel républicain.*

** Pendant qu'il était commissaire du Directoire exécutif près du département des Vosges, le C.en *François* (de Neufchâteau) avait fait un réquisitoire *pour la fondation de trois nouveaux villages.* L'administration centrale avait sanctionné ses vues par un arrêté remarquable (Feuille du Cultivateur, du 2 ventôse an 5, n.o 13). Le Directoire exécutif avait transmis ces vues au Conseil des Cinq-cents, comme les fruits intéressans d'un zèle éclairé et louable, dignes de devenir le sujet d'une belle loi. Le message, du 3 prairial an 5, fut renvoyé à une commission spéciale, qui n'a point fait de rapport. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 6 prairial an 5.) Lors de son second ministère, le C.en *François* (de Neufchâteau) avait fait pour toute la France le même plan préparatoire que son premier travail contenait pour les Vosges. Il comptait présenter au Corps législatif l'aperçu d'environ quatre mille villages et cent villes nouvelles à établir sur la surface de la République française, avec les détails nécessaires pour la fondation facile et successive de ces nouvelles colonies dans un petit nombre d'années ; mais on ne lui a pas laissé le temps de mettre en ordre ce qu'il avait rassemblé pour ce vaste projet, et qui a été dispersé ou perdu comme tout le reste des nombreux établissemens dont il avait l'idée.

*** Ce système d'agriculture pour les propriétaires d'un domaine borné, cette Maison rustique destinée pour le pauvre, cette œuvre favorite dont le Ministre s'occupait, ne sera pas anéantie comme tant d'autres monumens qui ont été frappés de la disgrace de l'auteur. Il a gardé de celui-ci les idées principales ; et s'il desire du loisir, c'est pour les mettre en ordre et pour les donner au public. Il sera trop heureux s'il peut apprendre à ceux qui n'ont que dix ou quinze hectares de terrain, les moyens d'en tirer parti. Il a consulté, sur ce point, des cultivateurs éclairés ; mais il lui reste encore des expériences à faire pour constater les procédés qu'il a déjà tentés avec un grand succès, et que, comme Ministre, il comptait faire répéter en même temps sur tous les points du territoire de la France.

5.e DIVISION. *Instruction publique.* Chef, le C.en JAQUEMONT.

On n'a rien fait encore pour l'éducation des femmes. * *Page* 10

Grandes entreprises littéraires que l'esprit républicain doit favoriser ** ..... *ib.*

6.e DIVISION. *La Comptabilité.* Chef, le C.en BERGERON.

Des obstacles qui s'opposent au zèle du Ministre..... 11

Conseil particulier du Ministre. Les C.ens MIRBECK, GALLOIS et MIOT. ***

4 Thermidor an 6. *FÊTES de la Liberté, et entrée triomphales des objet de sciences et d'arts* recueillis en Italie.— Programme..... 12

Première journée..... *ib.*

Histoire naturelle..... 13

Livres manuscrits, médailles, musique, &c..... 14

Beaux-arts..... 15

Tableaux..... 17

Réception du cortége au Champ-de-Mars, par le Ministre de l'int.r 19

Seconde journée..... 20

---

* Une institution pour cet objet intéressant avait été enfin conçue et calculée de manière à remplir le vide qui existe aujourd'hui. Le C.en *Mont-linot* avait secondé efficacement les vues du Ministre à cet égard ; mais il semble que les idées utiles portent malheur à ceux qui s'en occupent avec une sorte de passion.

** Malgré le défaut de ressources et l'embarras des circonstances, le Ministre avait disposé des travaux très-considérables et de très-grandes entreprises. Les *Voyages pittoresques des grands fleuves de la République* étaient commencés sous ses auspices ; les dessins de celui du Rhin sont finis, et forment une suite aussi neuve qu'intéressante ; les trente volumes *in-folio* des *Antiquités de* PYRRHO-LIGORIO étaient venus de Turin et allaient être gravés ; les *médailles* et les autres richesses *de nos différens musées* devaient aussi être reproduites par le burin. Le C.en *Garat* avait donné le plan d'un *Recueil propre à répandre l'esprit philosophique ;* le C.en *Ginguené* se chargeait d'un *Recueil de morale ;* le C.en *Parny* travaillait au *Parnasse républicain ;* d'autres préparaient le *Recueil des formules républicaines*, celui des *chants républicains* et des *hymnes nationales ;* les *éloges de nos grands hommes ;* les *définitions précises des mots de notre langue*, &c., &c. On verra ci-après quelques traces d'autres ouvrages. (*Voyez* les articles relatifs aux *Mémoires sur les établissemens de bienfaisance*, publiés par le C.en *Duquesnoy ;* au *Recueil des belles actions civiles*, par le C.en *Lavallée ;* aux *Descriptions des départemens*, par le C.en *Ducouëdic*, &c.) Le Ministre regrette sur-tout de n'avoir pu finir ce qu'il avait déjà tenté pour réaliser le projet tracé par *Pelisson*, d'une *Histoire des lettres, des sciences, des arts et des métiers*, projet bien au-dessus de celui des éditions *ad usum*, qui obtint la préférence dans le siècle dernier ; mais il était plus convenable au siècle de la liberté de revenir au plan donné par *Pelisson*. Le Ministre s'était occupé de ce plan dès 1792, lorsqu'il était membre de l'Assemblée législative.

*** Le C.en *Mirbeck* donna ensuite sa démission, pour se livrer uniquement à la rédaction du Recueil *des formules républicaines*, dont il est parlé ci-dessus.

Médailles remises par le Directoire exécutif aux commissaires des monumens ..... *Page* 21
Évolutions, aérostat, illuminations, &c..... *ib.*

6 Thermidor an 6. LES Sociétés *philomatique, du lycée des arts, d'histoire naturelle, philotechnique, des amis des arts, de belles-lettres, d'agriculture*, sont invitées à faire partie du cortége des monumens recueillis en Italie. (Rédacteur de ce jour, n.° 951.)

7 Thermidor. ARRÊTÉ provoqué par le Ministre, pour rétablir la liberté de la *navigation de l'Escaut*, des rivières y affluentes et des canaux qui y correspondent. (Rédacteur du 14 thermidor an 6, n.° 959.)

9 Thermidor. DISCOURS adressé par le Ministre aux *C.ens Thouin, Barthelemy, Moëtte* et *Tinette*, commissaires à la recherche des objets d'arts en Italie..... 22

La première vue de ces monumens est un hommage à la victoire. *ib.*
Le second hommage appartient à la philosophie..... 23
Les manes des grands artistes semblent présens à cette fête... 24
Effets des beaux arts chez un peuple libre..... 25
Description sommaire de ces grandes collections..... 26
Leur entrée triomphale convenait à la pompe du 9 thermidor.. 27
Invitation au respect dû à ces chefs-d'œuvre *..... 28

10 Thermidor. DISCOURS adressé au Directoire exécutif, *en lui présentant cette collection* de chefs-d'œuvre, *et les commissaires* qui les ont recueillis en Italie..... 29

La gloire des Français se lie aux progrès de l'esprit humain.. *ib.*
Tout le Parnasse et tout l'Olympe assistent aux fêtes de la Liberté. 30

13 Thermidor. LETTRE circulaire aux Ingénieurs en chef des départemens. — *Alignemens de traverse des communes*..... 31

---

* Dans l'idée qu'à la paix les étrangers viendront en foule à Paris, visiter les musées des beaux-arts, des plantes et des livres, qui sont uniques dans leur genre, &c., le Ministre avait desiré qu'il se formât d'avance un établissement où, de tous les pays du monde, un père pût, en sûreté, adresser le fils qu'il voudrait faire voyager avec fruit. La ci-devant Sorbonne présentait un local qu'on pouvait disposer dans cette vue utile. Des gens de lettres, des artistes, auraient été les directeurs de l'établissement; on y aurait placé un bureau de traduction; on aurait pu renouveler le Journal étranger, &c. Des banquiers des principales villes de l'Europe offraient de seconder la confiance du Ministre, pour étayer cette entreprise.

14 Thermidor an 6. AUX Administrateurs de département. — *Fixation des temps de la chasse*..... *Page* 32

14 Thermidor. EXTRAIT d'une decision, ayant pour objet *l'organisation du pont de Vernon*..... 33

14 Thermidor. *FÊTE de l'anniversaire du 10 août.* — Programme.. 35

Exposition des tapisseries des Gobelins au Champ-de-Mars. Faisceau départemental porté devant le Directoire. Statues des orateurs et des généraux célèbres. Obélisque, et guirlande de laurier. Courses à pied, à cheval, et sur des chars, &c..... 35-38

15 Thermidor. Lettre circulaire aux Comités de bienfaisance de la commune de Paris. — *Secours aux indigens*..... 38

Nouveau mode de distribuer ces secours. Liste vérifiée par les comités de bienfaisance..... 39
Annonce d'autres dispositions en faveur des indigens..... 41
Cuisines économiques à introduire dans Paris *..... *ib.*
Idée des fonctions des comités de bienfaisance..... 42

16 Thermidor. AUX Administrations centrales des départemens. — *Signatures des administrateurs*..... *ib.*

18 Thermidor. INSTRUCTION relative aux *courses* qui s'exécutent *dans les fêtes nationales.* — Dispositions générales..... 44

Courses à pied..... 45
Courses à cheval..... 46
Courses sur des chars..... 47
Distribution des prix..... *ib.*

---

* Pendant son Directoriat, le Ministre avait fait venir les célèbres *Essais du comte de Rumford;* il en avait fait comparer les procédés avec ceux de beaucoup d'autres Essais du même genre.

Les potages à la *Rumford* ne sont plus un secret : tout consiste dans la cuisson de la farine d'orge, qui paraît susceptible d'une grande dilatation. Il y a des expériences à faire pour savoir si ces soupes conviennent aux estomacs français. Peut-être faudra-t-il tenter d'autres moyens.

Le Ministre voulait faire ouvrir une table pour les nourrices indigentes, à un décime et demi [ou trois sous] par repas. Il partait du principe qu'il ne faut pas, autant qu'il est possible, faire l'aumône, mais aider. Le Ministre avait d'autres vues pour étendre l'usage de la marmite de *Papin :* il s'agissait de rendre cet instrument utile entre les mains de la plus simple cuisinière; on en aurait tiré un grand parti dans les hospices.

Les C.ens *Darcet*, *Baumé* et d'autres chimistes se prêtaient à remplir les vœux du Ministre. Le C.en *Alphonse Leroy* lui avait communiqué ses vues ingénieuses sur la *nutrition*. On peut être certain qu'il reste encore, à cet égard, de grandes recherches à faire.

19 Thermidor an 6. INSTRUCTION sur le mode d'exécution de l'article IX de l'arrêté du Directoire exécutif. — *Établissement d'usines, écluses, digues, &c. sur les rivières et les canaux*..... *Page* 48

19 Thermidor. RAPPORT au Directoire, transmis au Conseil des Cinq-cents par un message, relativement à l'état des *haras* depuis leur création par *Colbert;* la nécessité de les rétablir; et des vues pour former en France douze dépôts d'étalons, &c. (Rédacteur des 28 et 29 thermidor, n.os 973 et 974).

22 Thermidor. LETTRE circulaire aux Administrations centrales.—*Registres civils perdus.* Nécessité d'y suppléer..... 52

25 Thermidor. AUX mêmes. — *Taxe d'entretien des routes.* Révision de toutes les barrières. Tournée générale dans chaque département, &c..... 53

Instruction au peuple sur l'objet de cette taxe..... 57
Nature odieuse de l'ancien régime des corvées..... 58
Opposition du parlem.t à la prestation qui devait remplacer la corvée. 59
Les barrières demandées par les assemblées provinciales et par les cahiers des bailliages..... 60
Devoirs des Administrateurs *..... 61

---

* On trouvera dans ce recueil un grand nombre de circulaires écrites coup sur coup, dans l'espace de moins d'un an, sur le placement des barrières et sur leur mise en ferme. On voit par cette foule de lettres plus pressantes les unes que les autres, quels efforts il a fallu faire pour organiser la perception de la taxe d'entretien des routes, et avec quelle opiniâtreté le Ministre a suivi cet objet. Quoiqu'il ne fût pas toujours de l'avis du système qui a prévalu dans les lois sur cette matière, il s'y est conformé avec un scrupule religieux. Il a tenté, de bonne foi, de vaincre les difficultés. Il gémissait sur la dégradation effrayante des routes; il les avait vues par lui-même : il aurait mis sa gloire et son ambition à les faire réparer. Non-seulement il n'a pas été secondé, mais il a été contrarié dans ses efforts. Du moins, ce recueil attestera ses soins et sa persévérance imperturbables. Il savait bien, en écrivant cette multitude de lettres, que de certains censeurs lui en faisaient un crime, et qu'ils lui reprochaient sur-tout *de trop écrire;* mais s'il eût gardé le silence, s'il n'eût pas prouvé hautement, par ces fréquentes circulaires, que l'abandon des routes ne provenait pas de sa faute; s'il n'eût pas opposé à l'inertie universelle des administrateurs, ces protestations presque quotidiennes de l'ardeur et de l'importance qu'il mettait à l'objet des routes, sans doute les mêmes censeurs auraient eu plus beau jeu, et on lui aurait fait un crime bien plus grand *de n'avoir point écrit.* Tant qu'il a dû, comme Ministre, se borner à faire exécuter la loi, il ne s'est pas permis d'examiner si les entraves de l'exécution venaient des vices de la loi même; mais en sortant du ministère, il a repris le droit de dire toute sa pensée, et il croit que la législation de la taxe d'entretien des routes a besoin d'une révision sévère.

29 Thermidor an 6. AUX mêmes. — Fourniture *des registres de l'état civil*..... *Page* 63

1.er Fructidor. AUX mêmes. — Taxe d'entretien des routes. *Exemption et plaque des courriers*..... 64

Description de la plaque..... 66

2 Fructidor. LETTRE aux Administrateurs du département de la Seine, relative à la célébration de la *fête de la Vieillesse*, dans Paris, le 10 fructidor. Ordre donné par le Ministre, au théâtre de la République et des Arts, de réserver ce jour-là douze loges pour les vieillards choisis dans les douze municipalités. (Rédacteur du 5 fructidor, n.° 980.)

3 Fructidor. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, provoqué par le Ministre, en exécution de la loi du 2, sur la célébration de l'*anniversaire du 18 fructidor.* (Bulletin des lois, cahier 218, n.° 1958.)

(*Voyez* le programme ci-après, sous la date du 8 fructidor.)

4 Fructidor. LETTRE circulaire aux Administrations centrales et aux commissaires du Directoire. — *Destruction des loups*..... 67

Négligence des administrations centrales à répondre..... *ib.*

5 Fructidor. AUX Administrations centrales. — *Travaux à établir dans les dépôts de mendicité*..... 69

Coup-d'œil sur les établissemens de ce genre à Philadelphie.. 71

En Angleterre..... 72

En Hollande..... 73

En Suisse..... 74

En Allemagne et dans le Nord..... 75

En Italie..... 76

Difficulté sur laquelle le Ministre consulte les départemens... 78

Conditions prescrites à la compagnie qui s'obligera envers le Gouvernement, de nourrir et entretenir, tant en santé qu'en maladie, tous les individus existant dans les maisons de reclusion ou dépôts de mendicité de la République, en 59 articles *..... 79-96

---

* Vers la fin de l'an 6, les dépôts de mendicité étaient dans un état véritablement déplorable. Nul fournisseur n'était payé; il était dû huit à dix mois aux régisseurs et gardiens; les détenus manquaient de pain, de vêtemens, et sur-tout de travail. Le Ministre était affecté de les savoir livrés aux horreurs du besoin et de l'oisiveté. Des travaux bien organisés pouvaient changer l'état des choses : c'était le seul moyen d'améliorer au physique et au

6 Fructidor an 6. DISCOURS prononcé par le Ministre avant la distribution solennelle des prix aux élèves du Prytanée français *. (Tome II de ce recueil, *page 287.*)

7 Fructidor. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, provoqué par le Ministre, attendu le silence de la loi relativement aux *examens* des candidats pour les places d'*élèves à l'École polytechnique.* (Bulletin des lois, cahier 220, n.° 1972.)

7 Fructidor. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, sur l'économie et la convenance de la *suppression des horlogeries nationales de Versailles, Grenoble,* &c. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 11 fructidor an 6.)

7 Fructidor. RAPPORT au Directoire sur les *refus des commissaires de la trésorerie d'acquitter les ordonnances du Ministre de l'intérieur sur le produit de la taxe d'entretien des routes,* et sur les entraves apportées

---

moral, l'état du grand nombre d'individus reçus dans ces dépôts; mais le trésor public n'offrait point de ressources. Non, l'on n'a point d'idée de la correspondance de ces temps malheureux; il faut en avoir partagé l'angoisse, pour la deviner. On pensa à une entreprise, seul moyen d'aller sans argent; car l'administrateur est obligé d'agir ainsi que le négociant, qui, n'ayant pas de fonds, use de son crédit. Sur les conditions tracées par le Ministre, vingt-une soumissions lui furent présentées. On distingua celle des C.ens *Lacombe,* négocians de Marseille, qui avaient proposé des plans et des travaux pour occuper les détenus. Les dépôts de mendicité coûtaient, dans l'ancien régime, douze cent mille francs; on espéra qu'on suffirait à la dépense présumée, avec moitié de cette somme. Tout fut réglé d'après ces bases. Dans le cours de l'an 7, on s'occupait enfin de monter les travaux. On disposait à Saint-Denis le local pour une fabrique de vis en fer, au moyen de machines simples et très-ingénieuses; on y a commencé une savonnerie; on devait y poser un moulin à garance. Metz devait fabriquer des toiles d'emballage; dans le midi, des poteries, des capotes de matelots; dans les grandes communes, comme Lille, Rouen, Amiens, l'apprêt des matières premières devait exercer l'industrie. La plupart des travaux ont été commencés, et n'ont pu se continuer. Loin d'être encouragés, les entrepreneurs ont été harcelés et nullement payés. Le Ministre avait soutenu leur patience et leur courage. Tout ce qu'il avait préparé, a été désorganisé; et en détruisant son ouvrage, on l'a calomnié; mais ses intentions sont heureusement consignées dans des actes publics. *Voyez,* outre la circulaire du 5 fructidor ci-dessus, celle du 17 frimaire, &c.

* C'est le Ministre qui a donné au pensionnat des boursiers le nom de *Prytanée.* Ce nom a été sur-le-champ reçu par l'usage et ensuite par la loi.

Son discours aux élèves est entièrement consacré à leur faire sentir ce qu'ils doivent à la République, et par quelles vertus ils sont obligés de reconnaître les bienfaits de la liberté.

par-là au service des ponts et chaussées. (Rédacteur des 15 et 16 fructidor, n.os 990 et 991.) Ce rapport a été envoyé au Conseil des Cinq-cents, par un message.

8 Fructidor an 6. *ANNIVERSAIRE du 18 fructidor.*—Programme. *Page* 96

Ordre de la marche, et composition du cortége..... 98
Le livre de la Constitution ôté des mains de l'Hypocrisie... 100

9 Fructidor. LETTRE circulaire aux Administrations centrales.—*Incompatibilité des fonctions d'administrateur et de directeur de la poste*.. 101

9 Fructidor. AUX mêmes, et aux commissaires du Directoire.—*Exposition publique des produits de l'industrie française*, annoncée pour les cinq jours complémentaires..... 102

Appel de fabricans de tous les départemens..... 103
Distinctions qui leur sont promises..... 104

(*Voyez* ci-après la circulaire sur le même sujet, du 24 vendémiaire an 7.)

9 Fructidor. FÊTE de la *fondation de la République.* — Programme. 106

Préliminaires de la fête. Exposition au Champ-de-Mars des produits de l'industrie nationale. Son ouverture solennelle par le Ministre. Son jugement par un jury. Érection d'un temple à l'industrie. 107
Journée du 1.er vendémiaire. Jeux de la matinée. Joute sur l'eau; lutte. Les figures du Despotisme et du Fanatisme livrées au feu. Banquet pour les vainqueurs des jeux..... 108
Cérémonies et jeux de l'après-midi. Trophées des Républiques amies portés à côté du faisceau des départemens. Proclamation par le Directoire, des citoyens qui ont bien mérité de la patrie par de belles actions, des découvertes utiles, ou des succès dans les arts. 110
Courses à pied..... 113
Courses à cheval..... *ib.*
Courses de chars..... 114
Expérience aérostatique..... *ib.*
Étoffes de fabrique française..... 115

10 Fructidor. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Fête du 1.er vendémiaire*..... *ib.*

Caractère et importance de cette fête..... 116
De l'esprit qui doit l'animer, et des vertus qu'elle rappelle... 118
Du terme de la révolution..... 120
Souvenirs de l'ancien régime..... 122

Célébration de cette fête dans les plus simples communes. *Page* 123
Idées religieuses qui sont la base des fêtes nationales. Liberté, fille de la Providence 125
Dieu doit être invoqué par les Francs * 127

11 Fructidor an 6. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, sur *le mode de renouvellement des commissions des hospices civils.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 11 Fructidor.)

14 Fructidor. LETTRE au Commissaire central de chaque département.— *Compte décadaire* 128
Ce compte n'est plus exigé qu'une fois par mois. Le Directoire sera instruit des négligences.... 129

14 Fructidor. A l'Administration centrale de chaque département. — *Écoles centrales. Traitemens et dépenses diverses. Écoles primaires. Indemnités de logement* 129
Les départem.s en retard suspendent la marche de l'administration... 131
Les dépenses de l'instruction publique ne sont point connues.. 133
Liste à former des élèves pensionnaires 137
Exhortation nouvelle aux administrateurs 138

15 Fructidor. AUX Commissaires près des administrations centrales. — *Tableaux de population* 139
Envoi de modèles plus simples pour la formation de ces tableaux tous les décadis, et le 1.er de chaque mois 140
Observations intéressantes à y insérer 141
Importance de ces élémens de l'arithmétique politique 142
(*Voyez* ci-après la note sur la lettre du 1.er nivôse an 7.)

15 Fructidor. AUX Administrations centrales. — *Bagne au Havre pour les déserteurs* 143

---

* C'est ici la première des lettres circulaires que le Ministre a publiées sur les fêtes nationales. Il s'était proposé de traiter successivement, dans le plus grand détail, les sujets de toutes ces fêtes; d'étudier et de peser l'effet que ses programmes et ses lettres auraient produit, et les remarques qu'ils auraient fait naître; de corriger le tout ensuite, et de le réunir dans un code moral des fêtes de la République. Le C.en *Demoy*, ex-législateur estimable, dépouillait, dans la même vue, les nombreux cartons du bureau des fêtes nationales.

16 Fructidor an 6. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, tendant à déterminer par quels moyens *la commune de Paris* pourvoira à l'excédant *de ses besoins*. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du même jour.)

20 Fructidor. LETTRE circulaire aux Administrations centrales et municipales, et aux commissaires du Directoire. — *Réunions décadaires* ..... *Page* 144

Idée républicaine des jours de repos 145
Objet des réunions décadaires 146
Dispositions et ornemens des temples 147
Police et décence de ces assemblées 148
Procès-verbal qui doit en être tenu 150

20 Fructidor. LETTRE détaillée à l'Administration centrale du *nouveau département du Léman*, pour régler *son organisation*.

Cette lettre a dû être imprimée à Genève. Le Ministre avait rassemblé les dispositions des lois qui devaient diriger les premières opérations de cette administration naissante. Le commissaire du Directoire exécutif avait reçu, de son côté, une semblable instruction.

21 Fructidor. A l'Administration centrale de chaque département. — *Rapport des poids et mesures en usage pour les substances minérales avec les nouveaux poids et mesures* 151

P. S. Des commissaires doivent être envoyés dans les cantons, aux frais des administrations municipales en retard 153

24 Fructidor. AUX Administrations centrales et aux commissaires du Directoire. — *Commerce avec l'Espagne* 154

Effets généraux de la liberté sur l'agriculture et l'industrie ... 155
Prohibition des marchandises anglaises en Espagne 156
La France y a exporté pour vingt-six millions en 1784 ..... *ib.*
Détail des objets de notre industrie qui peuvent s'y exporter avec succès 157
Dispositions des deux Gouvernemens en faveur du commerce. 159

27 Fructidor. ARRÊTÉ du Directoire exécutif (provoqué par le Ministre), qui ouvre un nouveau concours pour le *monument* à élever *sur la place du Château-Trompette* à Bordeaux. (Bulletin des lois, cahier 226, n.° 2016.)

27 Fructidor an 6. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, contenant des renseignemens recueillis par le Ministre sur les avantages et l'économie considérable qui résulteraient de la *réduction du nombre excessif des cantons* de la République *. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 1.er jour complémentaire.)

27 Fructidor. LETTRE circulaire aux Commissaires près des administrations centrales.— *Visite des cantons* ..... *Page* 160

Succès des tournées faites dans le département des Vosges.... 161
Moyens de connaître l'esprit public 162
De vivifier l'instruction publique..... 163
Négligence des parens et des communes à cet égard..... 164
Cabinets de lecture à former dans les chefs-lieux ** ..... *ib.*
Des institutions républicaines; fêtes nationales et décadaires; annuaire républicain, &c..... 165
Police générale; police des cultes; police champêtre..... 166
Agriculture, subsistances et récoltes; hommage aux cultivateurs.. 167
Commerce, industrie, manufactures; occupation des bras oisifs .. 168
Épidémies, épizooties..... *ib.*
Hospices et établissemens de bienfaisance..... 169
Maisons d'arrêt et de détention; prisons. Charge terrible de la fainéantise..... 170
Contributions et revenus nationaux; leur paiement exact, preuve du vrai patriotisme..... *ib.*
Forêts nationales et communales mal conservées; plantations à faire..... 171
Grandes routes et chemins vicinaux dégradés..... *ib.*
Mot d'un prince du sang au parlement, sur la *nature taillable et corvéable du peuple*..... 172
Compte annuel des administrations..... *ib.*
Registres de l'état civil à examiner..... 173
Annonce de formules imprimées pour faciliter la tenue de ces registres..... 174
Excès des frais de bureau des administrations..... *ib.*

---

* Ce message offrait un moyen de simplifier l'administration et d'en diminuer les frais énormes. Il aurait produit une épargne de plusieurs millions par an.

** Le Ministre avait eu l'idée de faire composer un recueil de discours et de morceaux choisis d'histoire, de biographie et de philosophie, à la portée de tout le monde, et propres à former le fond des lectures publiques. C'était un moyen simple de faire pénétrer l'instruction et les lumières dans les lieux les plus éloignés. Ce plan et les premiers articles étaient prêts à être imprimés.

Journal à tenir de ces tournées dans les cantons, et préparation d'une description exacte des départemens * ..... *Page* 175

29 Fructidor an 6. AUX Administrations centrales. Taxe d'entretien des routes. — *Paiement pour l'espace censé parcouru*..... 176

29 Fructidor. TRAITÉS passés entre le Ministre de l'intérieur et la compagnie *Houard*, pour *la fourniture des farines destinées à la subsistance des hospices civils de Paris* pendant l'an 7, et *pour beaucoup d'autres objets relatifs* soit aux *subsistances et approvisionnemens de Paris*, soit à des *vues générales de bien public* **. (Extrait de ces Traités, imprimés par ordre du Conseil des Cinq-cents.)

(*Voyez* ci-après sous les dates des 19 frimaire et 30 ventôse an 7.)

30 Fructidor. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Envoi de mémoires sur les établissemens d'humanité, imprimés par ordre du Ministre.* (Chez *Agasse*, rue des Poitevins.)..... 178

L'extirpation de la mendicité est le problème le plus difficile de la législation 179

Desir du Ministre d'éveiller l'attention publique sur cet objet.. *ib.*

---

* Le vœu de cette circulaire a été bien rempli par plusieurs commissaires du Directoire exécutif. Le Ministre a remarqué dans le temps le compte qui lui fut rendu par le C.en *Dieudonné*, de la visite des cantons du département des Vosges, au commencement de l'an 7; c'était un morceau excellent, plein de détails précis et de vues utiles. Son auteur fut appelé ensuite par le Ministre, pour remplacer le C.en *Devèze* dans les fonctions laborieuses et importantes de chef de la première division.

** Cette mesure, adoptée par le Ministre le 29 fructidor an 6, a garanti la tranquillité publique et la sûreté de Paris pendant le long et terrible hiver de l'an 7. Cependant, ces traités n'en ont pas moins été le sujet des calomnies les plus horribles contre ses bureaux, et des déclamations les plus virulentes contre lui-même. On ne l'a pas mis à portée d'y répondre directement, ni même indirectement. Il n'était plus au ministère, lorsque la question a été discutée sans l'entendre, sans lui communiquer les objections et les impostures qu'on accumulait, sans examiner la teneur entière des traités passés par lui avec la compagnie *Houard*. Ces traités, n'ayant été imprimés que par extraits tronqués, ne sont pas connus. Au surplus, ce qui s'est passé depuis, a bien justifié la prévoyance du Ministre. Un jour, lorsqu'on pourra tout dire, on prouvera que ces traités sont peut-être, de tous les actes de ses deux ministères, ceux dont il devrait lui être le plus permis de s'honorer. Mais il s'est malheureusement mêlé à cette affaire des intérêts qui l'ont défigurée. Le Ministre n'aura pas eu le tort de les envenimer, en répondant lui-même aux outrages qu'on lui prodiguait. Il a laissé au temps et à la vérité le soin de son apologie; et ceux qui se sont tout permis contre lui, ne pourront se plaindre qu'il ait seulement prononcé leur nom. Le Ministre, animé du seul amour du bien public, n'a jamais souillé cet amour par le mélange impur des passions particulières.

Son but est d'augmenter le travail et de diminuer le malheur *. *Page* 180

2.e Jour complémentaire. AUX mêmes. — *Examens pour l'École polytechnique*..... 181

Préparatifs nécessaires..... *ib.*
Solennité de ce concours national..... 182

3.e Jour complémentaire. DISCOURS prononcé au Champ-de-Mars par le Ministre, pour l'*ouverture de l'exposition publique des produits de l'industrie française.* ** (Tome II du présent recueil, *page 292.*)

4.e Jour complémentaire. LETTRE à M. *d'Azzara*, ambassadeur du roi d'Espagne près de la République française. *Envoi de la circulaire* du 24 fructidor an 6, relative au *commerce avec l'Espagne.* (Rédacteur du 13 vendémiaire an 7, n.° 1022, où se trouve aussi la réponse de M. *d'Azzara* au Ministre, du 23 septembre 1798.)

1.er Vendémiaire an 7. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — Hospices civils. *Enfans abandonnés*..... 183

Mesures promptes qu'exige la loi du 26 fructidor..... 184
L'administration ne doit jamais perdre de vue les malheureux.. 185

3 Vendémiaire. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, provoqué par le Ministre, concernant l'*emploi en prêts* à intérêt, des capitaux provenant de *remboursemens de rentes* faits aux *hospices civils, monts-de-piété*, et autres établissemens de bienfaisance. (Bulletin des lois, cahier 229, n.° 2043.)

---

* On trouvera ci-après, sous la date du 29 pluviôse an 7, une table particulière des mémoires contenus dans le recueil des *établissemens d'humanité.* Le C.en *Duquesnoy*, ex-constituant, avait bien voulu se charger de remplir les vues du Ministre pour former cette collection importante. Les envoyés des puissances étrangères et les savans de plusieurs pays secondaient cette entreprise avec un grand zèle et beaucoup de bienveillance; mais on a dédaigné de la continuer. On a poussé la négligence jusqu'à ne pas achever la publication d'ouvrages commencés.

** Avilissement des arts dans l'ancien régime. Honneurs que leur rend la liberté. Point central que cette réunion présente à l'industrie. Idée que *Bacon* et *Diderot* se faisaient des arts. La technologie doit déjà beaucoup aux écrivains français. Le Gouvernement a saisi ce nouveau moyen d'encourager l'industrie nationale. Appel à tous les départemens pour concourir à cette exposition, et pour vaincre les Anglais dans cette carrière nouvelle. Telle est à-peu-près la substance de ce discours.

3 Vendémiaire an 7. ARRÊTÉ, d'après un rapport du Ministre, concernant la police des *salles de dissection et laboratoires d'anatomie.* (Bulletin des lois, cahier 231, n.° 2050.)

5 Vendémiaire. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Liquidation de la dette des hospices* ..... *Page* 186

Créances antérieures à la loi du 23 messidor an 2..... *ib.*
Créances depuis cette époque jusqu'au régime constitutionnel.. 187
Créances depuis l'organisation constitutionnelle jusqu'au 1.er vendémiaire an 5 188
Moyens d'accélérer cette liquidation, en 12 articles..... 189

5 Vendémiaire. *PROLONGATION de l'exposition des produits de l'industrie française* au Champ-de-Mars, jusqu'au 10 vendémiaire. (Rédacteur du 5, n.° 1014.)

8 Vendémiaire. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — Taxe d'entretien des routes. Division de *la taxe d'entretien des routes*; division *de la correspondance* 192

1.re DIVISION. *Taxe d'entretien*, en sept sections..... 193
2.e DIVISION. *Ponts et chaussées*, emploi des fonds..... *ib.*
Nécessité de distinguer et de traiter séparément chaque objet administratif 194

13 Vendémiaire. AUX Ingénieurs en chef des départemens. — *État des travaux de l'an 6 et de l'an 7* 195

Desir du Ministre de donner au service des ponts et chaussées une activité nouvelle 197

13 Vendémiaire. AUX Administrations centrales. — *Bordereaux de recettes et de dépenses de la taxe d'entretien des routes pour chacun des six premiers mois de l'an 7* ..... *ib.*

13 Vendémiaire. AUX mêmes. — *Recettes et dépenses de la taxe d'entretien des routes pendant l'an 6* 199

Insouciance d'un grand nombre de départemens à cet égard... 200
Embarras et désordre qui en résultent..... *ib.*
Dénonciation au Directoire, des administrateurs négligens.... 201

13 Vendémiaire. AUX Receveurs généraux des départemens. — *Envoi d'un bordereau pour connaître l'état du produit de la taxe d'entretien des routes pendant chaque mois* 201

13 Vendémiaire an 7. AUX mêmes. — *Demande du compte général du produit de cette taxe pendant l'an 6*..... *Page* 203

Le vrai patriotisme se reconnaît au desir de seconder le Gouvernement, et de faire marcher la République..... 204

13 Vendémiaire. AUX Inspecteurs de la perception de la taxe d'entretien des routes. — *Comptabilité*..... 205

Visite des bureaux, procès-verbaux et bordereaux..... *ib.*

13 Vendémiaire. MESSAGE, d'après un rapport du Ministre, sur l'offre que font des citoyens de faire, à leurs frais, l'*ouverture d'un chemin de communication avec l'Espagne* par les Pyrénées, et les avantages qui en résultent. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 16 vendémiaire an 7, page 346.)

13 Vendémiaire. MESSAGE, avec un rapport du Ministre, contenant le tableau des fonds nécessaires à l'acquittement des *dépenses administratives et judiciaires* de l'an 7. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 16 vendémiaire, page 342.) *

17 Vendémiaire. LETTRE circulaire aux Professeurs et aux bibliothécaires des écoles centrales. — *Livres élémentaires; ordre des études*... 207

Formation d'un conseil d'instruction publique près du Ministre, pour examiner les cahiers, les méthodes élémentaires **..... 208

---

* Les dépenses administratives et judiciaires avaient été fixées en l'an 5 par approximation. De toutes parts on avait réclamé. Le Ministre avait réuni pour l'an 7 des renseignemens positifs et complets. Il présentait un tableau général des fonds demandés pour l'an 7, distingués en trois classes : la première, des dépenses de chaque administration centrale; la deuxième, de l'instruction publique; la troisième, de l'ordre judiciaire. Le résultat se monte à plus de vingt millions. Le Ministre avait porté la lumière dans une partie jusqu'alors mal connue et réglée presque au hasard.

** Ce conseil a été composé, par le Ministre, des C.ens *Lagrange*, *Darcet*, *Palissot*, *Domergue*, *Garat*, *Ginguené*, *Daunou*, *Tracy*, *Lebreton* et *Jaquemont*, tous membres de l'Institut national.

Ses attributions principales sont de surveiller l'enseignement des écoles centrales, d'examiner les cahiers des professeurs et les livres destinés à l'instruction élémentaire, de tenir une correspondance ouverte entre le Ministre et les professeurs relativement à l'objet de leurs cours et à la direction uniforme qu'il faut leur donner, enfin de prendre tous les moyens possibles pour consolider et améliorer l'instruction nationale dans les écoles établies par la loi du 3 brumaire.

Le conseil d'instruction publique a employé les premiers temps de son institution à bien connaître, quant à l'enseignement, la situation de toutes les écoles centrales; et il a obtenu, à cet égard, des éclaircissemens aussi exacts que détaillés. Ensuite, par des circulaires aux

Premiers succès des écoles centrales ..... *Page* 209
Perfection qu'elles doivent se proposer 210
Désir ardent du Ministre d'y concourir 211
Les programmes des exercices, au lieu de finir l'année scolaire, doivent la précéder 212
Deux sortes d'ouvrages classiques, 1.° le livre de l'élève, 2.° celui du maître 213
Envoi des instituteurs des campagnes à l'école centrale, qui doit être leur école normale ..... *ib.*
Établissement des pensionnats 214
Cabinet de l'histoire naturelle particulière du département ... *ib.*
Promenades utiles des élèves dans les ateliers 215
Connaissance à leur donner de la typographie 216
Amusemens instructifs à introduire dans les fêtes nationales ... 217
Gymnastique, et exercices du corps ..... *ib.*
Habitudes à faire contracter aux jeunes gens : lire à haute voix, écrire sous la dictée, dicter, parler en public, calculer de tête, rendre des comptes par écrit, &c 218
Tourner l'instruction vers les objets usuels 219
Accoutumer les enfans à récapituler l'emploi de leur temps et à écrire leur journal ..... *ib.*
Leur faire extraire de bons livres et leur donner des prix d'analyse. 220
Leur apprendre le catéchisme de morale, et l'examen de soi-même. * 221
Rendre les enfans eux-mêmes juges de leurs différens ..... *ib.*
Durée des classes, distribution du temps, habitude du travail .. 222

---

professeurs, il a établi la direction de cours qui jusqu'alors n'avaient point eu lieu dans les anciens colléges, tels que ceux de grammaire générale, de législation, &c.

Il a examiné les cahiers qui lui ont été adressés par les professeurs de belles-lettres, d'histoire, de législation, de grammaire générale, &c.; il en a rendu compte au Ministre, et, toujours par son intermédiaire (sans toutefois gêner les idées des professeurs dans ce qui ne tenait pas au fond de l'enseignement), il leur a adressé les réflexions soit approbatives, soit critiques, qu'avait fait naître la lecture de leurs cahiers, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre.

Il a examiné tous les livres qui lui ont été présentés comme élémentaires, et en a rendu compte au Ministre, qui, sur le rapport de ce conseil, les a ou rejetés, ou adoptés pour les écoles nationales. Enfin il s'est occupé sans relâche, et avec succès, des moyens d'animer les écoles centrales, et d'en diriger l'enseignement vers un but moral et philosophique.

Le Ministre n'a eu qu'à se féliciter d'avoir institué ce conseil d'instruction, dont les membres se proposent de rendre eux-mêmes un compte plus circonstancié de leurs utiles travaux.

* Le Ministre avait arrêté que le *Catéchisme de morale*, si purement, si élégamment, si philosophiquement rédigé par l'illustre *Saint-Lambert*, serait imprimé en placard et affiché dans toutes les écoles primaires. C'était un des plus grands services qu'on pût rendre à l'instruction. *Voyez* aussi, à la suite de la Méthode de lecture publiée par le Ministre, les *maximes républicaines* en vers, et la traduction de l'idylle d'*Ausone* sur l'*examen de soi-même*, ouvrages destinés à concourir au même but.

Esprit méthodique et plan de conduite qu'un élève doit remporter des écoles..... *Page* 223
Les fautes réprimées par la honte, et jugées par un jury d'élèves.* 224
L'enseignement des cultes étranger à l'instruction publique..... *ib.*
Concours et solidarité des professeurs d'une école centrale.... *ib.*

17 Vendémiaire an 7. ARRÊTÉ provoqué par le Ministre pour faire *publier* par ses soins *les procédés* industriels pour lesquels il a été expédié des *brevets d'invention*, depuis la loi du 25 mai 1791. (Rédacteur du 20 Vendémiaire, n.° 1029.)

20 Vendémiaire. CONCOURS ouvert pour le *monument et les édifices* à élever sur l'emplacement du *château Trompette à Bordeaux.* — Programme..... 225
Caractère de ce monument public..... 226
Occasion pour l'architecture civile d'innover utilement..... *ib.*
Mémoires explicatifs, et devis à joindre aux plans..... 227

23 Vendémiaire. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif. — Taxe d'entretien des routes. *Exemption des équipages d'artillerie*..... 228

24 Vendémiaire. AUX Administrations centrales, aux Commissaires du Directoire et aux bureaux consultatifs de commerce. — *Concours annuel de l'industrie française*..... 228
Succès et résultat heureux de la première exposition..... 229
Chaque année, le 1.er messidor, un jury des arts sera nommé pour admettre à l'exposition les produits présentés..... 230
Des médailles d'argent seront données aux vingt fabricans qui auront été préférés..... 231

---

* Le Ministre tenait beaucoup à ce que les élèves se formassent ainsi entre eux à la discussion et à l'art oratoire. Il desirait, en conséquence, que le professeur de législation enseignât aussi la jurisprudence civile et criminelle, les lois administratives, &c.; qu'on simulât des causes, qu'on plaidât, qu'on jugeât, &c. Il faut bien prendre garde que, dans quelques années, on trouvera rarement des juges, des administrateurs, même des jurés. Déjà l'innocence et le crime se trouvent tous les jours en face d'un jury ignorant. Le Ministre voulait que les élèves se disposassent, sans danger pour la société, par des simulacres de procès criminels, à la pratique des devoirs, des connaissances, des obligations d'un jury éclairé; que les écoles devinssent la pépinière des fonctionnaires publics, et qu'on eût intérêt de les fréquenter, ne fût-ce que pour apprendre à administrer ses propres affaires. Cette idée entrait dans le nombre des objets sur lesquels il se proposait de faire concourir ensemble les élèves de toutes les écoles. (*Voyez* ci-après la lettre du 10 germinal.)

Une

Une médaille d'or à celui des vingt qui aura vaincu l'industrie anglaise * ..... *Page* 231
Un échantillon des objets couronnés sera déposé au conservatoire des arts et métiers ** 232

25 Vendémiaire an 7. AUX Administrations centrales et aux commissaires du Directoire. — *Utilité des plantations* ..... *ib.*

Noms des quarante départemens dont les administrations centrales ont fait connaître leur zèle à l'occasion de la lettre circulaire sur les plantations, du 22 Fructidor an 5 233
Citation distinguée des administrations des l'Aveyron, de Basses-Pyrénées, de la Creuse, de l'Isère, de l'Indre, de l'Arriége.. *ib.*
Plantation du C.en *Saint-Martin*, cultivateur à la Bastide.... 234
Cent millions de pieds d'arbres à placer, en France, sur un sol inutile. 235
De la proportion des bois avec les autres produits de la terre.... 236
Moyen de vivifier les Landes, la Sologne, la Champagne crayeuse. 237
Un domaine doit avoir, sur ses fossés, des arbres pour la valeur du fonds..... 238
La disette des bois a excité la prévoyance des *Trudaine*, *Réaumur*, *Buffon*, *Mirabeau*, *Turgot*, *&c*..... 239
Exemples de plantations donnés par des particuliers..... 240
De l'attrait de ces créations végétales..... 241
Annonce d'autres circulaires sur le même sujet *** ..... *ib.*

---

* La médaille a été frappée ; elle devait servir de prix dans les fêtes nationales, pour la culture et l'industrie. Le coin existe. Le Ministre desirait qu'une suite de pareilles médailles servît à composer, dans un genre absolument neuf, une histoire numismatique de la République française.

** Cette circulaire, et le premier exemple donné à la fête du 1.er vendémiaire an 7, avaient excité dans toute la France une émulation prodigieuse parmi les fabricans et les artistes. Il n'y avait pas un département dont les ateliers ne travaillassent à l'envi, dans l'espérance de figurer à la grande foire nationale du 1.er vendémiaire an 8. Cette idée était devenue sur-le-champ populaire. On la regardait comme un ressort nouveau donné à l'industrie française, ressort actif malgré la guerre, et qui devait être encore plus puissant à la paix. Cependant, cette idée a partagé la disgrace honorable que son auteur a essuyée le 4 messidor. Il paraît que l'exposition publique des produits industriels au Champs-de-Mars, ne fera point partie des fêtes nationales destinées à célébrer l'anniversaire de la fondation de la République, en l'an 8.

*** La lettre circulaire qui devait suivre celle-ci, regardait spécialement la *culture de la vigne*, objet très-important en France, et que le Ministre considérait sous des rapports plus étendus qu'on ne l'a fait encore. Au moment de sa sortie du ministère, cette lettre était prête à être publiée, ainsi que beaucoup d'autres vues d'utilité publique, qu'il voulait faire éclore à des époques successives, et qui ont été étouffées.

Au surplus, cette seconde circulaire sur les plantations, du 25 vendémiaire an 7, a réveillé le zèle des administrations centrales. Tous les mois, on rendait compte au Ministre des effets heureux qu'elle a produits. Le C.en *Dubois*, digne chef de la division d'agriculture, partageait

Les administrateurs doivent se regarder comme les *avocats de la postérité*..... *Page* 242
Exhortation pressante sur les plantations..... 243
(*Voyez* encore la fin de la lettre du 30 frimaire an 7, sur la solennité du 2 pluviôse.)

27 Vendémiaire an 7. MESSAGE au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre concernant l'*école nationale de Liancourt*, avec des vues pour substituer aux douze ci-devant écoles militaires, *trois prytanées* de 400 élèves chacun, à Compiègne, la Flèche et Fontainebleau. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 6 brumaire an 7, page 95.)

29 Vendémiaire. ARRÊTÉ provoqué par le Ministre, pour formaliser la *perception provisoire de l'octroi* municipal et de bienfaisance établi *à Paris* par la loi du 27. (Bulletin des lois, cahier 232, n.° 2086.)

30 Vendémiaire. DEUX instructions provisoires pour les *receveurs et contrôleurs de l'octroi municipal et de bienfaisance de Paris.* (Rédacteur du 7 brumaire, n.° 1046.)

à cet égard le zèle du Ministre ; il a présenté successivement huit états des suites données à cette circulaire par les administrations départementales. De nombreuses plantations ont été faites à Strasbourg et dans quelques cantons du département du Bas-Rhin. Celui des Alpes-Maritimes a fait faire, sur sa limite avec celui du Var, une plantation assez considérable, qui sépare les territoires des deux départemens par une espèce de forêt. Dans celui des Côtes-du-Nord, les habitans de la commune de Guingamp ont décoré, à leurs frais, une vaste place publique, d'une belle plantation. Un citoyen de Paul-de-Léon, département du Finistère, a fait planter dans un hiver huit mille jeunes hêtres sur un terrain national qu'il venait d'acquérir. L'administration centrale de la Seine inférieure prenait des mesures pour faire couvrir d'arbres utiles les terrains provenant de la réduction des chemins vicinaux, les rives des étangs, les communaux voués depuis des siècles à une stérilité désastreuse : elle voulait que des temples de verdure fussent préparés pour les fêtes républicaines et les jeux du bel âge ; que le bon citoyen marquât par la plantation d'un arbre, l'époque de son mariage, la naissance de ses enfans, &c. Plusieurs administrations se plaignaient des dégâts causés dans les forêts et les plantations par les chèvres ; on demandait même la proscription de cet animal. Au lieu de le détruire, le Ministre avait songé au moyen de tirer parti de ce bétail, mais en le tenant continuellement à l'étable, ce qui l'empêcherait de nuire, &c. Le Ministre faisait tenir ainsi des notes exactes du résultat de ses principales circulaires sur l'éducation, sur la navigation intérieure, sur les fêtes nationales, sur l'agriculture et le commerce, &c. &c. Au bout de l'année, il aurait revu ces notes ; il les aurait comparées avec les comptes des administrations centrales : alors il aurait été à portée de provoquer les lois nécessaires, ou de fixer ultérieurement l'attention du Gouvernement sur la véritable situation de ces divers objets, ou d'ajouter lui-même à ses premières vues de nouveaux développemens. C'était en amassant de tels matériaux qu'il voulait composer un grand *Traité du bien public*, dans ses rapports avec le Ministère de l'intérieur.

1.er Brumaire an 7. PROGRAMME pour l'*embellissement des Champs-Élysées*, à Paris, *en quinze articles* ..... *Page* 242

Le Ministre demande sur-tout des modèles d'architecture économique, *article 11* 243

(*Voyez* ci-après sous les dates des 28 pluviôse et 27 ventôse an 7.)

1.er Brumaire. LETTRE circulaire aux commissaires du Directoire près des administrations centrales. — *Recueil des belles actions civiles* ... 246

Les annales des Républiques sont les fastes de la vertu ..... *ib.*
Influence des élémens du système républicain 247
Le Ministre a confié la rédaction du recueil à un homme de lettres ami de la liberté (le C.en *Joseph Lavallée.*) 249
Un des premiers devoirs de tout Gouvernement, est d'honorer la vertu 250

3 Brumaire. ARRÊTÉ, provoqué par le Ministre, pour établir la *régie de l'octroi municipal et de bienfaisance de Paris*, et la confier aux C.ens *Thibaut, Joubert* et *Verdun.* (Bulletin des lois, cahier 236, n.° 2128.)

5 Brumaire. MESSAGE du Directoire, d'après un rapport du Ministre, contenant des renseignemens sur l'*état de l'instruction publique*, et des vues sur les moyens d'en assurer les progrès. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 6 brumaire an 7, page 113.)

8 Brumaire. LETTRE et récompense au C.en *Sellier*, du canton de Vilaine-en-Duesmois, département de la Côte-d'Or, qui, seul et sans autres armes qu'un bâton, a lutté pendant plusieurs heures contre un loup énorme, *action de courage presque inouie.* (Rédacteur, du 8 brumaire an 7, n.° 1047.)

9 Brumaire. MESSAGE du Directoire, d'après un rapport du Ministre, pour faire mettre à la disposition du département de la Seine le bâtiment national des ci-devant Capucins de la Chaussée d'Antin, afin d'y établir la *quatrième école centrale* de ce département. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 12 brumaire an 7, page 300.)

18 Brumaire. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — Taxe d'entretien des routes. *Placement des barrières* 250

Exécution de la loi rendue le 14 brumaire 251

Vérifier le travail des commissaires nommés en vertu de la lettre circulaire du 25 thermidor. Concert entre les administrations limitrophes ..... *Page* 252
Plans topographiques sur une échelle uniforme ..... *ib.*
Réponse aux objections contre les barrières 254
Travaux urgens à faire avant l'hiver 256
Accélération de la mise en ferme des barrières 257

19 Brumaire an 7. LETTRE circulaire aux commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. *Subsistances.* (Cette lettre a été envoyée manuscrite.)

Il s'agissait d'obtenir l'évaluation approximative de la récolte moyenne d'une année ordinaire dans chaque département. Cette recherche était indépendante du travail sur les récoltes de l'an 6, demandé aux administrations centrales.

20 Brumaire. AUX bibliothécaires des écoles centrales. — *Cours de bibliographie* ..... *ib.*
Le cours de bibliographie et d'histoire littéraire manquait à l'enseignement dans les écoles centrales 258
Esquisse de ce cours, par ordre de matières 259
§. I.er *Mémoire.* Fables, histoire, géographie, productions naturelles, technologie 261
§. II. *Raison.* Idéologie, logique, grammaire, morale privée et publique, géométrie, physique, physiologie, &c. 264
§. III. *Imagination.* Poésie, musique, peinture, sculpture, architecture, &c. 270
Agenda littéraire, que les élèves doivent se former d'après ce cours. 271
Il faut distinguer dans la multitude des livres, ceux à lire, ceux à consulter, ceux à oublier, ceux à refaire, &c. 272

21 Brumaire. AUX Administrations centrales. — *Introduction du nouveau système métrique dans les actes administratifs* 273

22 Brumaire. AUX mêmes. — Bureau des indemnités. *Formalités à remplir pour obtenir des secours* 275

23 Brumaire. AUX mêmes. — Taxe d'entretien des routes. *Remises aux employés* 279

25 Brumaire. AU commissaire près de chaque administration centrale. — *Surveillance des commissaires* 281

L'éveil donné par le fanatisme et le royalisme, dans les départemens réunis, exige un redoublement de surveillance..... *Page* 281
Le commissaire près les tribunaux doit agir d'intelligence avec celui du département..... 282
Ligne de démarcation et point de contact entre les autorités administratives et judiciaires..... 283
Éloge de la gendarmerie nationale..... *ib.*
Concours des commandans de ce corps avec le commissaire du Directoire..... 284
Le commissaire est responsable de la tranquillité de son département..... 285
Il peut ainsi faire la guerre aux Anglais. *..... *ib.*

25 Brumaire an 7. AUX Administrations centrales. — *Bagne de Nice* assimilé à celui du Havre pour recevoir les déserteurs..... 286

25 Brumaire. RÉPONSE du Gouvernement espagnol à la communication qui lui a été donnée par l'Ambassadeur de la République française à Madrid, de la lettre circulaire du Ministre, du 24 fructidor an 6, sur *le commerce de la France avec l'Espagne.* (Rédacteur du 25 brumaire an 7, n.° 1065.)

27 Brumaire. MESSAGE d'après un rapport du Ministre, sur les soixante-cinq maisons de prêt public à Paris, et pour faire établir dans chaque département, une *caisse de prêt public*, où seraient versés *les fonds des hospices, &c.* (Rédacteur du 1.er frimaire an 7, n.° 1070.) **

---

* On doit prendre garde à la date et à l'objet de cette lettre. Les événemens malheureux de la fin de l'an 6 et du commencement de l'an 7, le combat naval d'Aboukir et les deux tentatives de descente en Irlande échouées, avaient fourni une ample matière aux ennemis du Gouvernement pour calomnier la République. La loi qui accordait 330 francs par mois à chaque député, pour frais de bureau, était perfidement commentée. La sédition que les moines avaient eu le crédit d'exciter dans les départemens réunis, coïncidait avec les troubles qu'on essayait d'exciter dans ceux de l'ouest et du midi. Des prêtres réfractaires du midi s'étaient réunis en grand nombre dans un banquet, pour chanter la victoire des Anglais à Aboukir. Lors de la fausse nouvelle que *Bonaparte* était bloqué dans Alexandrie, des ennemis du Directoire firent des cavalcades et donnèrent des fêtes, &c. Ces symptômes alarmans justifiaient les précautions que prescrivait le Ministre ; et ces précautions eurent d'abord quelque succès : mais alors les ennemis de l'ordre changèrent leur plan, et l'exécution du projet de renverser le Gouvernement fut ajournée jusqu'à l'époque des élections.

** Cette organisation des *monts-de-piété* aurait fait baisser l'intérêt exorbitant de l'argent. On aurait prêté gratuitement aux indigens jusqu'à concurrence de douze francs pour un

27 Brumaire an 7. MESSAGE contenant un rapport du Ministre *sur les travaux du port de Caen*, et sur les moyens de joindre la Manche avec l'Océan. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 1.er frimaire an 7.)

27 Brumaire. ARRÊTÉ d'après un rapport du Ministre, pour établir, dans les communes au-dessus de cinq mille ames, des *bureaux de poids publics*, libres et volontaires. (Bulletin des lois, cahier 240, n.° 2178.)

27 Brumaire. MESSAGE d'après un rapport du Ministre, sur la demande de plusieurs départemens, d'établir dans leurs écoles centrales *un professeur de langues vivantes*. (Rédacteur du 4 frimaire an 7, n.° 1073).

28 Brumaire. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — Taxe d'entretien des routes. *États d'appointemens*..... *Page* 287

Cet état sera composé de huit colonnes..... 288
Annonce de l'envoi prochain du cahier des charges pour la mise en ferme des barrières..... 289

28 Brumaire. ARRÊTÉ qui ordonne l'affiche de la *déclaration* et de l'*engagement solidaires* remis au Ministre par les administrateurs et actionnaires de la *Caisse des Comptes courans*. (Rédacteur du 30 brumaire an 7, n.° 1069.)

29 Brumaire. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, sur l'état de l'*horlogerie nationale* de Besançon, et les moyens de faire prospérer les fabriques d'horlogerie. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 4 frimaire an 6.)

29 Brumaire. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, concernant l'envoi que les administrations centrales doivent faire au Ministre de l'intérieur,

---

temps déterminé. On aurait appliqué les produits à la dépense des mois de nourrice et pensions des enfans abandonnés. Le Ministre avait réuni des matériaux immenses; il avait rassemblé les observations du Ministre de la justice, du bureau central de Paris, &c. Il s'agissait sur-tout d'extirper du corps politique le chancre dévorant et honteux de l'usure.

des *tableaux de comparaison des anciennes mesures avec les mesures nouvelles.* (Bulletin des lois, cahier 242, n.° 2191.) *

30 Brumaire. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — *Inculpation des poinçons des fabricans* d'ouvrages d'or et d'argent. *Page* 289

1.er Frimaire. AUX mêmes. — *Congés des commissaires des cantons...* 291

Abus qu'en avaient fait des administrations centrales..... 292

2 Frimaire. AUX mêmes. — *Inexécution de la loi du 26 fructidor en faveur des hospices* 293

Noms des quinze administrations centrales qui avaient seules répondu à la lettre du 1.er vendémiaire..... 294

Le Ministre est persuadé que c'est au sentiment sur-tout à conduire les hommes..... 295

3 Frimaire. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, sur le rapport du Ministre, relatif à la célébration de l'*anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français.* (Bulletin des lois, cahier 242, n.° 2194.)

8 Frimaire. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — Bureau des prisons. *Certificats des payeurs*..... 295

9 Frimaire. AUX commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Abus du renversement des terres labourées et ensemencées*..... 296

Tableau de cet abus, aux semailles du printemps et de l'automne. 297

Prétexte qu'il pouvait avoir dans l'ancien régime..... *ib.*

Son influence sinistre dans les départemens où les terres sont morcelées..... 298

Cette division des terres est un des fléaux de notre agriculture... 299

---

* On voit dans cet arrêté, que plus de quarante administrations centrales étaient en retard d'exécuter celui du 3 nivôse an 6. Cette négligence des départemens entravait presque toutes les mesures d'administration générale. Le Ministre a été souvent dans le cas de s'en plaindre. Plusieurs travaux majeurs sont restés imparfaits, faute de pouvoir compléter ces renseignemens nécessaires. Qu'on joigne à cet obstacle celui qui résultait de l'incohérence des lois, et l'on se fera une idée des nombreuses difficultés qui arrêtaient à chaque pas le zèle du Ministre.

Annonce d'un travail pour obtenir une loi qui facilite les échanges *. *P.* 299
Visite annuelle des sillons renversés à chaque semaille..... 300
Lois à appliquer ; procès-verbaux à dresser ; pertes à calculer... 301

9 Frimaire an 7. AUX administrations centrales.—Exécution de la loi du 14 brumaire. *Cahier des charges pour la ferme des barrières*..... 302
La taxe se fera à l'avenir pour le chemin à parcourir..... 303
Nécessité d'abréger les délais prescrits pour la mise en ferme.. 304
Projet du cahier des charges générales pour la ferme des barrières, en vingt articles..... 305
Conditions auxquelles le Ministre approuvera les baux..... 309

11 Frimaire. AUX commissaires du Directoire près des administrations centrales en retard d'envoyer les *tableaux de population*..... 310

11 Frimaire. AUX administrations centrales, municipales et aux commissaires du Directoire. — *Propriété des ouvrages dramatiques*... 311
Violation de cette propriété par des entrepreneurs de spectacles.. 312
Consentement formel qu'ils doivent avoir des auteurs vivans... 314
Mesures à prendre en cas de contravention..... *ib.*

11 Frimaire. DISTINCTION faite par le Ministre, d'un arrêté de l'administration centrale du département de Lot-et-Garonne, du 16 brumaire, pour mettre en vigueur, dans son ressort, les *nouvelles mesures* uniformes. (Rédacteur, du 11 frimaire an 7, n.° 1080.)

14 Frimaire. DISCOURS prononcé par le Ministre, au théâtre de la République et des Arts, avant la distribution des prix aux élèves du conservatoire de musique. (Tome II de ce recueil, *page 298.*)
La Musique ne faisait point partie de l'instruction publique dans l'ancien régime : elle y était avilie. Le conservatoire est l'ouvrage de la Convention nationale. Quelle reconnaissance les élèves doivent à la République. Quelle grande idée ils doivent se faire de leur art. De son analogie avec les sublimes principes de la liberté. Conseils sur l'emploi de leurs talens.

---

* On peut consulter, à ce sujet, le n.° 1.er des *Améliorations dont la paix doit être l'époque*, publié par le C.en *François* (de Neufchâteau), et contenant un moyen préliminaire d'encourager l'agriculture dans les départemens où les terres sont morcelées et divisées à l'infini, en les réunissant sur un plan régulier ; *in*-8.° de 89 pages (chez *Desenne*, Maison-Égalité, n.os 1 et 2) avec cette épigraphe :

Libertas, leges et pax, sunt optima dona.

Cet écrit a été inséré dans les Feuilles du Cultivateur, n.os 16, 17 et 18 de l'an 5, pag. 93-112.

17 Frimaire an 7. LETTRE aux administrations centrales des départemens dont les hospices étaient en retard d'acquitter leurs contributions. — *Contributions dues par ces hospices*, et moyens concertés avec le Ministre des finances pour en faciliter l'acquittement..... *Page* 316

17 Frimaire. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — *Pharmacie à l'usage des dépôts de mendicité*..... 318

Uniformité à établir dans le service des malades..... *ib.*
Desir du Ministre que cette pharmacopée économique soit adoptée par les comités de bienfaisance, les hôpitaux, &c..... *ib.*
Extrait des registres des délibérations de l'école de médecine de Paris..... 319
Projet de pharmacie à l'usage des dépôts de mendicité, avec les noms des médicamens, suivant l'ancienne et la nouvelle nomenclature. 322
Aperçu du prix d'une collection de médicamens pour cinquante malades reclus dans les dépôts de mendicité (2339 fr. 40 centimes)*.. 326

19 Frimaire. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, sur le rapport du Ministre, pour la *mise en ferme des barrières* dans les départemens de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. (Bulletin des lois, cahier 247, n.° 2222.)

19 Frimaire. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, sur le rapport du Ministre de l'intérieur, pour remédier au désordre qui existait dans le service des *hospices de Paris*, et pour faire mettre en *entreprise, à compter du 1.er nivôse suivant, les fournitures nécessaires à ces hospices*, à charge par les entrepreneurs d'y établir des ateliers de travail. (Imprimé à la tête du cahier des charges, du 30 nivôse an 7.)

(*Voyez* ci-après, sous cette dernière date.)

21 Frimaire. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — *Arriéré des dépenses administratives*..... 327

Idée des immenses travaux du Directoire exécutif..... *ib.*
Explications nécessaires pour exécuter la loi du 11 frimaire.... 328
Annonce du modèle du compte des administrations centrales.... 333

---

* Cette petite pharmacie économique a été imprimée dans plusieurs départemens. On aurait profité de quelques observations pour une nouvelle édition qui devait en être donnée dans un recueil sur les secours, destiné à faire partie du *Manuel républicain*.

22 Frimaire an 7. AUX mêmes. — *Dépenses des prisons en l'an 7. Page* 333

A peine dix administrations avaient-elles rendu compte des dépenses des prisons pour l'an 6 335

23 Frimaire. AUX mêmes, et aux commissaires du Directoire. — *Recherche des pièces concernant la navigation intérieure* 336

Le Ministre a formé, dans ses bureaux, une division de la navigation intérieure * ..... *ib.*

Ses archives doivent réunir tous les mémoires, plans, devis, cartes, &c., depuis l'an 1600 337

Appel aux ingénieurs, aux imprimeurs, à tous les citoyens... *ib.*

Le Ministre envoie à chaque département les *Essais du C.en* Ducouëdic *sur la navigation intérieure, l'agriculture, le commerce et les arts dans la République française* 338

Chaque département doit perfectionner la partie de ces cahiers descriptifs qui le concerne ..... *ib.*

Intentions du Gouvernement sur la navigation intérieure..... *ib.*

Plan des commissions qui vont être établies, par le Gouvernement, pour la navigation intérieure 339

Importance de la navigation fluviale pour la France..... *ib.*

Travaux préliminaires qu'exige l'établissement du système de navigation intérieure..... 340

Communications des principaux fleuves..... 341

Commissions que le Ministre va former, pour l'examen de ces grands projets, à Genève, Altkirk, Saverne, Toul, Maubeuge, Compiègne, Niort, Limoges, Bordeaux, Lyon, Bourges, Orléans, &c.... 342

Le Ministre va faire lever les plans, les profils, les nivellemens, faire faire les devis préalables..... 347

---

* Cette division n'existait pas dans les bureaux du ministère avant le C.en *François* (de Neufchâteau); il l'établit, et la confia au C.en *Raup-Batestin*. A son retour de Seltz, le Ministre avait visité les canaux de la ci-devant Belgique; il connaissait celui du ci-devant Languedoc; enfin, il avait lu le mémoire de *Vauban* sur la navigation des rivières de France : il avait le plus ardent desir de réaliser les vues de *Vauban* et de donner à la culture et au commerce le véhicule économique et les facilités prodigieuses qui résultent des chemins d'eau. Les communications par eau des départemens réunis avec l'intérieur de la France, allaient être ouvertes; Génève serait devenue aussi, dans peu de temps, un port considérable; Paris aurait acquis des relations maritimes multipliées et rapprochées par de nouveaux moyens : l'activité nationale se tournait de ce côté. C'est ce qu'il y a de plus grand et de plus utile à faire en France; c'est le moyen de rendre la République plus florissante en temps de paix et plus puissante en temps de guerre. Toutes ces considérations n'ont pu sauver la division de la navigation intérieure, de la disgrace du Ministre; elle a été supprimée.

Avantages pour les compagnies et les capitalistes qui voudront employer leurs fonds à cette spéculation utile et estimable..... *Page* 348
P. S. du 22 nivôse an 7, joint à la seconde édition de ce plan, d'après le succès prodigieux de la première..... 349
(*V.* dans la table du second volume, la lettre du 7 Prairial an 7.)

29 Frimaire an 7. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, sur le rapport du Ministre, concernant l'*organisation de la régie* chargée de percevoir l'*octroi municipal* établi pour la commune de Paris, les remises, cautionnemens, &c. (Bulletin des lois, cahier 249, n.° 2258.)

30 Frimaire. ARRÊTÉ supplémentaire relatif à l'organisation du service du *passage au pont de Vernon*, en dix-huit articles..... 351

30 Frimaire. LETTRE circulaire aux administrations centrales et municipales. — *Solennité du 2 pluviôse*..... 356
Idée que les fonctionnaires publics doivent se faire de cette solennité. *ib.*
Du serment que la loi prescrit, 1.° contre la royauté..... *ib.*
2.° Contre l'anarchie..... 357
Tendance de tous les Gouvernemens au despotisme ou à l'anarchie. 358
Double garantie de la liberté sociale, la division des pouvoirs et le système représentatif..... *ib.*
Oubli des torts mutuels, et réconciliation générale des Français.. 359
Pompe particulière de la plantation des arbres de la liberté..... 360
Moyens d'inspirer aux enfans un respect nécessaire pour les plantat.s *ib.*

30 Frimaire. AUX mêmes. — *Envoi du modèle des comptes des départemens*..... 361
Le Ministre a suivi, dans la distribution du compte, la division des ministères..... *ib.*
Les administrations centrales ont négligé ce grand devoir..... 362
Importance de la rédaction de ces comptes..... 363
Uniformité à mettre dans leur exécution typographique..... 364
MODÈLE des comptes à rendre par les administrations centrales des départemens. 367
Observations préliminaires..... *ib.*
Introduction..... 369
Ordre du compte..... 379

PARTIE I.re Opérations administratives.

TITRE I.er *De la justice.*

SECT. I.re *Publication des lois*..... 370
II. *Tribunaux civils*..... 371

SECT. III. *Tribunaux criminels*..... 372

Modèle du tableau ou de l'état des jugemens rendus par le tribunal criminel du département dans le cours de l'année, qui présente, dans trois colonnes, la nature des crimes, le nombre des condamnations et celui des renvois..... *Page* 372

IV. *Jurys*..... 374

V. *Tribunaux correctionnels*..... *ib.*

Modèle de l'état des jugemens rendus par les tribunaux correctionnels du département, dans le cours de l'année. Feuille détachée (n.° 1.er), *en quarante-cinq colonnes.*

VI. *Notariat*..... 375

Récapitulation des travaux de l'année à la fin de chaque titre..... *ib.*

TITRE II. *De l'Administration de l'intérieur.*

SECT. I.re *Esprit public, &c.*

§. I.er De l'esprit public..... 376

II. Des administrations municipales et communales..... 377

Modèle de l'état des dépenses de ces administrations. Feuille détachée, Tableau (n.° 2), *contenant treize colonnes.*

III. De l'état civil des citoyens..... *ib.*

Modèle du tableau de la population du département (n.° 3.), *comprenant quinze colonnes.*

IV. Des assemblées primaires..... 378

V. Des assemblées communales..... *ib.*

VI. Des assemblées électorales..... *ib.*

SECT. II. *Prisons, &c.*

§. I.er Des prisons, maisons d'arrêt et de reclusion..... *ib.*

État des détenus dans les prisons, maisons d'arrêt, pendant le cours de l'année, *en sept colonnes*..... 380

II. Des hospices civils et autres établissemens de bienfaisance.. 380

Modèle de l'état des individus admis dans les hospices civils et autres établissemens de bienfaisance existant dans l'étendue du département, *en dix-neuf colonnes*..... 382

III. Secours particuliers..... 384

Calcul des pertes et accidens, année moyenne..... *ib.*

Note sur l'usage qu'on a fait des mémoires relatifs aux établissemens d'humanité, imprimés par ordre du Ministre, et par lui adressés aux administrations..... *ib.*

Sur ces mémoires, *voyez* la table particulière dans la note ci-après, sous la date du 29 pluviôse an 7.

SECT. III. *Travaux publics, &c.*

§. I.er Grandes routes ..... *Page* 384
II. Ponts 385
III. Taxe d'entretien des routes 386
IV. Chemins vicinaux ..... *ib.*
V. Autres ouvrages des communes 387
Améliorations que le Ministre se proposait d'introduire dans cette partie, et qui auraient changé dans peu la face de l'architecture en France ..... *ib.*
VI. (coté V par erreur). Exploitation des mines, minières et carrières ..... *ib.*

SECT. IV. *Agriculture et commerce.*

§. I.er Agriculture. Observation sur le voyage d'*Artur Young* 388
ART. 1. Terres labourables ..... *ib.*
2. Prés 389
3. Vignes ..... *ib.*
4. Bois et plantations ..... *ib.*
Circonstances dans lesquelles les citoyens doivent être engagés à faire des plantations 390
5. Tourbières ..... *ib.*
II. Police rurale ..... *ib.*
III. Desséchemens et défrichemens ..... *ib.*
IV. Pépinières. Mûriers ..... *ib.*
V. Plantes exotiques 391
VI. Amélioration et conservation des animaux utiles ..... *ib.*
VII. Destruction des animaux nuisibles, loups, renards, &c. Échenillage ..... *ib.*
VIII. Haras 392
IX. Épizooties ..... *ib.*
X. Écoles vétérinaires ..... *ib.*
XI. Société d'agriculture ..... *ib.*
Service qu'elle peut rendre ..... *ib.*
Ces tableaux sur l'agriculture sont demandés depuis long-temps. 393
Le Ministre en prescrira le mode uniforme, d'après la comparaison des premiers comptes ..... *ib.*
XII. Commerce ..... *ib.*
XIII. Manufactures nationales 394
XIV. Subsistances civiles ..... *ib.*
Modèle du tableau de la quantité des grains et légumes vendus sur les marchés pendant l'année 395
Modèle du tableau du prix commun des grains pendant l'année. 396
Modèle du tableau du prix commun du pain 397

SECT. V. *Instruction publique.*

§. I.er ART. 1. Écoles primaires..... *Page* 398
2. Écoles centrales..... 397
II. Bibliothèques..... *ib.*
III. Musées..... 399
IV. Cours d'accouchement et de chirurgie..... *ib.*
V. Morale publique.
ART. 1. Fêtes nationales..... *ib.*
2. Théâtres..... 400
3. Monumens publics..... *ib.*
4. Institutions républicaines ; Fêtes décadaires..... *ib.*
5. Poids et Mesures..... *ib.*

SECT. VI. *Navigation intérieure.*

§. I.er Navigation intérieure..... *ib.*
II. Entretien..... *ib.*
ART. 1. Entretien du lit des rivières..... 401
2. Leur curage..... *ib.*
3. Canaux..... *ib.*
4. Écluses..... 402
5. Digues..... *ib.*
III. Pêche..... *ib.*
Récapitulation des travaux de cette partie..... *ib.*
Développemens ultérieurs dont ce titre sera susceptible à la paix..... *ib.*

TITRE III. *Des Finances.*

SECT. I.re *Contributions.*

§. I.er Arriéré des contributions directes et indirectes..... 403
II. Contributions courantes..... *ib.*
ART. 1. Contribution foncière, modèle de tableau en neuf colonnes..... *ib.*
2. Contribut. personnelle, somptuaire et mobiliaire. 404
3. Patentes..... *ib.*
III. Impositions locales (s'il y en a)..... *ib.*
Récapitulation générale..... *ib.*
Lettre du Ministre des finances au Ministre de l'intérieur, sur les états de recouvrement des contributions..... *ib.*
Modèle du tableau, ou état de situation du receveur général du département... 407
Modèle du tableau, ou état de situation du payeur général..... 408

SECT. II. *Biens nationaux.*

§. I.er Conservation des domaines..... 409
II. Bois nationaux..... *ib.*

ART. 1. Leur situation..... *Page* 409
2. Leurs ressources..... *ib.*
3. Leur exploitation..... 410
4. Aménagemens..... *ib.*
5. Gardes forestiers..... *ib.*
§. III. Aliénation des domaines..... *ib.*
ART. 1. Domaines vendus..... *ib.*
2. Domaines invendus..... *ib.*
IV. Mobilier national..... 411
Récapitulation de l'année..... *ib.*

TITRE IV. *De la Guerre.*

§. I.er Levée et mouvement intérieur des armées..... *ib.*
II. Gendarmerie nationale..... *ib.*
ART. 1. Organisation..... *ib.*
2. Casernement..... 412
3. Sa répartition dans le département..... *ib.*
III. Vétérans nationaux en activité de service..... *ib.*
ART. 1. Leur organisation et leur service..... *ib.*
2. Casernement..... *ib.*
IV. Fonderie de canons..... *ib.*
V. Poudre et salpêtre..... 413
VI. Pensions aux militaires invalides..... *ib.*
VII. Dépôts des prisonniers de guerre..... *ib.*
Récapitulation de l'année..... *ib.*

TITRE V. *De la Marine.*

Cette partie a été trop négligée en France..... *ib.*

§. I.er Mouvement intérieur des armées navales..... 414
II. Encouragemens ou récompenses des marins et pêcheurs..... *ib.*
III. Travaux des ports..... *ib.*
IV. Bagnes..... *ib.*
Récapitulation de l'année..... *ib.*

TITRE VI. *De la Police générale.*

§. I.er Police des routes et chemins publics..... 415
ART. 1. Passe-ports..... *ib.*
2. Gendarmerie..... *ib.*
3. Garde nationale sédentaire..... *ib.*
4. Mendicité..... *ib.*
5. Vagabondage..... *ib.*

§. II. Police intérieure des communes..... *Page* 416
III. Émigrés et déportés..... *ib.*
IV. Objets non prévus..... *ib.*
Récapitulation de cette partie..... *ib.*

TITRE VII. *De la Liquidation.*

§. I.er Des Émigrés..... 417
II. Des corps et communautés religieuses..... *ib.*
III. Des communes, districts et départemens..... *ib.*
IV. Des créances de 3,000 francs et au-dessous, autres que celles ci-dessus..... *ib.*
Détails sur les tableaux à former, pour donner une idée de la situation de la liquidation des émigrés..... 418
1.er Tableau des émigrés, en *dix colonnes*..... *ib.*
2.e Tableau des opérations de la liquidation de leurs dettes, en *six colonnes*..... 419
V. Magasins civils..... 420
Observations générales..... *ib.*

PARTIE II. Compte pécuniaire.

RECETTE.

SECT. I.re *Crédits ouverts pour l'acquit des dépenses publiques et départementales.*

CHAP. I.er Ordre judiciaire..... 421
II. Administration de l'intérieur..... *ib.*
ART. 1. Dépenses administratives..... *ib.*
2. Hospices civils..... 422
3. Travaux publics..... *ib.*
4. Agriculture, commerce..... *ib.*
5. Instruction publique..... *ib.*
9. Navigation..... *ib.*
III. Administration des finances..... 423
ART. 1. Bureau des domaines et des émigrés..... *ib.*
2. Bois nationaux..... *ib.*
3. Autres crédits ouverts par le Ministre des finances. *ib.*
IV. Administration de la guerre..... 423
ART. 1. Levée et mouvement intérieur des armées..... *ib.*
2. Gendarmerie nationale..... *ib.*
3. Vétérans nationaux en activité de service..... 424
4. Fonderies de canons..... *ib.*
5. Poudres et salpêtres..... *ib.*

CHAP. V. Administration de la marine ..... *Page* 424
ART. 1. Levée et mouvement intérieur des armées navales. *ib.*
2. Travaux des ports 425
Récapitulation des crédits ouverts à l'administrat.n pour les dépenses ordinaires. *ib.*

SECT. II. *Crédits pour les dépenses extraordinaires sur les fonds publics.*

CHAP. unique. Administration de l'intérieur ..... 426.
ART. 1. Administrations et tribunaux ..... *ib.*
2. Prisons ..... *ib.*
3. Secours ..... *ib.*
4. Instruction publique ..... *ib.*
5. Destruction d'animaux nuisibles ..... *ib.*
6. Haras 427
7. Encouragemens à des établissemens publics ..... *ib.*
8. Poids et mesures ..... *ib.*
Récapitulation de la recette générale ou des crédits ouverts aux départemens ... *ib.*

TITRE I.er *Dépenses ordinaires.*

SECT. I.re *Ordre judiciaire.*

CHAP. I.er Tribunal civil 428
ART. 1. Appointemens ..... *ib.*
2. Dépenses diverses ..... *ib.*
II. Tribunal criminel 429
ART. 1. Appointemens ..... *ib.*
2. Dépenses diverses ..... *ib.*
III. Tribunaux correctionnels ..... *ib.*
ART. 1. Tribunal de ..... *ib.*
2. Tribunal de 430
IV. Tribunaux de commerce ..... *ib.*
V. Commissaires du Direct. exéc. près les tribunaux ci-dessus .. *ib.*
Récapitulation 431

SECT. II. *Dépenses administratives sur les centimes additionnels.*

CHAP. I.er Dépenses de l'administration centrale ..... *ib.*
ART. 1. Traitemens ..... *ib.*
Gages ..... *ib.*
2. Loyers et contributions 432
3. Entretien et réparations de maisons ..... *ib.*
4. Frais des assemblées électorales ..... *ib.*
5. Dépenses et fournitures de bureaux ..... *ib.*
6. Dépenses imprévues ..... *ib.*

SECT. III. *Secours publics, hospices, &c. (sur les fonds publics).*

CHAP. I.er Hospices civils ..... *Page* 433
II. Secours publics ..... *ib.*
Récapitulation 434

SECT. IV. *Travaux publics.*

CHAP. I.er Grandes routes 435
II. Entretien et confection des ponts ..... *ib.*
III. Bâtimens civils et nationaux ..... *ib.*
IV. Mines, minières, carrières 436
Récapitulation ..... *ib.*

SECT. V. *Agriculture, Commerce.*

CHAP. I.er Pépinières ..... *ib.*
II. Haras 437
III. Épizooties ..... *ib.*
IV. Écoles vétérinaires ..... *ib.*
V. Encouragemens pour l'agriculture ..... *ib.*
VI. Encouragemens aux arts et métiers ..... *ib.*
VII. Manufactures nationales 438
VIII. Objets non prévus ..... *ib.*
IX. Desséchemens, échenillage, &c ..... *ib.*
Récapitulation ..... *ib.*

SECT. VI. *Instruction publique.*

CHAP. I.er Écoles centrales 439
ART. 1. Traitemens des professeurs ..... *ib.*
2. Gages et salaires ..... *ib.*
3. Dépenses variables ..... *ib.*
4. Loyer de la maison 440
5. Distribution de prix ..... *ib.*
6. Frais de premier établissement ..... *ib.*
II. Sur les fonds publics 440
Bibliothèques ..... *ib.*
III. Musées ..... *ib.*
IV. Écoles de dessin, peinture, médecine 441
Récapitulation ..... *ib.*

SECT. VII. *Navigation intérieure.*

CHAP. I.er Frais d'entretien des canaux ..... *ib.*
II. Autres dépenses 442
Récapitulation ..... *ib.*
Sommaire des dépenses ordinaires de l'administration de l'intérieur ..... *ib.*

SECT. VIII. *Administration des finances.*

CHAP. I.er Dépenses du bureau des domaines nation. et des émigrés. *Page* 443
ART. 1. Bureau des domaines..... *ib.*
2. Bureau de la liquidation des émigrés..... *ib.*
II. Traitemens des gardes forestiers..... *ib.*
Récapitulation..... 444

SECT. IX. *Administration de la guerre.*

CHAP. I.er Frais relatifs à la levée et au mouvement des armées..... *ib.*
II. Gendarmerie nationale.
ART. 1. Solde et indemnité des gendarmes..... *ib.*
2. Dépenses diverses..... 445
III. Pensions aux vétérans nationaux..... *ib.*
IV. Fonderies de canons..... *ib.*
V. Fabriques de poudre et salpêtre..... *ib.*
VI. Autres dépenses de la guerre..... *ib.*
Récapitulation..... 446

SECT. X. *Administration de la marine.*

CHAP. I.er Mouvement intérieur des armées navales..... *ib.*
II. Autres dépenses de la marine..... *ib.*
Récapitulation..... 447
Récapitulation des dépenses ordinaires..... *ib.*

TITRE II. *Dépenses extraordinaires.*

CHAP. I.er Frais de premier établissement, ameublement et réparations des administrations, tribunaux et prisons..... *ib.*
ART. 1. Maison de l'administration centrale..... *ib.*
2. Tribunaux..... 448
3. Prisons..... *ib.*
II. Secours aux réfugiés des colonies..... *ib.*
III. Réunion et translation d'établissemens d'instruction publique. *ib.*
IV. Encouragemens à des établissemens publics; destruction des animaux nuisibles..... *ib.*
ART. 1. Encouragemens..... *ib.*
2. Destruction d'animaux nuisibles..... *ib.*
V. Poids et mesures..... 449
VI. Autres dépenses extraordinaires..... *ib.*
Récapitulation des dépenses extraordinaires..... *ib.*
Résumé général des recettes et dépenses, ou état comparatif des crédits ouverts et de leur emploi, par nature de service et de dépense..... 450
Note sur les tables qui doivent être jointes au compte..... *ib.*

BORDEREAU ou résultat du compte d'une administration municipale et communale, formant à elle seule un canton, et considérée comme telle..... *Page* 451

RECETTE, en huit chapitres distincts. Biens communaux; bois; location des halles; dixième des patentes; moitié des amendes de police; retenues sur les spectacles; centimes additionnels; taxes indirectes et locales..... *ib.*

DÉPENSE.

CHAP. I.er Traitemens et salaires..... 452
II. Bureau central..... *ib.*
III. Dépenses variables..... 453
IV. Dépenses pour la sûreté intérieure et la salubrité..... *ib.*
V. Dépenses d'entretien et réparations..... *ib.*
VI. Contributions..... 453
VII. Loyers d'édifices à l'usage de la commune..... *ib.*
VIII. Frais de perception des contributions..... *ib.*
IX. Dépenses imprévues..... *ib.*
X. Dépenses non indiquées ci-dessus..... *ib.*

Balance... { Recette. / Dépense.

Arrêté du département.

BORDEREAU ou résultat du compte d'une administration municipale, pour les cantons composés de plusieurs communes..... 455

RECETTE en quatre chapitres. Dixième des patentes; moitié des amendes de police; centimes additionnels; taxes indirectes et locales..... *ib.*

Notions statistiques qui doivent résulter du dépouillement des rôles des contributions..... *ib.*

DÉPENSE.

CHAP. I.er Traitemens et salaires..... 456
II. Dépenses variables..... *ib.*
III. Loyer et entretien de la maison où l'administration tient ses séances..... 457
IV. Dépenses imprévues..... *ib.*
V. Fêtes nationales..... *ib.*
VI. Garde nationale sédentaire..... *ib.*
VII. Dépenses qui ne sont pas désignées ci-dessus..... 458

Balance... { Recette. / Dépense.

Arrêté du département *.

---

* Ce modèle des comptes à rendre par les administrations centrales et municipales, n'a pas été envoyé aux départemens. Le Ministre l'avait préparé dès le mois de frimaire an 7; mais il

1.er Nivôse an 7. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Conditions pour le paiement du traitement des commissaires* . . . . . TOME II, *page* 1

Négligence de quelques commissaires à procurer au Gouvernement les renseignemens dont il a besoin. . . . . *ib.*

Les commissaires en retard ne doivent point recevoir les mandats de leur traitement 2

Le Ministre a sur-tout à cœur de compléter les comptes politiques de chaque mois, et les tableaux de l'état civil. * . . . . . *ib.*

7 Nivôse. AUX Administrations centrales. — *État de dépense de la navigation intérieure* 3

---

attendait, 1.° que l'on statuât sur les comptes des Ministres, dont on parlait sans cesse au Corps législatif, et dont la forme aurait dû naturellement influer sur celle des comptes des administrations subordonnées aux Ministres. 2.° Il était convenable aussi que l'on eût pris un parti sur le message du Directoire exécutif du 7 fructidor an 5, relatif au mode à suivre pour forcer les administrateurs à remplir l'obligation imposée à tout mandataire public de rendre un compte public. L'expérience a trop prouvé que, sans une peine précise et des moyens coërcitifs, cette obligation serait facilement éludée. La loi restant muette à cet égard, comment atteindre cette multitude de citoyens qui ont figuré successivement et passagèrement dans les administrations? De quoi pouvait servir l'envoi du modèle des comptes, tant qu'on n'avait aucun moyen d'obliger à le suivre! Le Ministre espérait que ce modèle pourrait être adressé aux administrations dans le dernier trimestre de l'an 7, et leur servir de canevas pour les comptes à rendre au 1.er vendémiaire an 8. A sa sortie du ministère, il n'a plus été question de cette comptabilité. Cependant, ce modèle des comptes administratifs avait été dressé par lui avec le plus grand soin; et, d'après les données utiles qui résulteraient forcément du cadre qu'il présente, il serait fort à desirer qu'il eût été rempli.

* Lorsque le Ministre écrivait cette lettre, il avait sous les yeux le résumé des comptes moraux et politiques des commissaires des départemens, pour le mois de frimaire; et il voyait à l'article de *l'état civil*, que l'on commençait seulement à sortir du chaos où la négligence criminelle de beaucoup d'agens nationaux avait laissé tomber cette partie d'administration civile, véritablement conservatrice de l'ordre social et de la transmission légitime des propriétés.

En cinq mois, on était parvenu à obtenir des tableaux exacts de la population et du véritable état civil des citoyens d'environ quarante départemens. On espérait que pour l'époque de vendémiaire an 8, la circulaire du 15 fructidor dernier aurait reçu sa pleine exécution. Ce n'eût pas été un léger avantage qu'on aurait obtenu sur l'insouciance funeste de beaucoup d'administrations municipales, et sur-tout de leurs agens, puisqu'un travail de plusieurs années n'avait abouti qu'à procurer, d'une manière informe et incomplète, la connaissance de la population de la France pendant l'an 4.

Ce travail, nouveau dans son genre, promettait les résultats les plus certains sur ces intéressans objets. Il eût mis à même de former les véritables *tables de probabilité de la durée de la vie humaine*. Il aurait eu de plus le mérite de réunir plusieurs observations sur les causes qui auraient paru de nature à en prolonger ou à en accélérer le terme, &c.

La formation d'une division particulière de *la navigation intérieure*, exige des états distincts de ceux des *ponts et chaussées*.... *Page* 4
Modèles que le Ministre envoie..... *ib.*
Mémoires et états qu'il demande..... *ib.*

7 Nivôse an 7. MESSAGE d'après un rapport du Ministre, concernant *les horlogers* établis dans le département *du Mont-Terrible.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 9 nivôse an 7.)

8 Nivôse. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Appointemens des agens des ponts et chaussées*..... 5
États à envoyer exactement à la fin de chaque trimestre..... 6

13 Nivôse. AUX mêmes. — Taxe d'entretien des routes. *Exemption des voitures et équipages militaires*..... 8
Arrêté du Directoire exécutif du 9 Brumaire..... *ib.*
Chevaux et voitures qui y sont compris..... 9
Il faut prévenir la fraude qui emprunterait l'apparence du service militaire pour échapper à la taxe..... *ib.*

13 Nivôse. *ANNIVERSAIRE de la juste punition du dernier roi des Français.* — Programme..... *ib.*
Le matin, serment des militaires..... *ib.*
Décoration du temple de la Victoire..... 10
Le serment des membres du Directoire sera prêté sur l'autel de la Patrie..... 11
Plantation de deux arbres de la liberté devant le palais directorial. *ib.*
Serment des employés de bureau, et plantation d'arbres de la liberté par toutes les administrations..... 12

29 Nivôse. ARRÊTÉ, d'après un rapport du Ministre, concernant *l'exemption du droit d'octroi* pour les marchandises et denrées déclarées *en transit* ou passe-debout par Paris. (Bulletin des lois, cahier 253, n.° 2371.)

30 Nivôse. LETTRE au secrétaire général du Directoire exécutif, contenant les détails de *la mort* à la fois horrible et glorieuse, *de deux Commissaires du Directoire* du département de l'Escaut, *assassinés* par les brigands dans les troubles de ce pays. (Rédacteur du 8 pluviôse an 7, n.° 1137.)

30 Nivôse an 7. CAHIER des charges pour le *service des hospices de Paris, divisé en cinq entreprises* *. (Trente-huit pages *in*-4.°, de l'Imprimerie de la République ; pluviôse an 7. Supplément du Moniteur, du 14 pluviôse an 7, n.° 134, pages 547 - 552.)

Dans un avertissement préliminaire, on voit que l'objet de ce cahier des charges est d'améliorer le sort des indigens, d'assurer leur service, et de rétablir une surveillance exacte et journalière. Il diffère, en beaucoup de points, des cahiers de ce genre qui étaient connus jusqu'alors : les soins donnés à sa rédaction, en font un ouvrage important et neuf dans son espèce.

On divise en cinq adjudications bien distinctes, tous les hospices de Paris. En voici l'énoncé :

1.° Les hospices où il n'y a que des malades. Ils en contiennent environ 4400.

On conserve la pharmacie centrale.

On annonce un *règlement sur le service général des officiers de santé* **.

2.° La Salpêtrière seule, cet hospice le plus considérable de l'Europe, contient environ 6000 femmes.

3.° Mont-Rouge et Bicêtre (la Force exceptée). Il y a 100 individus au même régime que les Incurables, et environ 2400 bons-pauvres.

4.° Les Enfans des deux sexes, répartis dans trois maisons, qui contiennent environ 2400 enfans, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de quinze.

5.° Les Vieillards, les Petites-Maisons et les Incurables. Ils sont au nombre d'environ 1800.

Après une courte introduction, se trouve le cahier des charges, en dix-sept chapitres.

Le chapitre Ier contient, en trois articles, *les conditions, l'époque et la durée de chaque entreprise.*

Le chapitre II traite de la *pharmacie centrale*, en trois articles.

---

* C'est par erreur que ce cahier des charges ne se retrouve pas dans ce recueil. Quoiqu'il ne semble concerner que les hospices de Paris, ses dispositions sont d'un intérêt plus étendu. Les hospices de cette ville, à raison de leur population, des maladies qu'on y traite, et des individus qu'on y reçoit de tous les pays, peuvent influer sur l'ordre public et la sûreté générale : le Directoire exécutif l'a reconnu dans son arrêté du 19 frimaire, en exécution duquel le Ministre a dressé ce cahier des charges.

** Le Ministre avait rédigé le projet de ce règlement. Il avait consulté les iatres les plus célèbres, pour la partie qui tient à l'art, et avait seulement corrigé leur travail en ce qui concernait la partie administrative. Ce projet est resté dans les cartons du Ministère.

Le chapitre III conserve la *boulangerie générale*. Il est composé de quatre articles.

Le chapitre IV, concernant le *régime propre à chaque hospice*, est subdivisé en cinq titres: 1.° hospices des Malades, douze articles; 2.° hospice de la Maternité, sept articles; 3.° hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, douze articles; 4.° hospices d'Enfans, huit articles; 5.° hospices de Vieillards et d'Incurables, trois articles.

Le chapitre V, en cinq articles, traite des *bâtimens* et *magasins*.

Le chapitre VI, en deux articles, roule sur l'*ameublement*.

Le chapitte VII, en dix-huit articles, règle la *composition des lits et effets accessoires*.

Le chapitre VIII, sur le *blanchissage*, a deux articles.

Le chapite IX, intitulé, *bois, charbon et lumières*, a cinq articles.

Le chapitre X a un article unique sur les *sépultures*.

Le chapitre XI prescrit les mesures de *sûreté et de propreté*, en quatre articles.

Le chapitre XII détaille les *travaux à établir dans les hospices de Valides et d'Enfans* *.

Le chapitre XIII, en treize articles, concerne les *agens de police, médecins, chirurgiens, pharmaciens, élèves, surveillans, infirmiers et gens de service*.

Le chapitre XIV établit, en dix articles, les règles à suivre pour la *réception des malades et indigens, et les états des journées*.

Le chapitre XV, en huit articles, pourvoit à l'*inventaire et à la reprise* des objets de service.

Le chapitre XVI, en trois articles, impose aux entrepreneurs la charge de la *caution et du cautionnement*.

Le chapitre XVII, en huit articles, contient les *fixations diverses du prix de la journée* des malades, femmes en couches, enfans nouveau-nés, indigens valides, enfans de différens âges, élèves, &c.

(*Voyez* ci-après sous la date du 9 ventôse.)

1.er Pluviôse an 7. LETTRE circulaire aux Administrations centrales.— *Taxes indirectes et locales* ..... *Page* 13

---

* Le Ministre comptait établir aux Enfans-trouvés une école de jardinage. Ces enfans auraient eu des maîtres, sous lesquels ils auraient cultivé les jardins des hospices et autres jardins nationaux : les particuliers auraient pu en louer des brigades, moyennant des arrangemens. L'espèce des jardiniers manque ; ce moyen y aurait pourvu pour l'avenir. D'autres plans étaient adoptés pour fonder, par exemple, une éducation coloniale. On aurait pris à la Pitié, des enfans qu'on aurait élevés pour les colonies : on leur eût appris à connaître les bois et les plantes des îles, &c.

Les

Les centimes additionnels sont insuffisans pour les dépenses des départemens, des cantons et des communes..... *Page* 13
Triste état où sont réduites les grandes communes pour leurs fontaines, leurs pavés, &c..... 14
Approvisionnemens qu'elles auraient pu faire, si elles avaient eu des fonds..... *ib.*
Situation déchirante des hospices..... 15
Remède dans les taxes indirectes et locales..... *ib.*
C'est une erreur de croire que ces taxes exigent des murs de clôture.. 16
Le temps passe ; les délais s'écoulent ; les besoins pressent ; les administrateurs se rendent coupables par la fausse popularité de leur négligence *..... *ib.*

2 Pluviôse an 7. PROCÈS-VERBAL de la cérémonie de la *prestation du serment des employés du Ministre de l'intérieur.* (Rédacteur du 8 pluviôse an 7, n.° 1137.)

Le discours du Ministre n'a pas été imprimé. Ce discours fut suivi d'une quête pour les pauvres de la section.

On n'a pas imprimé non plus le discours qui fut prononcé par le Ministre *pour l'ouverture solennelle des cours de l'École des mines.*

7 Pluviôse. DISCOURS prononcé par le Ministre à la séance d'*ouverture des cours de l'École polytechnique*..... 305
Dignité du titre de citoyen..... *ib.*
Éloge des professeurs et du directeur de l'école, le C.^en *Guyton*. *ib.*
Reconnaissance que les élèves doivent à la République..... 306
Quel était le sort des sciences et l'état de l'instruction sous la monarchie..... 307
Influence du fanatisme..... 308
Bizarrerie de l'école militaire..... *ib.*
Démonstration de l'amour de la patrie..... 309
Les sciences sont une richesse des États..... 310

* Le Ministre était affecté de la situation malheureuse des hospices et des besoins de toute espèce qu'éprouvaient les communes. Les administrations faisaient connaître ces besoins, et n'avaient pas le courage de solliciter l'établissement d'octrois municipaux et de bienfaisance. On convenait que c'était le seul remède à des maux effrayans ; mais personne n'osait en provoquer l'application. Le Ministre, par cette circulaire, prit sur lui l'initiative. Il fit sentir la nécessité de recourir plutôt à des taxes indirectes et locales, qu'à des centimes additionnels ou nouveaux sous pour livre des contributions territoriales ou personnelles. On finira, sans doute, par reconnaître qu'en effet un des meilleurs moyens d'encourager l'agriculture, c'est d'alléger le poids des contributions directes, et d'en établir d'indirectes.

9 Pluviôse an 7. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, sur la question de savoir *s'il faut une loi pour supprimer ou établir les foires et marchés*, ou si ce n'est pas plutôt un *objet d'administration générale* *. (Rédacteur du 23 pluviôse an 7, n.° 1152.)

9 Pluviôse. LETTRE circulaire aux Administrations centrales, aux Commissaires du Directoire et aux Ingénieurs en chef. Navigation intérieure. — *Exécution de l'arrêté du 19 ventôse an 6, pour la visite des cours d'eau*..... *Page* 17

Une année s'est presque écoulée depuis cet arrêté..... *ib.*
Dix administrations centrales seulement l'ont exécuté..... 18
Six autres ont indiqué les causes de leur retard..... *ib.*
Importance de la direction et de la communication des cours d'eau qui enrichissent le territoire de la France..... 19
Objet du travail que prescrit l'arrêté du 19 nivôse an 6..... *ib.*
Les cours d'eau doivent être considérés aussi sous le rapport de l'agriculture, à qui l'on peut rendre beaucoup de terrains précieux... *ib.*
La France a de grandes conquêtes à faire sur elle-même..... *ib.*
Le travail des cours d'eau se divise en quatre parties..... *ib.*
Importance majeure que le Directoire exécutif y attache..... 20

12 Pluviôse. ANNONCE d'un supplément au programme du 20 vendémiaire, au sujet *du monument à ériger sur la place du Château-Trompette à Bordeaux*. (Rédacteur du 12 pluviôse an 7, n.° 1141.)

12 Pluviôse. LETTRE circulaire aux Administrations centrales — *Secours aux pays ravagés par la guerre*..... 22

Instruction du 18 frim. an 6, sur les pertes causées par la guerre.. *ib.*

---

* Ce message est resté sans réponse. La jalousie du pouvoir persuadait aux députés que leur considération était attachée à ce qu'ils eussent l'air de faire beaucoup de lois sur de petits objets, pendant qu'ils négligeaient les plus importans. Ainsi au lieu de répondre à l'impatience avec laquelle les codes civil, forestier, &c. sont attendus depuis dix ans, les législateurs voulaient gouverner. Le Directoire exécutif était obligé de recourir à eux-même pour administrer. Les tables de ses messages composent des volumes : on peut y voir les titres d'une foule de demandes qui auraient pu être réglées sommairement par l'administration générale, tandis qu'elles ont été ensevelies dans les cartons des comités législatifs, au grand désavantage des parties intéressées. On doit gémir principalement du retard apporté à une foule de décisions qui intéressaient ou des communes, comme la proposition des foires et marchés, l'ouverture d'un cul-de-sac, l'érection d'un hameau en commune, &c. ; ou de pauvres particuliers, comme les concessions de quelques mètres de terrain communal, pour y établir une chaumière.

Trois administrations seulement ont fait passer leurs tableaux d'évaluation ..... *Page* 23
Annonce d'un délai de déchéance 24

12 Pluviôse an 7. AUX Commissaires du Directoire près des administrations centrales. — *Envoi de la précédente* 22

12 Pluviôse. AUX Administrations centrales. — *Pertes occasionnées par accidens extraordinaires et imprévus, antérieurement à l'an 5* 24

13 Pluviôse. INSTRUCTION sur *le mode d'exécution* des dispositions provisoires portées *en la loi du 6 frimaire an 7*, relative *au régime, à la police et à l'administration des bacs et bateaux sur les fleuves, rivières et canaux navigables* 26
Ces dispositions sont considérées sous quatre rapports ..... *ib.*

13 Pluviôse. MESSAGE, d'après un rapport du Ministre, pour faire autoriser *l'agent municipal* de la commune de *l'île de Groix à célébrer les mariages des citoyens de son arrondissement.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 17 pluviôse an 7.)

13 Pluviôse. ARRÊTÉ, d'après un rapport du Ministre, concernant l'acquit des *frais de premier établissement des barrières**. (Bulletin des lois, cahier 256, n.° 2421.)

15 Pluviôse. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Questions sur l'état des bibliothèques et dépôts littéraires* 32

16 Pluviôse. AUX Administrations centrales et aux Commissaires du Directoire. — *Formation de la liste des jurés* 34
Les jurys d'accusation et de jugement sont une des belles institutions du gouvernement républicain ..... *ib.*
Précautions prises par la loi pour le choix des jurés 35
Erreurs funestes qui ont résulté de la mauvaise composit.ⁿ des listes. *ib.*
Les administrations centrales doivent y veiller plus sévèrement... 35
Les commissaires doivent *vérifier* les listes des jurés 37
Combinaison profonde de la loi qui associe l'admin.ⁿ aux tribunaux. *ib.*
Portrait d'un juré; qualités qu'il doit réunir ..... *ib.*
Notes à donner par les administrations municipales 38

* Cet arrêté avait été nécessaire pour lever des difficultés de la trésorerie, qui entravaient sans cesse tous les services. On ne comprend pas comment le Gouvernement pouvait marcher, avec les obstacles qu'on lui suscitait de toutes parts.

17 Pluviôse an 7. LETTRE des Commissaires du bureau de bienfaisance de la division de la place Vendôme, au Ministre de l'intérieur, sur *le fruit qu'ils ont retiré de la lecture des Mémoires sur les établissemens d'humanité*, publiés par ses ordres, et le marché qu'ils ont passé avec un traiteur pour nourrir les pauvres à raison de 25 centimes par jour et par individu. (Rédacteur du 24 pluviôse an 7, n.° 1153.)

22 Pluviôse. RÉPONSE du Ministre à la lettre du bureau de bienfaisance de la division de la place Vendôme, énoncée ci-dessus sous la date du 17 pluviôse, et relative à l'*utilité qu'ils ont retirée de la lecture des Mémoires sur les établissemens d'humanité*. (Rédacteur du 24 pluviôse an 7, n.° 1153.)

Le Ministre applaudit à la manière dont les membres de ce bureau ont exécuté son idée. Il joint à sa lettre une somme de 500 francs, pour s'unir à leur bonne œuvre. Il finit par cette phrase : « Je suis plus que jamais persuadé que la publication » des bons ouvrages est nécessaire pour faire naître des idées » générales dans la tête de ceux qui lisent, et que ces mêmes » écrits finissent souvent par être très-utiles au peuple même, » qui ne les lit pas ». Au sujet de ces *Mémoires sur les établissemens d'humanité*, qui ont eu un si beau succès, *voyez* la table particulière qui en est donnée ci-après, sous la date du 29 pluviôse.

On peut voir aussi un extrait des onze premiers cahiers, dans le Rédacteur du 19 ventôse an 7, n.° 1178.

23 Pluviôse. ARRÊTÉ, provoqué par le Ministre, concernant la célébration de la *fête de la souveraineté du peuple*. (Bulletin des lois, cahier 258, n.° 2453.)

23 Pluviôse. PROCLAMATION du Directoire exécutif sur les *élections de l'an 7* *. (Bulletin des lois, cahier 258, n°. 2454.)

23 Pluviôse. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — *Dépenses administratives de l'an 7*..... *Page* 38

Quelques administrations ont exagéré leurs dépenses..... 39
Distinction du travail administratif : *préparer, rédiger, expédier*.. *ib.*
On peut calculer la composition des bureaux avec précision..... 40
Ordre, économie, uniformité que le Ministre veut introduire dans ces dépenses..... 41

* Il y eut ensuite une proclamation aux assemblées primaires, du 17 ventôse : ce n'est pas le Ministre qui l'a rédigée ; mais voyez ci-après, sous la date du 14 ventôse.

26 Pluviôse an 7. AUX mêmes. — *Nouvelles dénominations de la quantité des rations pour les détenus*. . . . . *Page* 41

Ration de { Pain, 75 décagrammes, au lieu de 24 onces. . . / Viande, 25 décagrammes, au lieu de 8 onces. . / Légumes, demi-litre, au lieu d'une chopine. . . / Paille, 5 kilogrammes, au lieu de 10 livres. . . } 42

Les quantités ci-dessus sont un peu plus grandes que les anciennes. *ib.*

27 Pluviôse. AUX mêmes. — *Délai de trois mois pour fixer les pertes occasionnées en l'an 5, par accidens extraordinaires et fortuits*. 43

27 Pluviôse. AUX commissaires du Directoire. — *Envoi de la précédente* . . . . . *ib.*

27 Pluviôse. AUX administrations centrales et aux commissaires du Direc-rectoire. — *Conduite administrative pendant la guerre*. 45

Le Ministre, prévoyant le renouvellement de la guerre, ranime le courage des administrations . . . . . *ib.*

Il faut éclairer le peuple sur les projets de l'Angleterre 46

Guerre au Gouvernement anglais! Ces mots doivent être écrits dans l'enceinte des séances. 47

Ils doivent servir de texte aux discours publics . . . . . *ib.*

Le rassemblement des conscrits, leur départ, doivent être des fêtes. 48

La guerre ne doit pas servir de prétexte pour négliger l'intérieur. *ib.*

Dans un pays grand et libre, comme la France, l'état de guerre redouble l'activité et l'énergie. 49

Il faut rétablir promptement les grandes routes, qui sont les veines du corps politique 50

Il faut préparer le système des chemins d'eau. . . . . *ib.*

Immensité des matériaux sur la navigation intérieure, rassemblés par le Ministre 51

Louis XIV, en guerre avec toute l'Europe, dépensa des milliards en bâtimens 52

La liberté ne doit pas être moins grande dans l'intérieur qu'elle l'est aux armées . . . . . *ib.*

Caractère entraînant de la passion du bien public. Rien ne doit lui résister 53

C'est ainsi que les fonctionnaires civils répondront à l'héroïsme de nos défenseurs. 54

28 Pluviôse. EXPOSITION publique des projets et dessins pour l'*embellissement des Champs-Élysées*, adressés au Ministre en exécution du programme du 1.er brumaire dernier. (Rédacteur du 28 pluviôse an 7, n.° 1157.)

29 Pluviôse an 7. MESSAGE, d'après un rapport du Ministre, sur les ravages que les inondations ont causés dans un grand nombre de départemens, et sur les moyens de subvenir à ces dépenses, par l'établissement *d'une taxe de navigation.* (Procès-verbal du Conseil des cinq-cents, du 2 ventôse an 7.)

(*Voyez* ci-après le message du 9 prairial.)

29 Pluviôse. MESSAGE, d'après un rapport du Ministre, relatif à la question de savoir si *les fonds de l'octroi municipal et de bienfaisance de la commune de Paris*, continueront à être versés *dans la caisse du receveur général du département de la Seine*, ou dans celle d'un *nouveau préposé qui sera établi à cet effet* par le Bureau central du canton de Paris. (Procès-verbal du Conseil des cinq-cents, du 2 ventôse an 7.)

29 Pluviôse. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Dépôt des Mémoires sur les établissemens d'humanité, aux bibliothèques centrales* *..... *Page* 54

30 Pluviôse an 7. AUX Administrations centrales et municipales. — *Fête de la souveraineté du peuple*..... 55

---

* Il n'est pas inutile de consigner ici la note des principaux objets que contient ce recueil. Voici, en conséquence, la table des matières des dix-neuf numéros des Mémoires sur les établissemens d'humanité, publiés par les ordres du Ministre. (A Paris, chez *Agasse*, rue des Poitevins.)

N.° 1.er Détails sur un établissement de charité formé à Munich en faveur des pauvres; traduit de l'allemand, de M. le comte de *Rumford.*

N.° 3. Principes généraux sur lesquels doivent être fondés, en tout pays, les établissemens pour les pauvres; par le même.

N.os 4 et 5. Des alimens en général, et en particulier de la nourriture des pauvres; par le même.

Id. Précis de divers établissemens d'utilité publique; par le même.

N.° 7 (jusqu'à la *page* 40.) Appendix aux mémoires de M. le comte de *Rumford*, contenant diverses expériences sur l'emploi des combustibles pour la cuisson des alimens.

N. B. A la suite, on a placé une notice sur les marmites et les potages économiques en France.

En tête, se trouve un tableau de la conversion des poids et mesures, et des monnaies des autres nations.

N.° 2. Rapports d'une société, pour améliorer le sort des pauvres; traduits de l'anglais.

N. B. On n'a publié que les premiers numéros. Il y en a maintenant huit, que l'on comptait faire entrer successivement dans la collection.

N.os 6, 9, 13, 19. Histoire des principaux lazarets de l'Europe, accompagnée de différens mémoires relatifs à la peste, et suivie d'observations ultérieures sur quelques prisons et hôpitaux,

Le recueillement est le caractère de cette fête..... *Page* 56
L'ordre qu'elle présentera doit être l'image de la sagesse des élections..... 57
Les beaux-arts doivent servir à son embellissement..... 58
Distinctions élémentaires, prises du Contrat social..... 59
C'est à la pureté des suffrages qu'est attachée la destinée des républiques..... 60
La meilleure manière de forcer les ennemis à la paix, c'est de faire de bons choix..... 61
Les élections sont la grande affaire du peuple souverain. Le législateur a voulu y disposer les Français par une cérémonie religieuse.... 62

30 Pluviôse an 7. Aux Administrations centrales et aux receveurs généraux des départemens. — Demande du *compte de la taxe d'entretien des routes pour l'an 6*..... 63
Sur quatre-vingt-dix-huit départemens, le Ministre, au 1.er pluviôse an 7, n'avait reçu des détails pour le compte de l'an 6, que de soixante-six administrations..... 64
Les receveurs généraux en règle étaient au nombre de quatre-vingt-cinq..... *ib.*

---

ainsi que de remarques additionnelles sur l'état présent de ceux de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ; par *John Howard*.

N. B. La traduction de cet ouvrage est achevée. L'impression n'est pas terminée ; il fallait encore deux numéros pour achever le deuxième volume.

N.os 7 (depuis la *page* 41), 10, 12 (jusqu'au milieu). Notices historiques et économiques sur l'établissement d'humanité de Hambourg, précédées d'une lettre du C.en *Roberjot* au C.en *François* (de Neufchâteau).

N.o 16 (*page* 23.) Rapport de l'institut des indigens de Hambourg.

N.os 8, 11, 15, 17. Recherches sur les pauvres, traduites de l'anglais de *Jonh Mac-Farland*.

N. B. Cet ouvrage n'est pas achevé ; le dernier numéro était sous presse.

N.o 12. Réflexions sur les hôpitaux, traduites de l'anglais de *J. Aikin*.

N.o 14. Règlemens de la maison de travail de Bridewell et des fous, à Londres.

Id. Tableau des œuvres charitables et méritoires de la sainte et royale confrérie de Notre-Dame du refuge et de la piété à Madrid ; traduit de l'espagnol.

Id. Règlement pour les maisons de force et de correction de Berne ; renouvelé en 1788.

N.o 16. Règlemens des établissemens de charité du canton de Berne ; traduits de l'allemand.

Id. Instruction pour la junte d'hospice et de refuge de Barcelone ; traduite de l'espagnol.

Id. État ancien et moderne de la législation anglaise, concernant les pauvres infirmes, les pauvres valides et les vagabonds. (Extrait de l'ouvrage de *Richard Burn*.)

Id. Instruction de bienfaisance en faveur des pauvres artisans de Berlin et de Postdam. (Extrait d'un journal intitulé *le Nord littéraire, physique, politique et moral de l'Europe*.)

N.o 18. Considérations sur les hospices d'humanité en général, et en particulier sur les hospices d'enfans trouvés ; traduites de l'allemand de *Krunitz*.

Le Ministre attend ce compte de tous les points de la république, dans le mois de ventôse, pour tout délai..... *Page* 65
Il faut que l'an 7 soit l'époque de la restauration des ponts et chaussées..... 68

.. Pluviôse an 7. CAHIER des charges pour *la régie intéressée du canal du Centre*, en trente articles..... 69

État estimatif et détaillé des *réparations, améliorations et ouvrages de perfectionnement* dont il convient de charger *la régie intéressée du canal du Centre*, en quarante-quatre articles, qui se montent en tout à 632,698 francs 97 centimes..... 76

.. Ventôse. INSTRUCTION sur *les effets des inondations et de la gelée, et sur les moyens d'y remédier;* rédigée par les membres du bureau d'agriculture, et publiée par ordre du Ministre *..... 88

Effets des inondations sur les prés..... 89
Effets des inondations sur les terres ensemencées en grains..... 92
De la manière de repiquer le blé..... 93
Cette méthode peut être pratiquée tous les ans au printemps.... 94

8 Ventôse. LETTRE circulaire aux Administrations de département et aux ingénieurs en chef. — *Inventaire des effets des bureaux des ingénieurs en chef*..... 95

9 Ventôse. ARRÊTÉ du Ministre, par lequel *il accepte les soumissions* de diverses compagnies, *pour les cinq entreprises des hospices de Paris*, conformément aux arrêtés du Directoire exécutif, des 19 frimaire et 9 ventôse. (Imprimé séparément *in*-4.°) **

---

* Le Ministre n'a eu d'autre part à cet ouvrage utile que d'en avoir donné l'idée et d'en avoir autorisé la distribution. Il ne devait pas faire partie de ce recueil, destiné à contenir sur-tout les écrits publics émanés directement du Ministre, soit qu'il les ait lui-même composés en entier, soit qu'il en ait seulement revu la rédaction.

** Par cet arrêté motivé, le Ministre avait répondu d'avance à toutes les déclamations auxquelles on s'est livré depuis contre le système des entreprises. L'état où étaient les hospices lorsque le Ministre adopta ce système, y est peint avec fidélité. Pendant son premier ministère et son directoriat, le Ministre avait connu la détresse des hospices. Il avait médité les moyens d'y remédier. Ces maisons étaient dans un état de dégradation totale; les magasins dénués de linge et d'effets d'habillement; les approvisionnemens les plus indispensables étaient chaque jour compromis, de manière à inquiéter le Gouvernement. Sans les mesures de prévoyance que le Ministre avait prises, dès le 29 fructidor, pour assurer les farines nécessaires à la consommation des hospices, cette partie aurait encore ajouté, dans la longueur de l'hiver de l'an 7, aux craintes et

10 Ventôse an 7. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. —Nécessité de *compléter toutes les écoles centrales et le nombre des professeurs de chaque école*..... *Page* 96

La prospérité des écoles exige deux sortes de mesures : 1.° les unes sont du ressort de la législation..... *ib.*

aux embarras qu'inspirait leur situation malheureuse. A ces premières considérations se joignaient d'autres avantages, et sur-tout une économie prouvée de 810,665 francs, suivant le tableau ci-dessous :

ÉTAT comparatif de la dépense des Hospices civils de Paris pendant l'an 5, avec leur dépense en entreprise.

DÉNOMINATION des HOSPICES.	Résultat du nombre d'individus présumé pendant l'année.	PRIX commun de la journée en l'an 5.	DÉPENSE pour L'ANNÉE.	PRIX commun de la journée par entreprise, y compris les charges restant au compte de l'administration.	DÉPENSE pour L'ANNÉE.	Économies.
Le grand Hospice d'Humanité.						
Hospices : du Nord, de l'Unité, des Vénériens, de l'Est, de l'Ouest, du Sud, du Roule	3500.	1f 60c	2,044,000.	1f 25c	1,596,875f	447,125f
Hospice de la Maternité	350.	2. 00.	255,500.	1. 50.	191,625.	63,875.
Infirmeries : de Bicêtre, de la Salpêtrière, des Enfans de la Patrie	800.	1. 25.	365,000.	1. 20.	350,400.	14,600.
Hospice de Vieillards	1490.	0. 90.	3,511,665.	1. 00.	543,850.	285,065.
Hospice d'Enfans	2000.			0. 85.	620,500.	
La Salpêtrière	5000.			0. 80.	1,460,000.	
Bicêtre	2200.			0. 75.	602,250.	
	15,340.		6,176,165.		5,365,500.	810,665.

2.° Le Ministre doit, de son côté, faire exécuter par-tout la loi du 3 brumaire..... *Page* 97
Quelques administrations centrales, en petit nombre, n'ont point organisé l'école centrale de leurs départemens..... *ib.*
Dans les écoles existantes il y a des lacunes..... *ib.*
Le Ministre demande les motifs de cet oubli, et veut le faire cesser.. 98

11 Ventôse an 7. COMPTE *des dépenses du Ministre de l'intérieur* pour l'exercice *de l'an 6*. Gestion des C^ens *Letourneux* et *François* (de Neufchâteau). (Cent pag. grand *in*-4.°, de l'Imprimerie de la République, fructidor an 7.)

Il avait été décrété pour l'an 6, 44,150,000 francs d'ordinaire, et 11,923,532 francs 72 cent. de fonds extraordinaires pour le service de l'intérieur.

Depuis le 1.er thermidor an 6, jusqu'au 1.er vendémiaire an 7, le C.^en *François* (de Neufchâteau) a ordonnancé sur ces sommes celle de 6,225,457 francs 71 centimes. *

11 Ventôse. COMPTE du produit de la taxe d'entretien des routes et des

---

* Voici ce que présente l'introduction de ce compte : « Le compte qu'on va lire s'applique aux » exercices de deux Ministres dans l'an 6. Celui qui tient ici la plume se proposait d'abord de » faire précéder ce compte par un grand résumé moral des faits et des principes qui concernent » ce ministère ; mais il a réfléchi depuis que l'expérience d'un an, partagée entre deux admi- » nistrateurs différens, n'était pas suffisante pour offrir à la nation des résultats incontestables » ou des aperçus dignes d'elle. Les détails de ce ministère ne sont pas si faciles ni si com- » plétement connus qu'on se le persuade. Souvent on en parle au hasard ; et celui qui l'exerce, » éprouve chaque jour combien les théories vulgaires et les idées les plus reçues trouvent » souvent d'obstacles et causent quelquefois de froissemens insurmontables lorsqu'on veut les » mettre en pratique. Ce ne pourrait donc être qu'après plusieurs années d'une expérience suivie, » que l'on se flatterait de pouvoir présenter le tableau général des opérations d'un ministre de » l'intérieur. Alors cette introduction à la lecture de son compte, serait un grand ouvrage, » et son utilité ne se bornerait pas au moment où il paraîtrait ; elle embrasserait l'avenir. Mais » on sent trop qu'un tel ouvrage ne peut être le fruit du travail divers de deux hommes ; qu'il » ne peut être bien fait que par un seul, et après que le temps lui aura permis de vérifier, dans » son creuset épuratoire, toutes les idées dont l'ensemble compose les attributions de ce grand » ministère. En attendant qu'on puisse réaliser ce plan, l'on se borne aujourd'hui à observer » que le détail des travaux et des vues de l'un des deux ministres qui présentent ce compte, se » trouve consigné dans le recueil qu'il a fait faire des écrits et des circulaires émanés de son » ministère. Il y en a un gros volume pour les quarante jours de l'exercice de l'an 5 et pour les » deux mois de l'an 6. On peut y recourir pour juger ses intentions, &c. »

Quand le Ministre aurait pu prévoir l'avenir, il n'eût pas mieux jugé qu'on ne voudrait pas lui laisser le temps nécessaire pour mûrir son expérience et préparer ses comptes.

dépenses imputées sur ce produit pour l'exercice de l'an 6. (Seize pag. grand *in*-4.°, de l'Imprim. de la République, à la suite du compte précédent.)

Ce compte n'est qu'un aperçu ; les administrations centrales et les receveurs généraux n'ayant pas adressé à temps les états nécessaires, ou ayant envoyé des bordereaux contradictoires.

Le résultat présente une recette de.....	3,186,892^{f} 64^{c}
Une dépense de.....	2,724,915. 17.
Partant, la recette excède la dépense de...	461,977^{f} 47^{c}

13 Ventôse an 7. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, contenant des renseignemens, 1.° sur la question de savoir si *le projet du canal de Paris à Dieppe* peut s'accorder avec le système de la navigation intérieure de la République et les embellissemens de la commune de Paris ; 2.° sur le procédé des écluses sèches, pour économiser les eaux. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 17 ventôse an 7.)

13 Ventôse. MESSAGE, d'après un rapport du Ministre, sur les réclamations des marchands de charbon de bois fréquentant la haute Loire et les canaux de Loing et d'Orléans, relativement aux erreurs que pourrait présenter *le tarif des droits* à percevoir *par le fermier de ces canaux*. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 17 ventôse an 7.)

14 Ventôse. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Élections de l'an 7**... *Page* 98

---

* Cette lettre est fameuse ; elle a été le texte de tant de diatribes, qu'elle exige quelques détails. Pour juger des motifs qui ont décidé le Ministre à écrire la lettre du 14 ventôse, il faudrait avoir sous les yeux l'ensemble, vraiment effrayant, de sa correspondance à cette époque remarquable. Alors, loin de trouver trop fort le pinceau dont il s'est servi, peut-être croirait-on que son humeur très-indulgente a trop adouci ses couleurs. Les immenses détails de sa correspondance ne peuvent se réduire dans un petit nombre de lignes ; ce serait le sujet d'un livre qu'il n'est pas temps de faire encore. Il suffira de dire qu'il avait rapporté de Seltz des notions inquiétantes sur les intelligences et les projets des ennemis dans l'intérieur de la France. Il savait que les rois comptaient sur le désordre et sur la violence du parti des exagérés comme sur leurs auxiliaires. Ces données étaient confirmées par les avis reçus de différens départemens dès le mois de brumaire. Les cris séditieux des moines et des prêtres belges avaient retenti dans Paris. On répandait des bruits horribles. La caisse des comptes courans avait essuyé un échec qui avait ébranlé le commerce et la confiance. On attaquait tout haut le Directoire exécutif ;

Les étrangers attendent la crise des élections..... *Page* 99
Les lois des 19 fructidor, 12 pluviôse et 22 floréal les ont trompés. *ib.*
Ils veulent corrompre les élections de l'an 7..... *ib.*
Devoir que cette circonstance impose aux commissaires..... 100
Ce qu'ils peuvent dire aux citoyens..... 101
Les bons citoyens paraissent craindre sur-tout le retour de l'anarchie.. *ib.*
Mais ils n'ont qu'à se montrer et crier de concert : *Plus d'anarchie en France*..... *ib.*
Ouvriers, marchands, artistes, gens de lettres, fonctionnaires publics, défenseurs de la patrie, tous y sont intéressés..... 102
Point d'anarchie, mais point de réaction. C'est une autre anarchie. *ib.*
Les royalistes comptent sur les vengeances et les divisions.... 103
Ce sont les vrais républicains auxquels en veulent également le royalisme et l'anarchie..... *ib.*
Pour abattre ces deux hydres, les Français doivent embrasser la république, maintenir la constitution, s'attacher à son gouvernement. *ib.*

---

on disait qu'il était dans la même position que le roi avant le 10 août. Voici entre autres choses ce que présente à cette date le relevé fait, mois par mois, des renseignemens de police :

« Les royalistes à cocarde blanche ont profité de cette crise pour se réunir. Enfermés dans des » loges maçoniques, ils croient échapper aux regards de la police, et séduire dans leurs ban- » quets plusieurs fonctionnaires publics.

» Les royalistes à bonnet rouge ont continué leurs manœuvres et leurs conciliabules ; ils ont » distribué de l'argent dans les faubourgs ; enfin, ils ont fait la revue de leurs forces, sous le » prétexte de s'opposer à une prétendue arrestation de députés patriotes, qu'ils disaient ordonnée » par le Directoire. A chaque séance ils changent de lieu de réunion. Ils sont convenus de faire » les distributions d'argent à domicile, pour éviter l'éclat ; mais ils effraient les marchands, en » débitant sourdement que le Directoire prépare un coup, que les boutiques seront pillées, &c. » Ils augmentent ainsi le nombre des mécontens, et disposent le peuple à desirer un chan- » gement, &c. »

Au sein de ces angoisses, et dans la crise d'un hiver singulièrement rigoureux, le Ministre était rassuré sur l'état de Paris, par les précautions qu'il avait prises dans l'été pour assurer les subsistances et l'approvisionnement de cette grande ville. Ses mesures étaient si justes, que le pain n'a point renchéri, dans une saison rude et longue, et que les prisons, les hospices, &c. n'ont point donné d'inquiétude. Sans cette prévoyance (dont le Ministre s'applaudit, quoiqu'on ait voulu l'en punir), on ne sait pas ce qui serait arrivé à Paris dans l'hiver de l'an 7. Mais, tranquille de ce côté, le Ministre voyait de l'autre avec anxiété l'approche menaçante de la crise annuelle des assemblées primaires. Tout fermentait à cet égard. « Dans nos départemens, disait » un commissaire, l'anarchie paraît s'agiter plus que le royalisme, quoique tous deux cherchent » à faire tourner les élections à leur profit. » D'une autre part on écrivait : « Ici le fanatisme » domine. Le royalisme et l'anarchie paraissent se coaliser et transiger ensemble pour se rendre » les élections favorables. » De tous les points de la République on avait des avis certains qu'il existait un accord entre les royalistes et les anarchistes, « pour nommer respectivement ce qu'il » y avait de plus mauvais dans les deux partis, afin d'amener des scissions des cassations de

Alors le 1.er prairial ne sera pas, comme l'espèrent nos ennemis, un jour de déchiremens, de crise et de malheur; il sera un jour de repos et de paix..... *Page* 104

14 Ventôse an 7. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, d'après un rapport du Ministre, sur la question déjà soumise à l'examen d'une commission, en ventôse an 6, savoir: « Si les *militaires* » *invalides résidant à l'hôtel national,* dans la commune de Paris, *doivent* » *être admis à voter*, comme les citoyens de ce canton, *dans l'assemblée* » *primaire* de leur arrondissement ». (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 17 ventôse an 7.)

15 Ventôse. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — *Poids et mesures.*

Les administrations ne doivent adopter que *les seuls ouvrages reconnus exacts et avoués* par le Gouvernement *..... 105

» nominations, et à y substituer le trouble et la confusion, d'où devait résulter, selon les uns, » le rétablissement de la royauté, et selon les autres, en plus grand nombre, un gouvernement » semblable à celui des temps révolutionnaires. » Cette dernière inquiétude agitait les bons citoyens; ils invoquaient tous le génie qui avait élevé la France à de si hautes destinées, pour détourner d'elle l'opprobre du renouvellement du règne des hommes de sang.

Plus on avançait vers l'époque du 1.er germinal, plus ces hommes manifestaient l'intention de profiter des prochaines élections, pour diviser les citoyens et renverser l'ordre établi. Le Bureau central de Paris disait en parlant de ces hommes: « A leurs yeux, tout ce qui émane de l'au- » torité est arbitraire; toute autorité est despotisme; tout ordre est tyrannie. La forme cons- » titutionnelle du gouvernement leur est insupportable. »

Le Ministre rendit compte de ces détails au Directoire exécutif. Il en reçut l'ordre précis d'éveiller et de stimuler sur un objet si important le zèle de ses commissaires dans les départemens. Telle fut l'origine du projet de la circulaire du 14 ventôse, dictée, on ose le dire, par le desir ardent du bonheur de la France: mais ce desir froissait des passions bien différentes. La lettre du Ministre trouvait en son chemin toutes les factions; elle leur arrachait le masque: les factions se réunirent pour la calomnier, pour la défigurer, pour en imposer au public sur les intentions de cette circulaire. Le public n'a point pris le change; il a vengé l'auteur. Au surplus, la lettre subsiste; elle est dans ce recueil: qu'on la lise, et qu'on juge entre l'homme d'état assez courageux pour écrire cette lettre qu'il croyait nécessaire au bien de son pays, et ceux qui ont eu la bassesse de lui faire un crime d'avoir parlé en homme libre, et ceux qui, pensant comme lui, ont eu la lâcheté de mentir à leur conscience et de l'abandonner à ses persécuteurs!

* Cette lettre a produit un très-bon effet. Beaucoup d'ouvrages sur le nouveau système métrique ont été envoyés des départemens au Ministre. Ils ont été examinés et perfectionnés. Les administrations départementales ont été autorisées à prendre pour leur compte, et à faire distribuer des exemplaires des écrits de ce genre qui ont été reconnus conformes aux véritables principes du système métrique.

17 Ventôse an 7. LETTRE circulaire aux administrations centrales et municipales. — *Fête de la jeunesse*. . . . . *Page* 106

Les fêtes sont politiques ou morales. . . . . *ib.*
Caractère des unes et des autres. Sentimens des premières; leçons dans les secondes. 107
L'idée de la fête de la jeunesse est empruntée des anciens. . . . . *ib.*
Il faut y donner des prix *aux vertus, aux mœurs, aux talens*. . . . 108
Honorer les braves conscrits; attacher les noms des lâches au poteau d'infamie 109
Replanter à cette époque les arbres de la liberté. . . . . *ib.*
Tout doit y être instructif et moral. . . . . *ib.*
Apostrophe aux jeunes Français, sur le travail et le choix d'un état. 110

18 Ventôse. AUX Receveurs généraux de département. — Taxe d'entretien des routes. *Recouvrement des taxes fixes*. 112

18 Ventôse. AUX Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales. — *Même sujet que la précédente*. 113

20 Ventôse. AUX Administrations centrales et aux commissaires du Directoire. — *Échenillage*. . . . . *ib.*

C'est lorsqu'il fait froid qu'il faut écheniller. 114
L'échenillage aurait dû être fait avant le 1.er ventôse. . . . . *ib.*
Cette opération n'est assurée qu'autant qu'elle est générale. 115
La chasse aux *vers blancs* ou *mans*, diminuerait les ravages du hanneton, le plus malfaisant des insectes. 116
Dans l'ancien régime, ces fléaux des campagnes n'étaient qu'un aliment des prêtres. . . . . *ib.*
Avantages de cultiver l'histoire naturelle. 117
Ce n'est pas avec des prières que nos champs peuvent prospérer, mais avec le travail, &c. *. . . . . *ib.*

---

* Le Ministre avait ses raisons pour insister dans cette lettre sur l'abus des cérémonies et sur les exorcismes, &c.

On ne croirait pas qu'à la fin du dix-huitième siècle, dans un pays comme la France, les superstitions les plus grossières fussent encore entretenues par l'intérêt de quelques prêtres. Cependant, il est arrivé que dans le commencement de l'an 7, le tribunal correctionnel du département des Pyrénées-orientales a été obligé de sévir contre un ministre du culte, convaincu d'être allé en surplis et en étole exorciser des chenilles dans une vigne.

21 Ventôse an 7. AUX Administrations centrales. — État civil. *Questions relatives aux mariages*..... *Page* 117

Le Ministre, consulté par les départemens sur une multitude de difficultés relatives à l'état civil, se propose d'y répondre successivement.. *ib.*
Celles qui ont rapport au mariage ont fixé d'abord son attention.. *ib.*
1.° Les officiers civils ne doivent point recevoir de déclarations de paternité, lorsque le mariage n'est pas déclaré constant, ou que le père n'est point présent..... 118
2.° La loi seule pourrait autoriser l'officier public à se transporter au domicile de l'infirme, pour y rédiger l'acte de son mariage... 119
3.° Les militaires, les marins, &c. n'acquièrent pas véritablement un domicile par un séjour de six mois dans les lieux de garnison.... *ib.*
4.° L'officier civil doit retenir les pièces dont il a fait lecture *... 120

21 Ventôse. AUX Administrations centrales, aux Commissaires du Directoire et aux Sociétés d'agriculture. — Dispositions pour la *fête de l'agriculture*, qui doit être célébrée le 10 messidor an 7..... 121

Il faut diriger l'esprit public vers l'amélioration de l'agriculture. *ib.*
Influence de la liberté à cet égard..... 122
Le Directoire exécutif se propose de célébrer la fête de l'agriculture comme une fête générale..... 123
Pour lui donner plus d'appareil, le Ministre demande, avant le 1.er prairial, 1.° la liste des cultivateurs qui ont été proclamés dans tous les cantons..... 124
2.° Des détails sur les plantations faites d'après les circulaires des 22 fructidor an 5 et 25 vendémiaire an 7..... 125
3.° Les noms des citoyens qui s'occupent avec succès de l'amélioration des races de chevaux et de bêtes à cornes..... *ib.*
4.° La toison qui aura obtenu la préférence sur les échantillons de laine de tous les cantons de chaque département..... 126
La toison qui sera jugée la plus belle par la société d'agriculture du département de la Seine, sera portée en triomphe à la fête de l'agriculture..... *ib.*
Proclamation de l'agriculteur qui l'aura fournie..... *ib.*
Exposition des autres toisons..... *ib.*
Ce qui se fera en grand à Paris le 10 messidor, chaque département doit l'imiter dans son chef-lieu..... 127

---

* Le Ministre avait rassemblé un grand nombre d'autres difficultés sur l'état civil, qui exigeaient une interprétation législative. Il en avait fait le sujet d'un message du Directoire, qu'il a communiqué d'abord au Ministre de la justice pour avoir son avis.

Les intentions du Gouvernement recevront tous les ans un développement nouveau. Concours annuel entre tous les cultivateurs. La fête du 10 messidor sera pour eux ce que le 1.er vendémiaire sera pour l'industrie ..... *Page* 127

(*Voyez* ci-après sous la date du 9 germinal.)

23 Ventôse an 7. AUX Administrations centrales.—Instruction définitive pour la *mise en ferme des barrières* 128

Le Ministre est empressé de faire cesser la régie provisoire de la taxe d'entretien des routes..... *ib.*
Il envoie un exemplaire du cahier des charges de la mise en ferme des barrières dans le département de la Seine..... *ib.*
Le Ministre y ajoute plusieurs observations..... 129
Il presse les administrations centrales..... *ib.*
Plusieurs ne lui ont pas encore envoyé les plans de leurs routes. *ib.*
Il les exhorte à remplir leur devoir, et à se dire : *Nous posons une pierre sur les chemins dégradés, &c.*..... 130

27 Ventôse. MESSAGE en réponse à celui du Conseil des Cinq-cents du 27 frimaire, d'après un rapport du Ministre, contenant de nouveaux renseignemens sur l'*horlogerie nationale de Besançon*. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 4 germinal an 7).

27 Ventôse. ARRÊTÉ, d'après un rapport du Ministre, concernant l'érection d'un *monument sur la place de la Concorde*, et l'embellissement de tout le terrain depuis le palais des sciences et arts jusqu'au pont de Neuilly *. (Bulletin des lois, cahier 267, n.° 2647.)

30 Ventôse. LETTRE circulaire aux administrations centrales. — *Arriéré des dépenses départementales* pour l'an 5 et pour l'an 6..... 133

Le Ministre attend vainement les résultats de sa lettre du 21 frimaire..... *ib.*
Pour lever toutes les difficultés, il divise l'opération..... *ib.*
Pour rendre les états uniformes, il envoie un modèle..... 134

---

* Le Ministre allait publier un programme, en exécution de cet arrêté. Il s'agissait sur-tout de substituer un monument durable à la statue provisoire et dégradée qui est sur cette place ; mais, à la sortie du Ministre, son programme a été supprimé, et l'arrêté abandonné. Il paraît qu'on veut se borner à recrépir la statue.

1.er Germinal an 7. LETTRE au C.en *Janny*, professeur de belles-lettres à l'école centrale du département des Vosges, en lui envoyant la *Méthode pratique*, composée par le Ministre, *pour apprendre à lire aux élèves des écoles primaires* *. (En tête de cette Méthode de lecture, *in*-8.°, de l'imprimerie de *Didot* l'aîné.)

1.er Germinal. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Traitement des Commissaires*..... *Page* 137

Bordereau pour les neuf derniers mois de l'an 6..... *ib.*
Le traitement n'est pas dû à ceux qui suppléent momentanément les commissaires..... 138

1.er Germinal. ARRÊTÉ sur un rapport du Ministre, qui prescrit des mesures *pour prévenir l'incendie des salles de spectacle.* (Bulletin des lois, cahier 269, n.° 2761.)

6 Germinal. MESSAGE, d'après un rapport du Ministre, *sur la circulaire du commissaire* du Directoire exécutif près de l'administration centrale *du département de la Sarthe, relative aux élections* **. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 6 germinal an 7.)

---

* Dans cette dédicace d'un Ministre à un professeur, l'auteur annonce encore un autre ouvrage élémentaire, *la Méthode de l'écriture.* La publication en était retardée par la fonte des caractères à employer dans cet ouvrage. L'art des *Didot* devait créer des types élégans et corrects, pour donner à l'impression des modèles parfaits d'écriture ordinaire. Alors, les exemplaires de *la méthode d'écriture* auraient été ou imprimés, ou même stéréotypés, au lieu d'être gravés. Par ce moyen, le livre aurait été d'un prix à la portée de tout le monde, &c. Cette idée a subi le sort de toutes celles du Ministre; elle a été abandonnée. (*Voyez* ci-après sous la date du 5 messidor.)

** Le Ministre s'était hâté de réprimer l'erreur du commissaire de la Sarthe, qui s'était laissé entraîner par un zèle inconsidéré. La lettre de ce commissaire était peu convenable; cependant, il faut observer dans quelles circonstances elle avait été rédigée. La guerre extérieure, qui venait de se rallumer, avait pour point d'appui les divisions intestines. Ici, l'on glissait sous les portes des libelles séditieux; là, des cris féroces redemandaient hautement *un corps législatif unique, revêtu de tous les pouvoirs.* Le royalisme et l'anarchie étaient coalisés pour opérer des choix qui fussent à leur gré respectif. Par-tout on saisissait les fils d'une trame profonde, dont le plan venait d'Angleterre, dont l'agence se partageait entre Paris et le Midi. Par-tout on disait nommément, que *dans quarante jours on verrait de grandes choses;* que, *pour cette fois, le coup ne serait pas manqué,* et que le résultat des élections de l'an 7 serait *la destruction de la République.* D'après ces faits avérés et d'autres moins connus, ceux des fonctionnaires qui en étaient instruits ne pouvaient garder le silence. On voulait renverser les lois : sans doute leurs organes ne devaient pas rester muets.

9 Germinal an 7. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près les administrations centrales. — *Constructions rurales.* (Cette lettre a été envoyée manuscrite.)

Le Ministre demande le plan extérieur sur lequel les maisons d'habitation des petits cultivateurs sont le plus généralement construites, ou le dessin de la forme la plus usitée des habitations champêtres. A la marge de ces dessins, l'administration mettra les notes nécessaires sur la nature des matériaux, le genre des couvertures, &c.*

10 Germinal. DISCOURS prononcé par le Ministre à *l'école vétérinaire d'Alfort*, après la *distribution des prix aux élèves de cette école nationale* ..... *Page* 312

Ce que l'école vétérinaire a dû à la révolution ..... *ib.*
La monarchie avait fondé une aristocratie parmi les animaux..... 313
La liberté songe sur-tout à l'amélioration des troupeaux..... 314
Souvenirs que les élèves doivent reporter dans leurs départemens.. 315
Services qu'ils peuvent y rendre à l'agriculture..... 316
Le Ministre avait un plan pour les faire servir à l'instruction des campagnes..... *ib.*
Ses vues étaient communes à l'école de Lyon..... 317

10 Germinal. LETTRE circulaire aux Professeurs et Bibliothécaires des écoles centrales. — *Concours général entre les élèves de toutes les écoles*... 139

L'expérience de l'université de Paris a prouvé l'efficacité des concours qui finissaient les exercices de l'année..... 140
Le Ministre propose d'exciter la même émulation entre toutes les écoles ..... *ib.*
Il prescrira le sujet des compositions..... 141
Elles seront fixées au même jour dans toutes les écoles..... 142

---

* Le Ministre avait deux objets. Il voulait d'abord faire imiter les constructions rustiques de chaque département, dans la célébration qui devait avoir lieu à Paris, le 10 messidor, de la fête de l'agriculture, comme fête nationale. En effet, il était arrivé une grande quantité de ces plans, véritablement pittoresques. Le C.en *Chalgrin*, architecte, qui a mis tant de zèle à seconder les vues du Ministre dans l'exécution des fêtes nationales, s'était chargé de ces dessins, et comptait en tirer un grand parti dans l'ordonnance de la fête de l'agriculture. Les idées étaient arrêtées. On verra ci-après, sous la date du 25 prairial, que le projet de cette fête n'a pas pu avoir lieu.

Une seconde vue du Ministre était d'améliorer les constructions rurales. Il voulait d'abord connaître ce qui existait, avant de donner ses idées. Un système d'architecture économique, solide et simple, devait faire partie de son travail sur l'exploitation des petits domaines ou de la maison rustique des pauvres. (*Voyez* ce qui a été dit du projet de cet ouvrage, sous la date du 2 thermidor an 6.)

Les productions couronnées seront envoyées au Ministre, qui les fera examiner..... *Page* 142
Distinction des premiers de chaque cours..... *ib.*
Émulation qui doit en résulter entre toutes les écoles centrales. 143
Ce concours, proposé dans l'ancien régime, avait paru impraticable. 144
Le régime républicain doit rendre l'éducation nationale..... *ib.*
Développemens ultérieurs de ce plan du Ministre. Bourses données au concours..... *ib.*
Le système électif doit sur-tout influer sur l'éducation..... 145
Le Ministre demande, à ce sujet, les observations des professeurs. *ib.*
Lumières, républicanisme et moralité, trois objets de l'instruction. 146
Cette lettre sera lue et affichée dans les pensionnats et les écoles *. *ib.*

14 Germinal an 7. AUX Administrations centrales. — *Instances pour l'envoi du tableau des dépenses des prisons pendant l'an 6*..... 147

Noms des trente-huit départemens qui ont répondu à la circulaire du 22 fructidor an 6..... *ib.*
Le Ministre demande à l'avenir ce compte par chaque semestre. 148

15 Germinal. RAPPORT présenté au Directoire exécutif, pour la fixation au 1.er vendémiaire an 8, de l'*usage des nouvelles mesures de capacité.* (Rédacteur du 1.er floréal an 7, n.° 1220.)

17 Germinal. MESSAGE, d'après un rapport du Ministre, contenant des mesures, 1.° *pour faire célébrer les fêtes décadaires* non-seulement dans les chef-lieux de canton, mais *dans toutes les communes* de la République; 2.° pour substituer des *fêtes communales et champêtres* aux ci-devant fêtes patronales; 3.° pour établir des *choréges* ou directeurs de ces fêtes, &c. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 19 germinal an 7.)

19 Germinal. LETTRE à l'Administration centrale du département de Lot-et-Garonne. — Approbation de l'arrêté qu'elle a pris le 12 pluviôse an 7, pour seconder, d'une manière utile à ses concitoyens, les vues exprimées par le Ministre dans sa lettre du 24 vendémiaire,

---

* Il est inutile de dire qu'après le renvoi du Ministre, on n'a donné aucune suite à l'idée de ce grand concours, et que l'attente des élèves et des maîtres a été trompée.

relative *au concours annuel de l'industrie française* *. (Rédacteur du 19 germinal an 7, n.° 1208.)

20 Germinal an 7. LE Ministre distingue, et propose à tous les départemens, comme un modèle à suivre, l'arrêté pris par l'administration centrale du département des Vosges, le 22 pluviôse précédent, pour protéger *les prairies artificielles*, réduire *les abus de la vaine pâture*, et forcer *les gardes champêtres* à remplir leurs devoirs. (Rédacteur du 20 germinal an 7, n.° 1209.)

20 Germinal. LETTRE circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près des administrations centrales et municipales. — Envoi *de la première partie du Manuel républicain* . . . . . *Page* 149

Indication de ce qui se trouve dans ce volume, stéréotypé par les C.ens *Pierre* et *Firmin Didot*, et *Héran* . . . . . *ib.*
Avantage des procédés stéréotypes ; bon marché et correction 150
Le Ministre veut en profiter pour former la bibliot. des pauvres. . *ib.*
Bas prix auquel on peut donner ce volume 151
La constitution, les instructions sur les mesures, sur l'annuaire, &c., doivent être enseignées dans les écoles 152
Le *Manuel républicain* ouvre la distribution des ouvrages élémentaires 153
Le second volume, sous presse, est un abrégé des observations de *Mably* sur l'histoire de France (composé par *Thouret*, avec des notes de *J. La Vallée*) 154
Le troisième volume contiendra un recueil d'avis sur les premiers secours à donner dans les maladies et autres accidens, &c. ** . . . . . *ib.*

---

* L'administration du département de Lot-et-Garonne avait pris le parti d'établir à Agen un concours particulier aux artistes et fabricans de son département. Le Ministre pensa que c'était un bon moyen de préparer le concours général qui devait avoir lieu dans Paris à la fin de chaque année républicaine. Enfin, le Ministre avait fait publier dans les journaux l'arrêté pris par cette administration, afin qu'il pût servir de modèle à toutes les autres. Mais on a vu ci-dessus, sous la date du 25 vendémiaire, que ce ressort puissant de l'industrie nationale a été brisé aussitôt après le renvoi du Ministre.

** Ce recueil était prêt à être livré au public. Le détail de ce qu'il contient est trop intéressant pour être passé sous silence.

Les plaintes sur l'ineptie des chirurgiens de campagne étaient tellement multipliées, qu'elles alarmaient le Ministre. Il avait peu de moyens à opposer à l'ignorance des prétendus officiers de santé qui quittaient les armées. Parmi les différens moyens qui lui furent offerts, celui de l'instruction lui parut le plus propre à faire cesser ce terrible fléau. Il fit, en conséquence, traduire en français les Tables de *Struve*, fort en usage dans quelques cantons de l'Allemagne, et que

Les volumes suivans seront des recueils de morale usuelle, un recueil des proverbes de toutes les nations, le catéchisme de morale de *Saint-Lambert*, &c..... *Page* 154

Cette collection est indépendante des ouvrages élémentaires, dont le conseil d'instruction publique prépare la liste..... *ib.*

21 Germinal an 7. AUX Administrations centrales et municipales.—*Fête des Époux*..... 155

Le Ministre aime à parcourir la série des fêtes nationales, pour en développer l'esprit aux administrateurs..... *ib.*

---

l'on trouve placardées dans presque toutes les chaumières. Cette traduction a été sévèrement revue par l'école de santé de Paris : on avait déjà cinq affiches de prêtes, dont une seulement était imprimée.

Pour ne pas perdre de papier, on avait le projet de mettre sur les marges quelques objets d'utilité générale ou d'agrément, comme des portraits d'hommes célèbres, des instrumens aratoire perfectionnés, &c. On remplaçait, par ce moyen, les images superstitieuses ou ridicules qui tapissaient ci-devant les maisons des habitans de la campagne.

Ce qui était mis en placard, devait être réduit en livret à la suite du *Manuel républicain*, pour être distribué dans les écoles et dans les campagnes.

Enfin, l'édition de ces tables serait sortie des presses stéréotypes, afin de les donner à meilleur marché et de les répandre plus généralement.

Le renvoi du Ministre a arrêté l'exécution de ce projet utile ; mais il est bon que l'on sache que ces tables existent.

La première, imprimée chez *P. Didot* l'aîné, a pour titre : *Principes de l'éducation physique et médicale des enfans, depuis le sevrage jusqu'à la cinquième et sixième année.* Cette table est divisée en six articles ; elle contient quatre feuilles de *grand raisin*, collées ensemble.

On a imprimé sur les deux marges, la notice des travaux champêtres auxquels on doit se livrer pendant les douze mois de l'année.

La seconde table contient les *Principes de l'éducation physique et médicinale des enfans, depuis le moment de la naissance jusqu'au temps du sévrage.* Cette table est composée de cinq articles.

La troisième table contient des *avis aux femmes enceintes*, en huit articles.

La quatrième renferme, dans trois articles, tout ce que l'on peut dire de plus simple et de plus clair sur le *traitement de la petite vérole*, cette terrible maladie, qui décime le genre humain.

La cinquième table traite des secours à accorder aux *asphyxiés*, à ceux qui sont *empoisonnés*, dont les membres sont *gelés*, ou qui sont *mordus par des animaux enragés.* Cette table, la plus étendue de toutes, aurait été divisée en deux feuilles.

Enfin, la sixième table devait contenir les *moyens de prévenir et de détruire l'épizootie ou la peste des bêtes à cornes.* Cette peste règne à présent sur les frontières de France, en Allemagne, en Suisse et en Italie. Depuis 1713, elle a tué, en France et dans la ci-devant Belgique, plus de dix millions de bêtes à cornes. Sur quatre animaux qui en sont atteints, il en meurt trois, &c. On a imprimé, en allemand, un avis au public sur cette contagion : on l'a traduit en français, et il a paru chez *Levrault*, à Strasbourg. Le Ministre l'aurait fait perfectionner par l'école vétérinaire ; chaque propriétaire de bêtes à cornes en aurait eu un exemplaire, pour s'éclairer et pour sauver la patrie d'un fléau destructeur.

Pourquoi la fête des époux succède à celle de la jeunesse.... *Page* 155
Éloge du mariage, 1.° sous le rapport de la morale universelle... 156
2.° Sous les rapports de la politique et du républicanisme 157
Du célibat, du divorce et de l'adultère ..... *ib.*
Dispositions principales de l'ordonnance de la fête des époux.... 158
Trois objets du mariage : bonheur des époux; éducation des enfans; conservation de la société..... 159
Les célibataires ne sont pas dignes d'être les orateurs de l'amour conjugal..... 160
Renvoi aux textes de *Montaigne, Xénophon, Montesquieu*.... 160
Hommages et leçons aux femmes 161
Vœux du Ministre..... *ib.*
Les malheureux doivent participer aux fêtes nationales ..... *ib.*
Faire voir à la jeunesse les prisons, les hospices * 162
Triste sort des enfans abandonnés..... *ib.*
L'adoption de quelques-uns de ces enfans serait le plus bel ornement de la fête ** ..... *ib.*

23 Germinal an 7. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, accompagné d'un rapport du Ministre sur la situation de *l'octroi de la commune de Paris*, et les motifs qui doivent faire préférer pour sa perception *la régie intéressée* à la ferme. (Rédacteur du 3 floréal an 7, n.° 1222.)

26 Germinal. LETTRE circulaire aux Conseils d'administration des écoles centrales. — *État des minéraux qui se trouvent en France*..... 163

Le muséum d'histoire naturelle de Paris répartit aux écoles centrales les minéraux nécessaires pour les cours ..... *ib.*
Liste des quatre-vingt-dix substances de ce genre qui se trouvent dans le territoire de la République ..... *ib.*
D'après cette liste, les Professeurs de chaque école doivent dresser celle de ce qui leur manque 165

---

* Cette idée avait paru susceptible d'un plus grand développement; en conséquence, le Ministre avait projeté plusieurs circulaires sur *l'éducation de la bienfaisance*. Il comptait les adresser aux professeurs des écoles centrales; elles auraient fait partie des sujets qu'il devait proposer pour le concours universel entre les élèves de toutes les écoles, suivant sa lettre du 10 germinal.

** Le Ministre a eu la douceur d'apprendre que les derniers paragraphes de cette lettre avaient électrisé des ames bienfaisantes, et que sa lecture avait fait adopter de pauvres enfans par de bons citoyens. Cette nouvelle heureuse, arrivée au Ministre dans un temps où il se voyait tourmenté et presque proscrit, a versé dans son ame un baume consolant et pur. Voilà du moins des jouissances que l'on n'a pu lui enlever!

26 Germinal an 7. AUX Administrations centrales et aux commissaires du Directoire exécutif. — *Descriptions abrégées des départemens. Les hautes Alpes, les Landes et la Meurthe* ..... *Page* 165

Cet ouvrage, qui concerne sur-tout la navigation intérieure de la France, avait été ébauché par le C.^en *du Couëdic* ..... *ib.*
Le cahier de chaque département a été envoyé à son administration centrale, pour être refondu sur les lieux mêmes 166
Les administrations de la Meurthe, des Landes et des Hautes-Alpes, ont envoyé leur travail les premières ..... *ib.*
Le Ministre fera imprimer ces cahiers à mesure 167
Idée de ce qu'ils doivent contenir, et de l'utilité qui en résultera. *ib.*
Le Ministre avait d'abord songé à faire finir le grand Dictionnaire des Gaules et de la France, par *Expilli* 168
Mais on n'a plus besoin des détails relatifs à la féodalité et à la superstition ..... *ib.*
Seul point de vue sous lequel on a maintenant intérêt de connaître la France ..... *ib.*
La navigation intérieure et l'industrie, but des efforts des républicains ..... *ib.*
La rédaction de ces cahiers donne la mesure des lumières et l'état actuel de chaque département * 169

(*Voyez* encore sur ces cahiers et sur les cartes hydrographiques, la lettre du 7 prairial suivant.)

28 Germinal. AUX Administrations centrales. — *Proportion des centimes additionnels à imposer pour les dépenses départementales* 169

30 Germinal. AUX mêmes. — Tableau comparatif des *recettes et dépenses municipales et communales*, tant courantes qu'arriérées, des *cantons composés de plusieurs communes* 171

---

* Il a déjà paru sept de ces cahiers, contenant la description des départemens des Hautes-Alpes, des Landes, de la Mayenne, de la Meurthe, du Morbihan, du Var et des Vosges. La description du département du Var, par le C.^en *Fabre*, ingénieur en chef, est un modèle dans son genre.

Dans les vues du Ministre, chacun de ces cahiers devait servir de base à des recherches importantes et à des plans ultérieurs. Il tenait une note des améliorations dont l'idée lui était suggérée par ces descriptions. Il arrêtait en même temps les questions auxquelles les départemens devaient répondre, &c. Ce travail, d'un genre neuf, ne pouvait être exécuté que par celui qui l'a conçu : il n'en a plus été question.

1.er Floréal an 7. AUX Administrations centrales, aux Commissaires du Directoire, aux Ingénieurs en chef, et aux Receveurs généraux des départemens. — *Nouveaux ordres pour presser la mise en ferme des barrières* . . . . . *Page* 176

Peu d'administrations ont répondu au zèle du Ministre sur l'article des routes . . . . . *ib.*
Il rappelle les lois et ses circulaires des 25 thermidor an 6, 13 vendémiaire, 18 brumaire, 9 frimaire, 5 et 23 ventôse, &c. . . . 177
Sept mois de l'année sont passés. Quinze administrations n'ont pas encore envoyé le plan de leurs barrières 179
Sept administrations n'ont pas fourni leurs comptes de l'an 6. . *ib.*
Mêmes reproches à plusieurs receveurs généraux. . . . . *ib.*
Plaintes des citoyens sur l'état des routes. 180
Pièces dont le Ministre réclame le prompt envoi. 181
Son regret d'avoir à blâmer les administrateurs 182
Il les conjure de se mettre en règle, &c. 183

1.er Floréal. ÉTAT *des économies* opérées depuis l'établissement du régime constitutionnel, *sur les attributions et les dépenses du ministère de l'intérieur*, dressé par le Ministre, en exécution de la lettre du Directoire à tous les Ministres, en date du 6 ventôse an 7. (Imprimé à la tête du compte présenté au Directoire exécutif par le Ministre de l'intérieur pour les dépenses de son département pendant l'an 6; grand *in*-4.°, de l'Imprimerie de la République, fructidor an 7.)

L'établissement du régime constitutionnel date du 5 brumaire an 4. Depuis cette époque, l'état des économies du ministère de l'intérieur présente un total, par aperçu, de 56 à 57 millions.

1.er Floréal. OBSERVATIONS *sur une dénonciation* que les papiers publics disent avoir été faite *au Conseil des Anciens* le 28 germinal an 7 *. (Rédacteur du 2 floréal, n.° 1221.)

---

* A propos des revers de l'armée d'Italie, le Ministre de l'intérieur avait été dénoncé, 1.° comme ministre; 2.° comme poëte; 3.° comme montagnard à l'Assemblée législative; 4.° comme royaliste et même comme un autre Louis XIV. Plus la dénonciation était violente, plus les réponses furent modérées. Le Ministre ne crut pas devoir se fâcher d'inculpations dont le Conseil des Anciens avait fait justice. Quelques voix s'étaient élevées pour demander l'impression; le Conseil passa à l'ordre du jour, après avoir entendu le C.en *Garat*, qui se fit le plus grand honneur en prenant la parole pour défendre un ami absent. On peut se faire une idée de la fureur et de l'aveuglement qui dirigeaient cette accusation, quand on voit que, pour l'accréditer, on a ramassé des mensonges. Une chanson, qui n'est pas l'ouvrage du Ministre,

6 Floréal an 7. LETTRE circulaire aux Administrations centrales des départemens de l'Aisne, Aube, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Marne, Oise, Seine-inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme et Yonne, pour leur annoncer *l'envoi de mètres en bois*, dont la distribution gratuite sera faite aux marchands, &c. (Rédacteur du 11 floréal an 7, n.° 1230.)

9 Floréal. AUX Administrations centrales. — *Arriéré des dépenses et recettes départementales*, antérieures à l'an 5 . . . . . *Page* 182

Trois opérations à faire pour cet objet 183
Évaluation des à-comptes en papier-monnaie, en valeur nominale.. *ib.*
Conversion du reste en numéraire, d'après l'échelle de dépréciation 184

11 Floréal. AUX Commissaires du Directoire près des administrations centrales. — *Ouvriers à mettre promptement sur les routes* 186

12 Floréal. AUX Administrations centrales. — *Questions sur l'état politique des ex-nobles* 188

14 Floréal. AUX mêmes. — *Établissement du poids public* 190

Cette lettre est une suite de l'arrêté du Directoire du 27 brumaire. 191

---

est le sujet d'un très-grand crime qu'on lui impute. On articule qu'il a *lu et récité* lui-même cette chanson dans une église de Paris, en l'an 2; on cite la date du jour et du mois; et dans ces mêmes jour, mois et an, où on le met en scène publique, il est notoire qu'il était dans la prison du Luxembourg, sous les verroux de *Robespierre!* Mais on voulait, à quelque prix que ce fût, perdre le Ministre qui avait eu le courage de signer la lettre circulaire du 14 ventôse. Certains hommes n'avaient qu'une vue et qu'un vœu, le renversement du Gouvernement existant, pour recommencer le Gouvernement révolutionnaire. La France entière n'avait qu'un sentiment; c'était l'horreur de ce projet et la peur qu'il ne réussît. Le Ministre avait osé le dire : on ne pouvait lui pardonner. Aussi vainement le Conseil des Anciens avait-il rejeté l'impression de cette dénonciation calomnieuse; on ne la fit pas moins imprimer, et on la répandit avec profusion dans les départemens et dans les faubourgs de Paris, qu'on voulait ameuter. Le Ministre en fut informé par l'indignation publique; mais il persévéra dans un silence généreux, quoique de toutes parts on lui fournît matière à des représailles justes, et qui n'étaient pas *des chansons*. Il fit plus : voyant bien que cette attaque était moins dirigée contre lui que contre les premiers magistrats dont il n'était que l'organe, il alla conjurer le Directoire exécutif d'agréer sa démission, supposé que son éloignement fût un moyen de rétablir la paix entre les deux premiers pouvoirs. Cette démission ne fut pas acceptée, En la donnant à cette époque, le Ministre croyait faire un acte patriotique.

Les principes du nouveau système métrique sont développés dans le *Manuel républicain* * ..... *Page* 192

15 Floréal an 7. AUX Administrations centrales et aux Commissaires du Directoire. — *Réquisitionnaires et conscrits* 193

Négligence des administrations à répondre aux exhortations contenues dans la lettre du 27 pluviôse 194
Vide dans les cadres des armées. Leur inaction forcée..... *ib.*
Discours que les administrateurs doivent adresser aux conscrits.. 195
Cri des manes plaintifs de *Bonnier* et *Roberjot*, ministres de paix, assassinés par l'Autriche 197
Instances nouvelles aux administrateurs..... 198

15 Floréal. AUX Professeurs et Bibliothécaires des écoles centrales. — *Questions aux professeurs* 199

Renseignemens nécessaires pour la direction de l'instruction publique ..... *ib.*
État des questions auxquelles *chaque professeur* en particulier doit répondre..... 199
Questions auxquelles les *professeurs réunis* doivent répondre.. 200

19 Floréal. AUX Administrations centrales et aux Commissaires du Directoire exécutif. — *Envoi à faire au Ministre, toutes les décades, de ce que les administrations centrales et les commissaires font imprimer*.... 201

20 Floréal. AUX Professeurs et Bibliothécaires des écoles centrales. — *Annuaire des départemens* 202

---

* Le Ministre avait fait répandre un très-grand nombre d'exemplaires de l'instruction simple et précise sur les mesures, contenue dans le premier volume du *Manuel républicain*. Ce recueil aurait pu être plus répandu encore, à raison de la modicité du prix auquel le *stéréotypage* eût permis de le vendre, si la publication n'en eût été suspendue jusqu'après les corrections que l'instruction sur le système métrique doit éprouver en conséquence de la nouvelle détermination des étalons prototypes. Au surplus, il eût été à desirer qu'en ordonnant l'usage des nouvelles mesures, on eût pu immédiatement en mettre les instrumens entre les mains des citoyens : il eût fallu en inonder, en quelque façon, toutes les parties de la République. Au lieu de ce moyen nécessaire, on n'a pu s'occuper que de quelques modiques fabrications, qui ont à peine suffi pour approvisionner un petit nombre de départemens, qui n'ont pas même été assez importantes pour éveiller l'industrie particulière et appeler la concurrence des fabricans ou des spéculateurs. Les sacrifices pécuniaires étaient indispensables : ils ne dépendaient pas du Ministre.

L'instruction du peuple est son premier besoin..... *Page* 203
Les almanachs sont les premiers des ouvrages populaires..... *ib.*
Utilité de l'*annuaire* de chaque département..... 204
La collection de ces annuaires serait utile à la République.. *ib.*
Le Ministre invite chaque école centrale à en composer un... *ib.*
Objets à y faire entrer. L'annuaire; des notions géographiques et des cartes; un dessin; les autorités constituées; les traits de vertu recueillis dans chaque département; l'état de l'instruction publique, de l'agriculture, du commerce; des observations météorologiques; les productions des trois règnes; la population..... 206
Tableau des mariages..... 207
Notice des nouvelles mesures, et conversion des anciennes... 208
Concours du jury d'instruction, des sociétés d'agriculture, des membres du département, &c..... 209
Le Ministre espère qu'au 1.er vendémiaire an 8, chaque département aura son annuaire *..... *ib.*

21 Floréal an 7. Aux Administrations centrales et municipales.—*Fête de la Reconnaissance*..... 211

La reconnaissance est la dette commune de l'humanité..... 212
La société est un commerce de bienfaits..... *ib.*
La reconnaissance révèle la Divinité..... 213
Images et inscriptions de cette fête..... 214
Hommage aux défenseurs de la patrie..... 215
Proclamation publique des vertus civiles..... *ib.*
Collectes en faveur des malheureux..... 216
Ce jour doit voir fonder des sociétés de bienfaisance..... *ib.*

23 Floréal. Avis aux cultivateurs, fabricans et commerçans en laine. *Vente* à l'établissement rural de *Rambouillet*, département de Seine-et-Oise, le 15 prairial an 7, *de cent soixante-neuf tant beliers que brebis, de race pure d'Espagne*, à laine superfine, et d'environ deux cents myriagrammes [4 à 5000 livres] de laine de la tonte de cette année.

---

* Cette circulaire du Ministre a produit son effet. Il sait qu'il a été publié un grand nombre d'annuaires pour l'an 8. Il a déjà reçu ceux des départemens du Bas-Rhin, de la Sarthe et de Vaucluse. Celui du Bas-Rhin est un modèle. Ces annuaires se perfectionneront tous les ans, et leur collection justifiera un jour ce que le Ministre en augurait. Il aurait voulu, en outre, faire composer à Paris un annuaire général, à-peu-près dans le goût de l'*Annual Register*, qui a tant de vogue en Angleterre.

L'avis contient d'autres détails sur cet objet si intéressant pour l'agriculture. (Rédacteur du 23 floréal an 7, n.° 1242.)

(*Voyez* ci-après la lettre et l'instruction du 9 prairial.)

29 Floréal an 7. ARRÊTÉ, provoqué par le Ministre, concernant *les sources et fontaines d'eaux minérales* *. (Bulletin des lois, cahier 283, n.° 2961.)

1.er Prairial. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Classement des secours aux Colons*..... *Page* 217

Mesures pour l'exécution de la loi du 28 germinal..... *ib.*

1.er Prairial. DISCOURS prononcé par le Ministre, *pour l'ouverture de l'école clinique de Médecine*, à l'hospice de l'Unité, rue des Pères.. 221

Cet établissement est nouveau en France..... 222
Éloge du prospectus présenté à cette séance par le C.en *Corvisart*.. *ib.*
Idées républicaines et vertueuses attachées à l'art de guérir..... 224
Soins particuliers dus aux défenseurs de la patrie..... 225
Digression sur l'assassinat récent des Ministres de paix à Rastadt.. 226
Cri de vengeance..... 227

2 Prairial. LETTRE circulaire aux Administrations centrales et municipales. — *Fête funéraire*..... *ib.*

L'Autriche n'avait attribué l'insulte faite à l'ambassadeur *Bernadotte*, qu'à l'*excès de zèle des bourgeois de Vienne*..... *ib.*
Elle vient de verser le sang des ministres de paix..... 227
Leur fête funéraire succède à celle de la Reconnaissance.... 228
Impression terrible que cette fête doit faire..... 229
Appel aux conscrits..... *ib.*
Aux artistes..... 230
Aux écrivains..... 231
Ce sujet doit être traité dans les écoles républicaines..... *ib.*
Imprécations contre les Gouvernemens assassins..... *ib.*
La victoire appartient à la justice..... 232

---

* Le Ministre était chargé, par l'article 20, de faire les instructions nécessaires pour la police et distribution des eaux. Il les avait fait préparer, de concert avec l'école de médecine de Paris; mais il n'a pas eu le temps de les revoir et de les publier. Il comptait établir un bureau de distribution des eaux minérales soit au Jardin des plantes, soit aux Champs-Élysées. Cette idée a été tentée avec succès dans quelques grandes villes d'Allemagne; mais le Ministre y aurait joint de nouveaux accessoires.

3 Prairial an 7. CÉRÉMONIE funèbre *en mémoire des ministres français assassinés près de Rastadt par les troupes autrichiennes.* — Programme. *Page* 233

Pyramide et urnes au milieu du Champ-de-Mars..... 234
Le matin, exécution de la loi du 21 floréal dans le sein des administrations municipales..... 235
Après midi, marche funèbre au Champ-de-Mars..... 237
La *Justice des nations* montre les vêtemens ensanglantés du ministre *Jean Debry*..... *ib.*
Les oriflammes portées par des vétérans..... 238
Éloge funèbre de *Bonnier* et *Roberjot*, par l'orateur national (le citoyen *Chénier*)..... *ib.*
Les gouvernemens assassins voués à l'exécration..... 239
Les oriflammes portées aux Invalides..... 240

5 Prairial. DISCOURS prononcé par le Ministre, pour la *distribution solennelle des prix aux élèves de l'école nationale des ponts et chaussées.* 241

La distribution des prix d'instruction est la fête de l'espérance. *ib.*
Éloge de l'école des ponts et chaussées..... 242
Ce qu'elle a fait sous l'ancien régime..... 243
Ce que le régime de la liberté a fait pour elle..... *ib.*
Les Républiques sont plus fertiles en grands hommes que les autres Gouvernemens..... 244
Services que les élèves des ponts et chaussées doivent rendre à leur patrie..... 245
Cri de vengeance au sujet du crime commis à Rastadt sur les plénipotentiaires français..... 246

7 Prairial. LETTRE circulaire aux Administrations centrales et aux Ingénieurs en chef. — *Plan topographique et hydrographique de chaque département*..... 247

Le 18 brumaire, le Ministre avait demandé le plan des routes de chaque département..... *ib.*
Il demande celui des cours d'eau sur la même échelle d'un millimètre pour deux cents mètres..... 248
Ce nouveau plan concerne la navigation intérieure. Observations à faire..... *ib.*
Le Ministre fera graver ces cartes à la tête de la description des départemens *..... 249

* La collection de ces cartes forme une suite unique en France. Elle enrichit le grand dépôt formé par les soins du Ministre, dans les bureaux de la division de la navigation intérieure. Il s'y trouve un choix précieux de livres, de dessins, de plans, de manuscrits, concernant les

9 Prairial an 7. MESSAGE, d'après le rapport du Ministre, contenant l'invitation de discuter, le plus promptement possible, le projet de résolution relatif *à la taxe de navigation.* (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 13 prairial an 7.)

9 Prairial. LETTRE circulaire aux Administrations centrales, et aux commissaires du Directoire exécutif. — *Souscription pour des bêtes à laine de race pure*..... 249

Les Gaules fournissaient autrefois les plus belles laines de l'Europe. 250
La race des moutons d'Espagne s'est conservée pure à Rambouillet.. *ib.*
Le Directoire a obtenu du Gouvernement espagnol l'extraction d'un assez grand nombre d'individus à laine superfine..... 251
Le Ministre envoie une instruction sur les avantages de cette opération..... *ib.*
Il ouvre une souscription à cet effet..... *ib.*
Sa lettre et l'instruction seront lues le jour de la fête de l'agricult.. *ib.*

AVIS aux Cultivateurs et propriétaires de troupeaux, *sur l'amélioration des laines*..... 252

Avant *Colbert*, la France payait aux étrangers 80 millions en étoffes de laine..... *ib.*
Les manufactures qu'il fonda, rendirent l'étranger tributaire envers la France de plus de 84 millions..... *ib.*
Il introduisit en outre des moutons espagnols et anglais..... 253
Mais ces animaux furent donnés en présens, mal soignés, &c.... *ib.*
Autres erreurs de physique, ou d'économie politique..... 254
On accuse de leurs résultats le climat et le sol de la France..... *ib.*
Daubenton dessille les yeux du Gouvernement..... 256
Trudaine favorise ses expériences..... *ib.*
Tentative de *Vergennes*..... *ib.*
Troupeau espagnol, défavorablement placé à Rambouillet..... 256
Succès de cet établissement..... *ib.*
La commission d'agriculture en vend les produits à l'enchère.... 257
Cent bêtes de race pure d'Espagne sur un domaine de 50 hectares [100 arpens], produisent plus que tout le reste du domaine.. *ib.*
Ces individus donnent trois fois autant de laine que les brebis communes, et la laine se vend trois fois plus cher..... 258

---

canaux et le cours des rivières, leur redressement, leur flottage, le desséchement des marais, &c. C'est ainsi que le Ministre avait commencé à réaliser le plan dont *Sully* avait donné l'idée à *Henri IV*, et qui consistait à réunir dans un *cabinet d'état* tous les renseignemens propres à faire bien connaître les productions, l'industrie et les ressources de la France.

Leur mélange améliore les races françaises..... *Page* 258
Le Directoire veut sur-tout les acclimater dans le Midi..... 259
Le C.en *Gilbert* est chargé d'aller chercher en Espagne un choix de beliers et brebis à laine surperfine *..... *ib.*
Deux bergeries nationales seront établies, 1.° dans les Pyrénées-orientales, 2.° dans la Corrèze..... *ib.*
Le prix des individus, fixé, par modération, à 50 francs..... 260
Le Directoire avance les frais d'achat, de voyage, pertes, &c... *ib.*
Les préjugés des bergers sont le seul obstacle à craindre..... 261
On le vaincra par la persuasion, l'instruction et les récompenses nationales..... *ib.*
Les toisons portées en triomphe, seront tous les ans une circonstance intéressante de la fête de l'agriculture..... *ib.*
Dans les idées du Ministre, cette fête doit devenir un des plus puissans encouragemens des cultivateurs..... *ib.*
Tous les départemens sont appelés à souscrire pour les beliers superfins..... 262
Mode et conditions de la souscription, en dix-sept articles... *ib.*
Ceux qui introduisent dans leurs troupeaux des beliers espagnols, doivent exclure tous les beliers communs. Note essentielle..... 264

13 Prairial an 7. RAPPORT présenté au Directoire exécutif par le Ministre, sur l'*opéra d'Adrien*..... *ib.*

Le Ministre a été chargé par le Directoire d'examiner ce poème avant sa représentation..... *ib.*
Répugnance du Ministre, et ses motifs contre la censure préliminaire des ouvrages dramatiques..... 265
Moyens plus doux et plus justes d'épurer et de républicaniser le théâtre..... *ib.*
Précautions prises par le Ministre pour mettre l'*opéra d'Adrien* à l'abri de tout reproche..... 266
Cette pièce avait été approuvée par le Ministre de la police *Lecarlier*. *ib.*
Changemens que le Ministre a encore exigés..... 267
L'auteur (le C.en *Hoffmann*) y a consenti..... 268

---

* Le C.en *Gilbert* a reçu du Ministre, avant son départ, des instructions sur l'objet spécial de son voyage, et en outre une lettre particulière dans laquelle le Ministre rappelle tous les objets curieux ou intéressans qui peuvent être importés avec succès d'Espagne en France, tels que les graines du chêne à glands doux, les pieds de vigne qui produisent de si délicieux raisins, les greffes des arbres à cidre de la Biscaye, d'où la Normandie a tiré originairement ses pommiers, &c. Le Ministre avait préparé de pareilles instructions pour chacun des agens de la République dans les pays étrangers. Ces lettres n'ont point été imprimées.

On ne jouerait aucune pièce de théâtre, si les allusions possibles faisaient proscrire un drame entier..... *Page* 268
Au lieu de détruire, il faut corriger..... 269
Encouragemens à donner aux auteurs dramatiques..... *ib.*
Le Ministre, au moyen des précautions qu'il a prises, est d'avis qu'on laisse jouer *Adrien*..... *ib.*
(*Voyez* ci-après le nouveau rapport du 21 prairial.)

17 Prairial an 7. ARRÊTÉ, sur un rapport du Ministre, concernant les *dépôts de grains et farines établis près des frontières, et pour en prévenir l'exportation frauduleuse.* (Bulletin des lois, cahier 285, n.° 3004.)

17 Prairial. MESSAGE du Directoire exécutif, en réponse à l'arrêté du Conseil des Cinq-cents du 3, avec les renseignemens fournis par le Ministre, relativement à la *situation de plusieurs parties des fonds qui composent le crédit ouvert pour l'an 7 au Ministre de l'intérieur* *. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 18 prairial an 7.)

21 Prairial. RAPPORT présenté au Directoire exécutif par le Ministre, relativement à l'*opéra d'Adrien*..... 270
La première représentation de cette pièce au théâtre de la République et des Arts, avait été dénoncée au Conseil des Cinq-cents, le 18 prairial. *ib.*

---

* Ce message et les pièces furent imprimés *in-folio* par ordre du Conseil. Leur publication étonna beaucoup tous les lecteurs de bonne-foi, qui surent à quoi s'en tenir sur les déclamations auxquelles on s'était livré à la tribune, concernant les prodigalités prétendues du Ministre. On vit que, sur les 44 millions du crédit qui lui avait été ouvert pour l'an 7, il n'avait pu disposer encore que d'environ 5 millions, parce qu'il n'en avait pas été mis davantage à sa disposition pendant les trois quarts de l'année. « Si l'on se hâte d'en » conclure, dit-il dans son rapport, que je peux faire le service de huit mois avec 5 millions, » on tirera une conclusion fausse d'un état de choses mal connu; et l'on transformera mal- » à-propos des privations forcées et une souffrance extrême en une épargne que je serais le » premier à provoquer, si elle était possible.

» Ce ministère, ajoutait-il, embrasse toutes les parties de l'intérieur de la République. Il a » un service régulier, dont les ramifications donnent lieu à des dépenses plus multipliées qu'elles » ne sont considérables en elles-mêmes. Elles se composent d'une foule d'articles : aucun n'est » sans objet. Le Ministre de l'intérieur est conservateur des richesses nationales; protecteur, » au nom du Gouvernement, de l'agriculture, du commerce, des sciences, des arts et de » l'industrie, et comme tel, dispensateur des encouragemens qui font la gloire de la République, » et qui sont les moyens comme les marques de sa prospérité et du bonheur du peuple. Il est » aisé de voir ce que devrait être ce ministère; mais depuis que je l'exerce, je n'ai pas eu la » consolation de pouvoir me livrer à l'exécution des grandes idées d'amélioration que votre » confiance m'avait chargé de remplir. Bien loin d'y pouvoir aspirer, j'ai eu constamment à » gémir de la détresse de tous les établissemens dont je suis chargé, et de l'impuissance absolue » où la situation du trésor public m'a réduit pour les soutenir. »

On

On avait dit au Conseil que cette pièce représentait le triomphe et le couronnement d'un empereur. Fausseté de cette assertion. *Page* 271
On avait dit au Conseil que cette pièce fut faite en 1792, pour *Joseph II*, &c. Fausseté de ce fait..... *ib.*
On avait dit au Conseil que cette pièce était défendue par le Ministre de la police. Fausseté de ce fait..... 272
On avait dit au Conseil qu'il se trouvait dans *Adrien* des louanges adressées à un Empereur. Fausseté de ce fait..... *ib.*
Le Ministre présume que toutes ces *erreurs* viennent de quelques exemplaires de l'ancienne édition d'*Adrien* non corrigés.... *ib.*
Les administrateurs ont eu tort de ne pas faire faire une édition conforme à la représentation..... 273
On avait dit encore au Conseil, que le Ministre avait donné 11,000 francs pour la mise de cette pièce. Fausseté de ce fait.... 274
Le Ministre pense que cet exposé suffit pour asseoir l'opinion sur la dénonciation renfermée dans le message du Conseil des Cinq-cents, du 18 prairial * 274

25 Prairial an 7. RÉPONSE à la dénonciation faite au Conseil des Cinq-cents le 24 prairal an 7, contre le Ministre, accusé de *payer, depuis six mois, un commis pour assister aux séances du Conseil, et épier tout ce qui s'y passe* **. (Rédacteur du 26 prairial, n.° 1275.)

Le Ministre n'exagérait point, en parlant ainsi. Plusieurs personnes savent combien il a eu à souffrir de la nullité de ses moyens, comparés avec l'étendue de ses devoirs. Il est de fait qu'il en était réellement malheureux; et qu'à cet égard, le jour de sa révocation a été pour lui le jour de sa délivrance.

Le message du Directoire exécutif finissait aussi par ces mots, qui ne sont pas moins remarquables: « Le Corps législatif verra, dans le résultat de ces comptes, quelles économies » immenses ont été faites dans les dépenses du ministère de l'intérieur depuis l'établissement » du régime constitutionnel. Le Directoire exécutif n'a jamais perdu de vue le devoir sacré » de ménager les fonds publics; mais il sait aussi, et il espère, citoyens Représentans, que » vous considérerez vous-mêmes qu'il est un terme où tout s'arrête; que l'art du plus habile » administrateur n'est rien sans les moyens; et que, s'il est un ministère auquel on doive » regretter de ne pouvoir ouvrir un crédit sagement libéral, c'est celui de l'intérieur, dont » toutes les dépenses ne sont que des avances de prospérité, des soulagemens dus au malheur, » des primes au travail, des prêts à l'industrie, des échanges avec les lumières, et des semences » fructueuses déposées par la prévoyance nationale dans le champ vaste, et malheureusement » trop inculte, du bien public. »

* En effet on rejoua l'opéra d'*Adrien*, et il n'y eut à la représentation, ni trouble, ni allusions, ni rien de ce qui avait été si faussement articulé à la tribune du Conseil des Cinq-cents; mais cette représentation même fut un nouveau crime imputé au Ministre. Le 30 prairial fit retirer l'opéra d'*Adrien*, et ce fut un des triomphes mémorables de cette *journée*.

** Ce fait était aussi faux que ridiculement imaginé. Il eût été plaisant de faire *espionner*

25 Prairial an 7. LETTRE au C.^en *Aubry*, libraire, quai des Augustins, n.° 42, sur son *Appel à tous les savans*, relativement aux innovations que ce citoyen a cru trouver dans le *Manuel républicain*, par rapport à la *pinte* et au *boisseau* de Paris. (Rédacteur du 27 prairial, n.° 1276.)

25 Prairial. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Buffets d'orgues conservés pour les temples décadaires*..... *Page* 275

25 Prairial. LETTRE à l'Administration centrale du département de la Seine. — *Fête de l'Agriculture*..... 276

Le Dir. exéc. s'était proposé d'assister cette année à la fête de l'agric. *ib.*
Le Ministre avait tout disposé pour que cette fête égalât celle du 1.er vendémiaire..... 277
Les foires de laine en Anglet., celles de soie en Espag., les concours pour la meilleure charrue, &c.; ces idées entraient dans le plan du Ministre. 277
Les départemens n'ont pas tous répondu à ses demandes.... *ib.*
Le Directoire a remis la fête à l'an 8..... *ib.*
Le département la fera donc célébrer dans Paris. Le Ministre l'exhorte à ne pas oublier le prix de l'amélioration des laines * .... *ib.*

28 Prairial. LETTRE circulaire aux Administrations centrales. — *Eaux minérales*..... 278

Mesures pour exécuter l'arrêté du 29 floréal..... *ib.*

30 Prairial. LETTRE à l'École de médecine de Paris, pour mettre à profit la correspondance de cette école dans tous les départemens, à l'effet de former des tableaux comparatifs dont la publicité puisse fixer l'opinion publique *sur les avantages réels de l'inoculation.* (Lettre circulaire de l'école de médecine de Paris, aux Administrations centrales de département.)

---

des séances publiques ! « Cependant, comme le dit le Ministre, tout ce qui est prononcé » à la tribune nationale, et qui de là retentit dans tous les départemens, a nécessairement » un caractère de gravité qui semble devoir exclure la possibilité même d'une assertion » hasardée ». Par cette considération, les précautions les plus minutieuses furent prises pour éclaircir le fait articulé à la tribune : il se trouva sans fondement. Mais une calomnie détruite, il en renaissait d'autres. La vérité n'était pourtant pas inconnue à tout le monde : comment se faisait-il donc que ceux qui la savaient, n'eussent point de voix pour l'articuler, quand le mensonge rencontrait des trompettes si vigoureuses et si ardentes ! c'est que le mensonge reçoit l'accent des passions, et que la froide vérité ne s'y prête jamais. Aussi, chaque jour justifie ce qu'a dit un auteur moderne : *Faites courir une fausseté quelconque, et la vérité aura de la peine à l'atteindre.*

* On sent bien que les circonstances dans lesquelles se trouvait alors le Directoire exécutif, furent son motif principal pour renoncer à l'idée d'assister à la fête de l'agriculture. Les

30 Prairial an 7. LETTRE circulaire aux Administrations centrales et municipales. — *Fêtes commémoratives des 14 juillet, 10 août, 9 thermidor et 18 fructidor*. . . . . *Page* 279

Objets distincts des fêtes *morales* et des fêtes *commémoratives*. *ib.*
L'intérêt de celles du 14 juillet et du 10 août doit prédominer sur les autres. 280
Les victoires des Français sur les Français ne devraient être célébrées que par des larmes. 281
Inscriptions pour ces fêtes 282
Souvenir des beaux jours de l'esprit public. 283
Exécration au système qui vengea des assassinats par des assassinats. *ib.*
Le temps doit fermer et cicatriser les grandes plaies de la révolution. 284
Les fêtes nationales ne peuvent avoir leur caractère qu'à la paix. . 285
Mais ce ressort doit servir à ranimer l'esprit public. 285
Leur résultat doit être le triomphe de la morale et du patriotisme *. *ib.*

4 Messidor. ARRÊTÉ du Directoire exécutif, qui *révoque la nomination du C.en* FRANÇOIS (de Neufchâteau) *à la place de Ministre de l'intérieur.* (Bulletin des lois, cahier 289, n.° 3048.) **

5 Messidor. DERNIÈRE lettre circulaire aux Administrations centrales, aux Commissaires du Directoire exécutif et aux Écoles centrales. — *Envoi de la Méthode de lecture.* *** 285

La dernière pensée du Ministre est pour l'instruction publique. . . *ib.*
Il a voulu donner l'exemple du travail ingrat d'un livre élémentaire. 286
Puisse sa méthode de lecture être utile aux pères de famille et aux instituteurs ! . . . . . *ib.*
Le département de la Seine fait suivre cette méthode dans le cours normal établi pour les instituteurs et institutrices . . . . . *ib.*
Puissent les profes. des écoles centr.es de Paris être par-tout imités ! *ib.*

---

mêmes circonstances avaient fait ajourner une multitude de plans conçus par le Ministre, et qui sont demeurés dans les cartons de ses bureaux. Des titres des rapports qu'il avait ainsi préparés, on ferait une table aussi étendue que celle du recueil de ses actes publics.

* Cette lettre est la dernière circulaire du Ministre sur les fêtes nationales. Il avait, sur cette matière, bien d'autres vues et des idées qu'il aurait successivement développées. Mais il n'avait pas été le maître de donner à cette partie des institutions républicaines, le soin et la forme imposante qu'elle aurait exigés. Les lois étaient insuffisantes, gênantes et contradictoires : la correction de ce mal ne dépendait pas de son zèle, et on ne le laissait pas libre de faire tout le bien qu'il avait imaginé. On voulait le dégoûter; et sa place, si enviée, et qu'il ne gardait que par amour pour son pays, lui fut enfin ôtée.

** Les circonstances de cet arrêté seraient dignes d'être connues; mais ce récit n'appartient point au recueil des actes publics émanés du Ministre. Il trouvera sa place dans les mémoires de sa vie.

*** *Voyez* l'extrait de cet ouvrage dans le Moniteur du 4 fructidor an 7, n.° 334.

Le Ministre finit sa correspondance par le vœu constant de son cœur : *Vive la République !* ..... *Page* 286

6 Messidor an 7. PRÉCIS du compte des crédits et dépenses de la gestion du ministère de l'intérieur par le C.^en FRANÇOIS (de Neufchâteau) pendant neuf mois cinq jours de l'exercice de l'an 7, pour les parties du service de son ministère à la charge du Gouvernement. (Extrait des pièces du bureau de comptabilité des fonds, du 1.er vendémiaire au 6 messidor an 7.)

SERVICE ORDINAIRE.

DIVISIONS du Ministère.	ATTRIBUTIONS PRINCIPALES des parties du Ministère à la charge du Gouvernement.	SOMMES des Crédits ouverts.	PAIEMENS effectués pendant 9 mois 5 jours de l'an 7.	RESTANS sur les Crédits au 6 messidor an 7.
1.re	*Administrations civiles.* (Traitemens des commissaires du Gouvernement près les corps administratifs.)	3,720,100f 00c	905,058f 34c	2,815,041f 66c
2.e	*Secours publics.* (Hospices civils, dépôts de mendicité, traitem.s et dépenses diverses des prisons, secours, indemnités, &c.)	22,111,600. 00.	6,142,055. 54.	15,969,544. 46.
3.e	*Travaux publics.* (Bâtimens civils et nationaux, école des ponts et chaussées, conseil, inspection et école des mines, télégraphes.)	2,053,102. 00.	525,658. 09.	1,527,443. 91.
4.e	*Agriculture, arts, manufactures,* &c.	1,707,861. 25.	330,631. 79.	1,377,229. 46.
5.e	*Instruction publique.* (Écoles spéciales, musées, bibliothèques, encouragemens des sciences et arts, &c.)	4,695,611. 00.	1,586,154. 82.	3,109,456. 18.
6.e	*Navigation intérieure.* (Entretien, confection de canaux, &c.)	3,500,000. 20.	156,623. 05.	3,343,376. 95.
7.e	*Personnel* du Ministre, bureaux, &c.	1,082,000. 00.	712,953. 37.	369,046. 63.
	TOTAUX, ...	38,870,274. 25.	10,359,135. 00.	28,511,139. 25.

SERVICE EXTRAORDINAIRE.

DIVISIONS du Ministère.	ATTRIBUTIONS PRINCIPALES des parties du Ministère à la charge du Gouvernement.	SOMMES des Crédits ouverts.	PAIEMENS effectués pendant 9 mois 5 jours de l'an 7.	RESTANS sur les Crédits au 6 messidor an 7.
1.re	*Administrations civiles.* (1.ers établissemens, ameublemens, et réparations des maisons des administrations et des tribunaux.).....	500,000f 00c	5,102f 00c	494,898f 00c
2.e	*Secours publics.* (Réfugiés, réparations des prisons.).....	2,000,000. 00.	1,043,406. 40.	956.593. 60.
3.e	*Travaux publics.* (Dépenses de premier établissém.t de lignes télégraphiques, frais de voyage d'ingénieurs, &c.).....	100,000. 00.	38,000. 00.	62,000. 00.
4.e	*Agriculture.* (Traitemens et dépenses diverses des établissem.s ruraux de Versailles et Rambouillet.).....	1,010,000. 00.	68,259. 15.	941,740. 85.
5.e	*Instruction publique.* (Fabrication des poids et mesures, et bureau, achèvement des musées des arts et d'histoire naturelle, transport des nouveaux monumens, &c.).....	1,700,000. 00.	195,335. 92.	1,504,664. 08.
6.e	*Bureau pour activer les travaux arriérés* du ministère.....	20,000. 00.	.....	20,000. 00.
	TOTAUX....	5,330,000. 00.	1,350,103. 47.	3,979,896. 53.

RÉSULTAT.

Fonds décrétés.....	Service ordinaire.....	38,870,274f 25c	44,200,274f 25c
	Service extraordinaire....	5,330,000. 00.	
Dépense.....	Service ordinaire.....	10,359,135. 00.	11,709,238. 47.
	Service extraordinaire....	1,350,103. 47.	
Reste libre au 6 messidor an 7.....	Service ordinaire.....	28,512,139. 25.	32,491,035. 78.
	Service extraordinaire....	3,979,896. 53.	

22 Messidor. MESSAGE du Directoire exécutif, en réponse aux arrêtés du Conseil des Cinq-cents des 3 et 11 prairial, avec un rapport que le Ministre avait laissé en projet dans son porte-feuille, contenant le sommaire des motifs des ordonnances délivrées pour acquit des *dépenses relatives au service des prisons et de la chaîne, des secours et hospices, de la navigation intérieure et de la comptabilité des fonds* *. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 25 messidor an 7.)

24 Messidor an 7. MESSAGE du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents, avec transmission de plusieurs pièces relatives aux renseignemens demandés par l'arrêté du Conseil du 19 germinal, sur la situation des hospices, savoir, 1.° un rapport que le Ministre avait laissé en projet dans son porte-feuille; 2.° et des notes pour servir de réponse à des observations faites *sur la dépense des hospices par la*

---

* Ces renseignemens avaient été provoqués par un arrêté du Conseil des Cinq-cents du 3 prairial. La marche naturelle et d'usage était que cet arrêté fût envoyé au Directoire exécutif; mais les Représentans, qui voulaient accabler le Ministre, ne s'arrêtaient plus aux formes. Le Ministre fut étonné de recevoir la lettre qu'on va lire. On n'en retranchera que le nom de l'individu qui se l'est permise, et les fautes d'orthographe qui s'y trouvent.

N...., Représentant du Peuple,

Au Ministre de l'intérieur.

« Je vous préviens, Citoyen Ministre, qu'étant chargé du rapport sur les dépenses » de votre ministère et sur les économies dont elles sont susceptibles, je me » rendrai le 12, neuf heures du matin, dans les bureaux de la première, seconde » et sixième divisions, pour y prendre les renseignemens qui me sont nécessaires. » Je vous invite à en donner avis aux chefs de ces divisions. Salut et fraternité.

N.... »

Le Ministre communiqua cette sommation, d'une forme toute nouvelle, au Directoire exécutif, qui décida qu'il ne devait point faire de réponse. On eut honte d'avoir pris une forme si bizarre : le 11 prairial, on revint à la règle, et l'on fit un message. Mais les renseignemens qu'on demandait coup sur coup, exigeaient des volumes d'écritures et de chiffres. Quelque diligence que le Ministre fît mettre dans le dépouillement des registres et des cartons, quelque bien secondé qu'il fût par le C.en *Geoffroy*, son secrétaire général et son ami, et par tous ses collaborateurs, les réponses ne purent être complètes avant qu'il fût hors du ministère. Aussi, le message du 22 messidor ne transmit-il qu'un projet de rapport. Cependant, le Directoire dit, dans ce message, que les détails rassemblés par le Ministre *ne laissent rien à desirer*. Le Conseil n'en a point ordonné l'impression.

voie des entreprises *. (Procès-verbal du Conseil des Cinq-cents, du 27 messidor an 7.)

---

* On avait imprimé les accusations portées au hasard contre le Ministre, relativement aux hospices ; il était juste et simple d'imprimer aussi le rapport et les notes produites pour sa défense. Quelque informes que fussent ces notes, il était naturel qu'elles eussent la même publicité que l'inculpation avait reçue. Mais on se garda bien de remplir envers lui ce premier des devoirs. On voulait juger sans entendre : pour le proscrire ainsi, l'on n'avait nul besoin de son apologie.

On est revenu sans cesse, dans cette affaire, au traité passé le 29 fructidor an 6 entre le Ministre et la compagnie *Houard*, pour l'approvisionnement de la halle et des hospices de Paris pendant une année. On a calomnié cet acte d'une bonne administration sans le connaître ; car on ne pouvait en juger sur un extrait tronqué. De deux conventions passées le même jour, on n'en produisait qu'une. Il est bien vrai que la seconde contient des dispositions qu'il est de l'intérêt du Gouvernement de tenir secrètes. Ce sont de ces matières qui peuvent compromettre le salut de l'État, lorsqu'on a l'indiscrétion de les traiter à la tribune. Cependant, il y a, dans ce second traité, des articles qu'on peut et qu'on doit publier, pour faire juger des vues qui animaient le Ministre dans toutes les occasions où il pouvait écouter son ardent amour du bien public. On croit donc devoir en donner ici un extrait.

EXTRAIT de la Convention particulière et additionnelle au Traité passé, le 29 fructidor an 6, entre le Ministre de l'intérieur et la compagnie Houard, *relativement à l'approvisionnement d'une année pour la halle et les hospices de Paris ; contenant quelques vues d'utilité publique que le Ministre avait liées à l'exécution de ce Traité.*

ART. VI. « Indépendamment de l'obligation que la compagnie *Houard* a contractée par le » traité et par les articles ci-dessus, de tranquilliser complétement le Ministre de l'intérieur sur » l'approvisionnement en farines du marché et des hospices de Paris, cette compagnie se char- » gera, à la première réquisition du Ministre de l'intérieur, de fournir *des grains de semence aux* » *départemens dévastés par la grêle ou par d'autres accidens majeurs et imprévus ;* de les y faire » transporter à ses frais ; de les acheter dans les départemens où il y aura surabondance ; de » les vendre au prix moyen des mercuriales des marchés dans les départemens auxquels » ils seront accordés ; le tout, sans prétendre à d'autre indemnité qu'une commission de deux » pour cent pour tous frais de transport, de déchet et de manutention. Dès ce moment, la » compagnie prend cet engagement pour les départemens du Gers et de la Haute-Garonne.

VII. » Le Ministre de l'intérieur ayant depuis long-temps en vue de faire constater, par des » expériences nouvelles et soignées, *les moyens les plus sûrs et les plus économiques de conserver* » *les grains, farines et légumes*, et croyant ne pouvoir choisir une année plus favorable, à cause » de leur abondance, la compagnie *Houard* s'engage à lui fournir, au prix moyen des mer- » curiales, et sans aucune indemnité, les grains, farines et légumes secs nécessaires à ces » expériences, dans la quantité qui lui sera indiquée.

N. B. Le Ministre avait, en effet dès long-temps, des vues sur la formation des greniers d'abondance. La Convention nationale a fait imprimer un mémoire qu'il

avait fait à ce sujet : mais depuis la publication de ce mémoire, ses idées s'étaient étendues. Étant membre du Directoire, il s'était servi de son influence pour faire venir de toutes les parties de l'Europe où la France avait des agens diplomatiques, les renseignemens les plus précis sur les parties d'économie publique et d'ordre social perfectionnées ou essayées chez l'étranger, et qui pouvaient s'adapter aux localités et aux besoins de la France. Cette correspondance lui avait fourni une foule de matériaux précieux ; le chapitre de la *conservation des grains et farines* n'y avait pas été oublié. Il avait reconnu qu'il fallait de nouvelles expériences pour reconnaître ou constater certains faits importans. On peut assurer que peu d'objets publics auraient été traités avec plus de scrupule, et auraient été plus dignes de la reconnaissance de la postérité ; car c'était à elle que les expériences auraient été dédiées, puisqu'elle seule devait un jour vérifier leurs résultats. Elle ne pourra tenir compte que de l'intention. Non-seulement on n'a pas laissé au Ministre le temps de réaliser ses vues, mais on lui a fait un crime de l'acte qui en commençait l'exécution.

VIII. » Le Ministre se disposant également, lorsqu'il aura pu faire choix d'un local et obtenir » les fonds nécessaires, à faire *des expériences en grand*, au nord et au midi de la République, *pour* » *procurer à la France des lins* qui nous mettent à portée de nous passer des *graines de lin de* » *Riga, à raison desquelles nous payons annuellement un tribut énorme à la Russie ;* la compagnie » *Houard* s'engage également à fournir toutes les graines de lin nécessaires à ces expériences, » lesquelles graines lui seront payées sur les factures originales, sans qu'elle puisse prétendre » d'autre indemnité qu'un pour cent de commission sur le montant desdites factures.

IX. » La compagnie *Houard* prend le même engagement, et aux mêmes conditions stipulées » dans l'article précédent, pour seconder le Ministre de l'intérieur dans son projet d'*établisse-* » *ment de pépinières de graines de prairies artificielles*, destinées à en fournir *aux différens départemens* » *de la République auxquels le commerce ne peut en procurer de sûres*, ainsi que de *pommes de terre* » *venues de semences ;* le renouvellement, par ce moyen, de ce tubercule nourricier devenant » de plus en plus indispensable *pour empêcher sa dégénération*, et les particuliers ne pouvant se » livrer à une culture de ce genre, qui exige des soins minutieux et longs, et présente peu » de profit. »

Fin de la Table des Matières.

N. B. On joint à cette table, sur une feuille détachée, un tableau contenant la récapitulation générale des comptes des dépenses de la gestion du C.^en *François* (de Neufchâteau), pendant les différentes époques de son ministère, et une note particulière sur la taxe d'entretien des routes, dont le produit est l'objet d'une comptabilité distincte.

n FRANÇOIS (de Nef ques de son
n. 5 jusqu'au 6 messidor

ERCICE DE L'AN 6.		EXE	ONS.
ordinaire.	Service extraordinaire.	Service	
422f 99c	1,500,432f 90c	905,0	sées à la seconde

Ministre avait rassemblé les dispositi mptait publier
e *Code des ponts et chaussées ;* mais le déterminèrent
endre son ouvrage.

SUMÉ des recettes et dépenses depuis le 1.er
endémiaire an 7 jusqu'au 5 messi Neufchâteau)
quitté le ministère de l'intérieur.

La recette se monte à 2f 36c
La dépense à. . . . . 3. 09.

Ainsi la recette présente . 27.

avait fait à ce sujet : mais depuis la publication de ce mémoire, ses idées s'étaient étendues. Étant membre du Directoire, il s'était servi de son influence pour faire venir de toutes les parties de l'Europe où la France avait des agens diplomatiques, les renseignemens les plus précis sur les parties d'économie publique et d'ordre social perfectionnées ou essayées chez l'étranger, et qui pouvaient s'adapter aux localités et aux besoins de la France. Cette correspondance lui avait fourni une foule de matériaux précieux ; le chapitre de la *conservation des grains et farines* n'y avait pas été oublié. Il avait reconnu qu'il fallait de nouvelles expériences pour reconnaître ou constater certains faits importans. On peut assurer que peu d'objets publics auraient été traités avec plus de scrupule, et auraient été plus dignes de la reconnaissance de la postérité ; car c'était à elle que les expériences auraient été dédiées, puisqu'elle seule devait un jour vérifier leurs résultats. Elle ne pourra tenir compte que de l'intention. Non-seulement on n'a pas laissé au Ministre le temps de réaliser ses vues, mais on lui a fait un crime de l'acte qui en commençait l'exécution.

VIII. » Le Ministre se disposant également, lorsqu'il aura pu faire choix d'un local et obtenir » les fonds nécessaires, à faire *des expériences en grand*, au nord et au midi de la République, *pour* » *procurer à la France des lins* qui nous mettent à portée de nous passer des *graines de lin de* » *Riga, à raison desquelles nous payons annuellement un tribut énorme à la Russie ;* la compagnie » *Houard* s'engage également à fournir toutes les graines de lin nécessaires à ces expériences, » lesquelles graines lui seront payées sur les factures originales, sans qu'elle puisse prétendre » d'autre indemnité qu'un pour cent de commission sur le montant desdites factures.

IX. » La compagnie *Houard* prend le même engagement, et aux mêmes conditions stipulées » dans l'article précédent, pour seconder le Ministre de l'intérieur dans son projet d'*établisse-* » *ment de pépinières de graines de prairies artificielles*, destinées à en fournir *aux différens départemens* » *de la République auxquels le commerce ne peut en procurer de sûres*, ainsi que de *pommes de terre* » *venues de semences ;* le renouvellement, par ce moyen, de ce tubercule nourricier devenant » de plus en plus indispensable *pour empêcher sa dégénération*, et les particuliers ne pouvant se » livrer à une culture de ce genre, qui exige des soins minutieux et longs, et présente peu » de profit. »

Fin de la Table des Matières.

N. B. On joint à cette table, sur une feuille détachée, un tableau contenant la récapitulation générale des comptes des dépenses de la gestion du C.^en *François* (de Neufchâteau), pendant les différentes époques de son ministère, et une note particulière sur la taxe d'entretien des routes, dont le produit est l'objet d'une comptabilité distincte.

Récapitulation générale du compte des Dépenses de la gestion du C.en François (de Neufchâteau), pendant les différentes époques de son ministère, à compter du 13 thermidor an 5 jusqu'au 6 messidor an 7.

DIVISIONS du Ministère.	ATTRIBUTIONS PRINCIPALES DES DIVERSES PARTIES DU MINISTÈRE.	EXERCICE DE L'AN 5.		EXERCICE DE L'AN 6.		EXERCICE DE L'AN 7.		*OBSERVATIONS.*
		Service ordinaire.	Service extraordinaire.	Service ordinaire.	Service extraordinaire.	Service ordinaire.	Service extraordinaire.	
1.re	Administrations civiles. (Traitemens des Commissaires du Gouvernement près les corps administratifs, premiers établissemens; ameublemens et réparations des maisons des administrations et des tribunaux, &c.).....	229,497f 48c	25,932f 79c	30,422f 99c	1,500,432f 90c	905,058f 34c	5,102f 00c	En l'an 7, les prisons sont passées à la seconde division.
2.e	Secours publics. (Hospices civils, dépôts de mendicité, traitemens et dépenses diverses des prisons, secours individuels, indemnités, réfugiés des colonies, &c.).....	10,843. 22.	21,452. 50.	2,008,035. 01.	644,128. 64.	6,142,055. 54.	1,043,406. 40.	Dans l'an 5 et l'an 6, les dépenses des prisons sont portées à la première division.
3.e	Travaux publics. (Ponts et chaussées et navigation intérieure, bâtimens civils et nationaux, écoles des ponts et chaussées; conseil, inspection et écoles des mines; télégraphes).....	25,151. 00.	99,116. 87.	564,182. 69.	204,999. 32.	682,281. 14.	38,000. 00.	
4.e	Agriculture, arts et manufactures, &c.....	7,989. 95.	.....	191,029. 18.	20,042. 34.	330,631. 79.	68,259. 15.	
5.e	Instruction publique. (Écoles spéciales, musées, bibliothèques, encouragemens des sciences et arts; fabrication des poids et mesures; transport des nouveaux monumens, &c.).....	92,950. 88.	12,243. 00.	754,720. 00.	100,795. 40.	1,586,154. 82.	195,335. 92.	
6.e	Personnel du Ministre; bureaux, &c.....	30,054. 24.	21,114. 09.	206,268. 58.	400. 66.	712,953. 37.		
		396,486. 77.	179,859. 25.	3,754,658. 45.	2,470,799. 26.	10,359,135. 00.	1,350,103. 47.	

Balance des dépenses avec les fonds décrétés pour les Exercices de l'an 5, de l'an 6 et de l'an 7.

	EXERCICE DE L'AN 5.			EXERCICE DE L'AN 6.			EXERCICE DE L'AN 7.		
	Service ordinaire.	Service extraordinaire.	TOTAL.	Service ordinaire.	Service extraordinaire.	TOTAL.	Service ordinaire.	Service extraordinaire.	TOTAL.
Crédits ouverts au Ministre de l'intérieur.....	81,885,757f 75c	8,362,002f 12c	90,247,759f 87c	48,154,000f 00c	11,623,772f 79c	60,077,772f 79c	38,870,274f 25c	5,330,000f 00c	44,200,274f 25c
Dépense du C.en *Benezech*.	45,453,206. 85.	3,664,392. 21.	49,117,599. 06.	13,925,392. 88.	3,120,548. 93.	17,045,941. 81.	Dépense du C.en *François* (de Neufchâteau), depuis le 1.er vendémiaire an 7, jusqu'au 6 messid.r de ladite année.....	10,359,135. 00.	1,350,103. 47.	11,709,238. 47.
Restait libre au 13 therm.r an 5.....	36,432,550. 90.	4,697,609. 91.	41,130,160. 81.	Restait libre au 1.er therm.r an 6.....	34,228,607. 12.	8,803,223. 86.	43,031,830. 98.			
Dépense du C.en *François* (de Neufchâteau), depuis le 1.er jour 13 therm.r an 5 au 1.er vendémiaire an 6.....	396,486. 77.	179,859. 25.	576,346. 02.	Dépense du C.en *François* (de Neufchâteau), depuis le 1.er jour 1.er therm.r an 6, au 1.er vendémiaire an 7.....	3,754,658. 45.	2,470,779. 26.	6,225,457. 71.	Restait libre au 6 messidor an 7.....	28,511,139. 25.	3,979,896. 53.	32,491,035. 78.
Restait libre au 1.er vendémiaire an 6.....	36,036,064. 13.	4,517,750. 66.	40,553,814. 79.	Restait libre au 1.er vendémiaire an 7.....	30,473,948. 67.	6,332,424. 60.	36,806,373. 27.			

Note particulière sur la Taxe d'entretien des Routes.

Le C.en François (de Neufchâteau) est entré, pour la seconde fois, au ministère de l'intérieur à la fin du mois de messidor an 6.

A cette époque, les barrières étaient à peine établies dans l'universalité de la France; et leur emplacement était si vicieux, leurs distances immenses donnaient lieu à une perception si odieuse et si vexatoire, que des citoyens, prenant la grande route à deux kilomètres, plus ou moins, du bureau de recette, étaient obligés de payer la taxe pour 60, et même quelquefois 70 et 75 kilomètres. On fut obligé de solliciter une loi pour que le Gouvernement obtint la faculté de rapprocher les barrières.

Ainsi leur nombre fut augmenté; et par les soins du Ministre, leur position fut indiquée sur les points les plus convenables: on ne fut plus astreint à placer dans les bureaux un nombre déterminé d'employés; enfin la perception commençait à entrer en activité, lorsque le Ministre s'aperçut que les lois existantes sur la taxe étaient insuffisantes. C'est l'exécution des lois qui est leur pierre de touche. Le Ministre fit faire, d'après la correspondance des départemens et des ingénieurs, un cahier volumineux d'observations. Ces observations furent communiquées à la commission chargée par le Conseil des Cinq-cents de présenter de nouvelles vues pour l'amélioration de la taxe. Les remarques du Ministre étaient le fruit de la méditation et de l'expérience: quelques-unes furent accueillies; d'autres, et c'étaient les plus essentielles, furent négligées, ou disparurent sous les amendemens hasardés, par lesquels on dénaturait dans un moment les projets les plus cohérens et les plus réfléchis.

La loi du 7 brumaire parut: son insuffisance fut reconnue à la première lecture. Cependant le Ministre fit tous ses efforts pour l'exécuter, et pour organiser en conséquence la perception dont il était chargé. Il envoya par-tout des circulaires et des instructions nombreuses: il dirigea la marche de toutes les administrations, modéra l'extrême activité des unes, stimula l'insouciance des autres, menaça celles qui montraient de l'opposition aux vues du Gouvernement, et parvint enfin à monter la mise en ferme de la taxe d'entretien des routes, suivant le système consacré par les lois.

Le Ministre avait rassemblé les dispositions de toutes ces lois, et des arrêtés qui y ont rapport. Il comptait publier ainsi le *Code des ponts et chaussées*; mais les contradictions, les lacunes, l'imperfection de ces lois, le déterminèrent à suspendre son ouvrage.

Résumé des recettes et dépenses faites sur le produit de la taxe d'entretien des routes, depuis le 1.er vendémiaire an 7 jusqu'au 5 messidor suivant, époque à laquelle le C.en François (de Neufchâteau) a quitté le ministère de l'intérieur.

La recette se monte à.....	10,265,342f 36c
La dépense à.....	8,312,413. 09.
Ainsi la recette présente un excédant de.....	1,952,929. 27.